



* 0 0 1 0 1 1 8 *

1

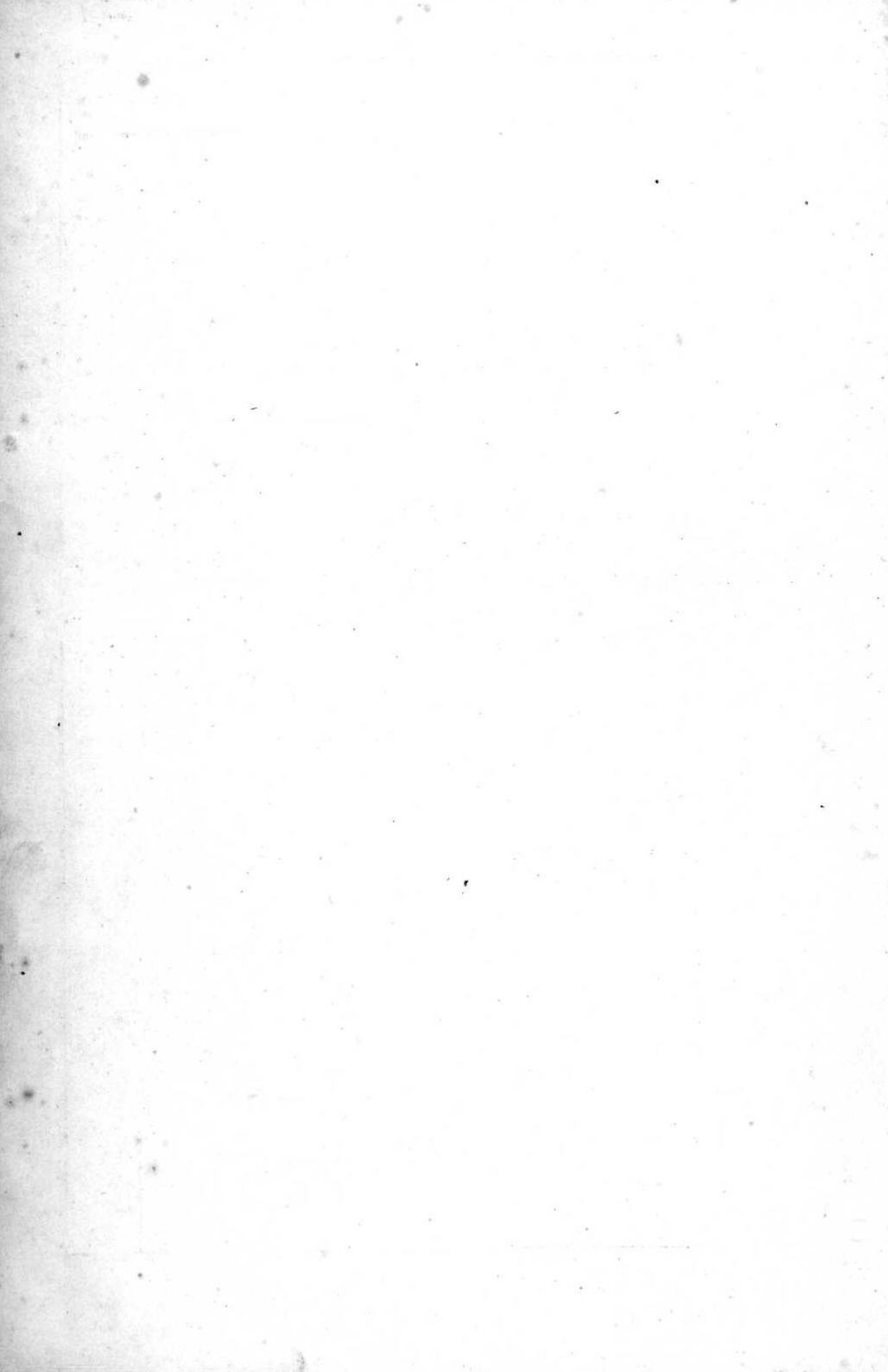
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Corcelles-le-Jorat.





N° 1
Desmoules-Gillieron

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Constant Desmoules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Propraz domicilié à Propraz

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Desmoules et de Marguerite née Rod, sa femme,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Propraz le vingt six novembre mil huit cent - quatre - vingt - un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lydie Gillieron

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerelles-le-Sorat domiciliée à Cerelles-le-Sorat.

Noms des parents :

fille de Jacques Francis Gillieron et de Suzanne Louise née Bouchet, sa femme.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Cerelles-le-Sorat le vingt-neuf juin mil huit cent quarante huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cerelles-le-Sorat et à Propraz le vingt-huit janvier mil huit cent-soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Desmoules
Lydie Gillieron

des témoins :

H. Steiner à Cerelles
St. Cheuvard Cerelles

L'officier de l'état civil :

J. Cheuvard

Papiers présentés :

Certificats de naissance des deux
époux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 2
 Clot et Gavilled.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Onze Avril _____ mil huit cent
 septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Daniel Louis Clot agriculteur. _____

de Courtilles _____ domicilié à Geney-le-Dorat _____

fil ~~de~~ naturel de Jeanne Françoise ~~de~~ Clot. _____

Célibataire _____

né à Sargens _____ le six février mil. huit. cent. quarante

et

2. Lydie Marguerite Gavilled _____

de Geney-le-Dorat et Ducherens _____ domiciliée à Geney-le-Dorat _____

filie de feu Jean Louis Gavilled et de Jeanne Marie née Grossard.

Célibataire _____

née à Geney-le-Dorat _____ le quinze février mil-huit-cent-vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Geney-le-Dorat le six Mars et à Courtilles
 et Ducherens le dix-huit Mars mil-huit-cent-septante-six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Louis Clot
 Lydie Marguerite Gavilled

des témoins :

M. Samuel Gavilled Geney
 Henri Chevillard à Courtilles

L'officier de l'état civil :

A. Dumoind

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
 Certificats de publication de Geney
 Courtilles et Ducherens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Geney et Mondon.

R.F. 5/141

2/136

N° 3.
Jaton & Gavillet.

Anjourd'hui quatre mille septante-six mil huit cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Jules Jaton, Agriculteur de Seney-le-Dorat domicilié à Seney fils de Jean Fritz Jaton et de Susanne Marie née Dind célibataire. né à St. Kirges le six Janvier mil huit cent quarante huit.

et

2. Mine Gavillet, ménagère de Seney-le-Dorat et Necherens domiciliée à Seney fille de feu Jean Emmanuel Gavillet et de Louise née Reynaud célibataire. née à Seney le six Janvier mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Seney le quatorze et à Necherens le seize Mai mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Jules Jaton, Mine Gavillet

des témoins : Auguste Porchet Corcelles, Jean Fritz Jaton à Seney

L'officier de l'état civil : M. Penevard

Papiers présentés : extraits de naissance des époux, des certificats de publication de Seney et Necherens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Moudon.

Devand Penseyres.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Devand, Agriculteur

de Cullayes domicilié à Percy

fil de feu Jacques Daniel Devand et de Suzanne née Chappuis

Célibataire

né à Servion le deux octobre mil-huit-cent-cinquante-trois,

2. Julie Caroline Penseyres, et Agriculteur

de Corcelles-le-Dorad domiciliée à Percy

fille de feu Jean François Penseyres et de défunte Marguerite Rose Bornelane.

Célibataire.

née à Corcelles le treize avril mil-huit-cent-cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Corcelles Percy & Cullayes les seize
dix-sept & dix-huit juin mil-huit-cent-septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis
Caroline

des témoins :

Devand Carrard Edouard Corcelles
Penseyres Nottaz Emile Syens

L'officier de l'état civil :

A. Cheneval

Papiers présentés :

Actes de Naissances des époux.
Certificats de publication de
Corcelles Percy & Cullayes.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nezives.

N° 5
Gavillet & Pappy né Delessert

Anjourd'hui vingt Septembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Félix Gavillet maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Pency et Ucherens domicilié à Pency

Noms des parents :

fil de Jean Philippe Gavillet et de Jeanne Louise né Gavillet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pency le vingt Décembre mil-huit-cent-quarante-seize

Nom et profession de l'épouse :

2. Suzanne Louise Pappy née Delessert, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pency domiciliée à Pency

Noms des parents :

filles de Jean François Delessert et de Suzanne Marie Marcelline né Gavillet

Etat civil :

veuve en secondes noces de Alexis Pappy, depuis le premier Mai mil-huit-cent-soixante-seize

Date de la naissance :

née à Pency le six février mil-huit-cent-quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pency le un et à Ucherens le trois
millé mil-huit-cent-soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Gavillet
Suzanne Louise Pappy

des témoins :

E. Carrard à Cocelles
Jules Gavillet à Pency

L'officier de l'état civil :

D. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux (non au registre.)
Acte de décès d'Alexis Pappy (non au registre.)
Certificats de publications de Pency
et Ucherens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mouden.

N° 6.
Lador & Vagniaux.

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henry Emile Lador, horloger _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet _____ domicilié à Sainte-Croix _____

Noms des parents :

fil de Rémond Charles Auguste et de Suzanne Henriette née Champod

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à L'Auberson _____ le vingt-trois mil-huit-cent-quarante-six. _____

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Vagniaux, tailleur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens _____ domiciliée à Montpreveyres _____

Noms des parents :

fille de Louis Philippe et de Jeanne Marie née Golay _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à La-Coudre _____ le vingt Avril mil-huit-cent-cinquante-et-un. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le deux Octobre et à Bullet Sainte-Croix
& Vucherens le vingt Octobre mil-huit-cent-soixante-seize. _____

Ce mariage a été dissous par
le divorce de vingt-cinq Avril mil-
huit-cent-soixante-huit, par arrêt
du tribunal civil de Grandson
inscrit le 25 Mai 1878
L'officier de l'état civil

A. Chenevard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Lador

Marie Vagniaux

des témoins :

Fritz Forjallat & Epesses

B. Vagniaux à Montpreveyres

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux.

Les certificats de publication de S^{te} Croix

Bullet Mondon et Corcelles-le-Sec

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^{te} Croix Bullet & Mondon.

N° 1
Dumas: Deniseyes

Aujourd'hui Sept Novembre _____ mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Joseph Dumas, fromager.

Lieu d'origine et de domicile :

de Sommentier, (Siboung) domicilié à Corcelles-le-Dorad.

Noms des parents :

fils de Claude _____ et de Marie née Cordey _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Sommentier le Vingt-cinq Juin Mil-huit-cent-quarante-trois.

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Denseyes, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Dorad domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

fille de Jean Pierre _____ et de Susanne Marguerite Gilhèreau

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Corcelles le deux février Mil-huit-cent-quarante-une.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Dorad et à Sommentier le vingt
Octobre Mil-huit-cent-soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Dumas
Marie Louise Denseyes

des témoins :

Jérôme Combaz Corcelles
Henriette Deluche à Carrong

L'officier de l'état civil :

A. Renaud

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux.
Certificats de publications de Corcelles
Dorad et Pailly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'intérieur (Sommentier.)

N° 8
Romanens Perin.Aujourd'hui Dix Novembre _____ mil huit cent
_____ soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. M^r Vital Romanens, Agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sorens, Canton de Laibourg domicilié à Ropraz _____

Noms des parents :

fils de Henri Romanens _____ et de Louise née Desraz _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à St. Leger le 11^u Juin mil-huit-cent. cinquante-quatre.

Nom et profession de l'épouse :

2. M^lle Perin, Agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Gailly _____ domiciliée à Gailly _____

Noms des parents :

fille de Louis David Perin et de Jeanne Louise Isaline née Cruchet.

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Gailly le vingt-cinq avril mil-huit-cent. cinquante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sorens le treize et à Ropraz et Gailly le
quatorze Octobre mil-huit-cent. soixante-seize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Vital Aimé Romanens
Louise Perin

des témoins :

Edouard Carrad à Corcelles.
Eugène Romanens à Bottray

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

Les Certificats de Publication de
Sorens Gailly et Ropraz.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Sorens et Marrens.

Acte certifié conforme, le 31 Décembre 1876.

J. Chenevard



1877.

N^o 1
Porchet à Chenevard

Aujourd'hui Vingt-sept Mars mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

comparu :
1. Porchet François Philippe Agriculteur
de Corcelles-le-Dorat domicilié à Corcelles-le-Dorat
fils de défunt Jean Baptiste et de défunte Jeanne Esther née Porchet
Célibataire.

né à Corcelles le neuf février Mil-huit-cent-trente-cinq
et

2. Chenevard Henriette
de Corcelles-le-Dorat domiciliée à Corcelles-le-Dorat
fille de Jean Louis Henry et de défunte Suzanne Marguerite née Chevalley
Célibataire

née à Corcelles le cinq novembre Mil-huit-cent-vingt-neuf

Les publications ont eu lieu à Corcelles vingt février mil-huit-cent-septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. P. Porchet
Henriette Chenevard

des témoins :

E. Carrard à Corcelles
Le Damiel Porchet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Chenevard Alexis fils naturel
de Henriette née à Corcelles-le-Dorat le quingze
Janvier mil-huit-cent-soixante-quatre
et inscrite au livre n^o deux n^o deux
Tome Cinq registres des naissances
de la Paroisse de Montprevoires a été
légitimé aujourd'hui par le mariage
de sa mère avec François Philippe
Porchet, agriculteur, de Corcelles-le-
Dorat, qui en a reconnu la paternité.
Cette reconnaissance a précédé le mariage
ci-contre.
Corcelles le vingt-sept Mars Mil-
huit-cent-septante-sept.
F. P. Porchet
Henriette Chenevard
J. Chenevard
officier de l'état civil

N^o 2.
Delessert à Dind.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix-huit Mai _____ mil huit cent
-septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Delessert Agriculteur _____

de Benny _____ domicilié à Benny sur Mendon
fils de Jean Louis _____ et de Suzanne Marguerite née Gavillet.

Célibataire _____

né à Benny _____ le vingt Avril mil-huit-cent-quarante-quatre

et

2. Elise Dind _____

de Saint-Etienne _____ domiciliée à Villars-Mendray _____

filles de Joseph François _____ et de Marie Suzanne née Cavin.

Célibataire, mineure, Autorisée par le jug. _____

née à Saint-Etienne _____ le Dix-sept Avril mil-huit-cent-cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Benny le Dix-neuf Avril mil-huit-cent-vingt et à Saint-
Etienne et Villars Mendray le vingt Avril mil-huit-cent-septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Delessert
Elise Dind

des témoins :

E. Cassard à Corcelles
A. Portet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. Orenard

Papiers présentés :

Extraits de Naissance des époux et autorisation
de lise Dind, - Certificats de Benny Mendon d'Etienne
Autorisation de l'officier de l'état civil de Mendon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon et Saint-Etienne.

Registre des mariages A.

1877.

N^o 3
Jaumin & Rod.

Anjourd'hui Vingt-sept Juillet mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Jaumin Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rivaz domicilié à Ropraz

Noms des parents :

fil de Jean et de Marie Louise Bichlain

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ropraz le vingt Avril Mil-huit-cent-quarante-sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Emma Rod

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz Corcelles & Mézières domiciliée à Ropraz

Noms des parents :

fille de Jean David et de Jeanne Susanne née Junod

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Yverdon le vingt-trois Mars Mil-huit-cent-cinquante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles & à Ropraz le deux Juin, à Mézières le
trois Juin et à Rivaz vingt Juin Mil-huit-cent-septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Jaumin
Emma Rod

des témoins :

E. Carrard à Corcelles
Gustave Rod à Ropraz

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux.
Les certificats sus-nommés à Corcelles
Mézières Ropraz et à Yverdon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Saphorin & Mézières

Donné la célébration du mariage & unis
sous N^o 3, les époux ont déclaré reconnaître
pour leur enfant Jean-Baptiste fils de
Emma Rod né le vingt-huit mil-huit-cent-
septante-sept à Ropraz, inscrit sous
N^o vingt-trois dans les registres & de lar-
gementement de Corcelles.

Et qualifiés les déclarants, par leurs
signatures, vingt-sept mil-huit-
cent-septante-sept.

Jules Jaumin
Emma Rod
J. Chenevard
Officier civil

Communiqué à St. Saphorin & Mézières et
à la Municipalité de Rivaz.

No 11
Porchet et Péclard.

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Henri Porchet Agriculteur
de Corcelles domicilié à Corcelles.
fils de défunt Jean Armand Porchet et de défunte Louise née Bernier
Célibataire

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

né à Corcelles le trois Mars Mil-huit-cent-cinquante-un.

et
2. Adèle Péclard Ménagère
de Bailly domiciliée à Corcelles
fille de Samuel Péclard et de Suzanne née Béchert, sa femme.
Célibataire.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

née à Bailly le vingt-cinq Janvier Mil-huit-cent-cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le trois et à Bailly le cinq Août
mil-huit-cent-septante-sept.

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Henri Porchet
Adèle Péclard

des témoins :
L. Porchet à Echallens
Elise Péclard Bailly

L'officier de l'état civil :

A. Ouenard

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.
Certificats de Corcelles & Bailly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Narrens.

Registre des mariages A.

N^o B.
Viret & Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Octobre _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Samuel Viret agriculteur
de Villars-Viercelin _____ domicilié à Villars-Viercelin.
fils de François Louis Viret _____ et de Jeanne Esther Vuilland _____

_____ Célibataire _____
né à Villars-Viercelin _____ le dix-sept février mil huit cent cinquante-un.

2. Jeanne Marie Françoise Gilliard sans profession
de Mézières et de Montpreveyres _____ domiciliée à Montpreveyres _____
fille de Jean Daniel François Gilliard et de Jeanne Susanne née Blanc.

_____ Célibataire _____
née à Chessel _____ le cinq deux septembre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le dix à Mézières le dix sept
et à Villars-Viercelin le dix neuf juillet mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Viret
Marie Gilliard

des témoins :

E. Carrat à Corcelles
A. Pelloux ou Croisette

L'officier de l'état civil :

J. Chenet

Papiers présentés :

Certificats de naissance des époux.
Certificats de Corcelles Mézières et Montpreveyres.
Autorisation de l'officier d'état civil de Montpreveyres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et Montpreveyres.

N^o 6
Viret & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Emile Viret Agriculteur
de Villars-Viercelin domicilié à Villars-Viercelin
fils de Marie-Frédéric Viret et de Jeanne Marie née Jaccard sa femme
Célibataire
né à Villars-Viercelin le douze mil-huit-cent-cinquante

2. Rose Marie Porchet ménagère
de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles
fille de Pierre Daniel Porchet et de Rose Marie née Bourlond sa femme
Célibataire
née à Galéjoux le vingt-neuf novembre mil-huit-cent-quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt-trois et à Villars-Viercelin le
vingt-sept octobre mil-huit-cent-septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Viret
Rosine Porchet

des témoins :

L. Chenevard à Corcelles
E. Carrard à Corcelles

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux; certificats de
publication, à Corcelles et Villars-Viercelin.
Autorisation de l'Officier de Montens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Montens, à
Poligny-le-grand.

Reconnaissance.

Avant la célébration du mariage ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant, Armand Allysse fils de Rose Marie Porchet, né le onze novembre mil-huit-cent-septante-sept. Inséré au registre des Naissances à Tome 1^{er} f^o 50 de l'annuaire de Corcelles.

Ce qu'attestent les déclarants, par leurs signatures, le quatorze décembre mil-huit-cent-septante-sept.

Emile Viret
Rosine Porchet
A. Chenevard
officier civil

Registre des mariages A.

N^o 7
Cavin & Blanc

Aujourd'hui Vingt-huit Décembre _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Cavin agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens _____ domicilié à Vucherens _____

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Cavin _____ et de Jeanne Francisque Magniaux _____

Etat civil :

_____ Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Vucherens _____ le Dix-neuf Novembre mil-huit-cent-quarante-huit.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Isaline Adèle Blanc ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bivonloup _____ domiciliée à Vucherens _____

Noms des parents :

fille de Jean François Blanc _____ et de Jeune Marie Marguerite née Gormaz _____

Etat civil :

_____ Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Bivonloup _____ le Dix Janvier mil-huit-cent-cinquante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bivonloup le Vingt-huit et à Vucherens le Vingt-quatre Novembre mil-huit-cent-septante-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Cavin
Adèle Blanc

des témoins :

Henri Nicolas Royer
Antoine Dubouche Vucherens

l'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Certificats de Lucens et Moudon
Autorisation de l'officier de Moudon.
Actes de naissance des époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et Lucens.

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil-huit-cent-septante-sept & six heures du soir le présent registre a été clos et certifié conforme à l'autre double suivant l'art. 2 de la loi fédérale du 28 Décembre mil-huit-cent-septante-quatre, par moi-même officier de l'état civil de l'arrondissement de Locle.



A. Chenevard

N° 1
Rod & Gessenay.

Aujourd'hui Sept Juin mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Edouard Rod, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Nogny, Corcelles et Mézières domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fils de Pierre François et de Jeanne Susanne née Jaquier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nogny le sept février mil huit cent quarante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Suzanne Gessenay, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

fille de Pierre François et de Madeleine née Décaustera

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le premier décembre mil huit cent cinquante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Nogny le sept Mars et à Mézières
le huit Mars mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Rod

des témoins :

Henri Gessenay Corcelles,
Henry Penseyres Corcelles

Julie Suzanne Gessenay

L'officier de l'état civil :

A. Penseyres

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux.

Certificats de publications à Mézières

Nogny et Corcelles.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières.

N^o 2
Carrard & Chenevard.

Aujourd'hui dix sept Octobre _____ mil huit cent
septante huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Edmond Carrard Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez - Bittel domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fil de Jean Louis Carrard et de Henriette Françoise née Perchet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Corcelles le quatre septembre mil huit cent quarante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Eugénie Chenevard _____ et

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

fille de Jean Henri Chenevard et de Jeannette Marie née Chenevard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le vingt sept Mai mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt un et 2 Poliez - Bittel le
vingt six septembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Carrard
Eugénie Chenevard

des témoins :

H. Chenevard Corcelles-Jorat
Denis Perchet Poliez - Bittel

L'officier de l'état civil :

H. Chenevard

Papiers présentés :

Acte de Naissance des Epoux
Certificats de Corcelles et Poliez - Bittel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Poliez - Bittel

N^o 3.
Bergonzoli & Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq deux Novembre mil huit cent
Septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. André Bergonzoli tenassierde Castello Valtravaglia province de Breme Italie domicilié à Gencyfils de André Bergonzoli et de Gabrielle GalottiCélibataire, autorisé par ses père et mère.né à Castello Valtravaglia le huit Décembre mil huit cent cinquante cinqet
2. Marie Louise Delessert Agriculteurde Gency domiciliée à Gencyfille de Jean Daniel Delessert et de Juste née CottardCélibatairenée à Gency le vingt deux Janvier mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Castello Valtravaglia, au Consulat d'Italie à Gènes
à Gency le vingt quatre Novembre mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

André Bergonzoli
Louise Delessert

des témoins :

E. Carrard à Corcella
L. Charraud id

L'officier de l'état civil :

A. Drenouard

Papiers présentés :

Extraits de naissance des deux publications à
Gency autorisation des parents Bergonzoli et
du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
au Département de Justice et Police.

Occur la célébration du mariage inscrit au premier volume des mariages A sous le n^o 18 du vingt deux Novembre mil huit cent septante huit. L'enfant inscrit au registre des Naissances sous le n^o 53 sous le nom de Henri Noël a été déclaré un enfant mil huit cent septante sept. a été reconnu et légitimé par les époux. Le mariage a été déclaré par leurs signatures, à Corcella le vingt deux Novembre mil huit cent septante huit.

André Bergonzoli
Louise Delessert Bergonzoli
A. Drenouard

N^o A.
 Gorchet et Genseyres

Aujourd'hui Six Décembre _____ mil huit cent
 septante-huit. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

1. Léonard Gorchet, Agriculteur _____
 de Corcelles _____ domicilié à Corcelles _____
 fils de Pierre François Gorchet et de Jeanne Marie née Mathieu
 Célibataire _____

né à Corcelles _____ le dix huit mil. huit. cent-cinquante-sept

2. Rosine Genseyres ^{et} Ménagère _____
 de Corcelles _____ domiciliée à Corcelles _____
 fille de Jean Philippe Genseyres et de Jeanne Hyacinthe née Berret
 Célibataire _____

née à Corcelles _____ le Onze Mars mil-huit-cent. cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le Six Novembre mil-huit-cent.
 septante-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
Léonard Gorchet
Rosine Genseyres

des témoins :
Henri Gorchet à Corcelles.
Emile Gorchet. idem.

L'officier de l'état civil :
A. Chenevard

Papiers présentés :
Les actes de Naissances
des époux.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de _____

Rod et Chappuis

Registre des mariages A.

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Rod agriculteur, de Roquaz, Mezières,

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ Corcelles et Dimoret domicilié à Roquaz

Noms des parents :

fils de Pierre Samuel Rod et de Démynée Perret de femme
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Roquaz le trois Novembre Mil. huit. cent. cinquante-trois.

Nom et profession de l'épouse :

2. Adèle Chappuis, ménagère ^{et}

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge domiciliée à Carrouge

Noms des parents :

fille de Samuel Chappuis et de Jeanne Louise Fattetbert

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Brenles le huit Octobre Mil. huit. cent. cinquante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dimoret le vingt à Mezières et Carrouge le trois et à
Roquaz et Corcelles le quin Décembre mil. huit. cent. septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Rod
Adèle Chappuis

des témoins :

François Porchet Corcelles
Henri Gilkerson Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de naissance des deux
époux, tous les certificats de
publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mollondin et Mezières.

N° 6
 Aubert & Gillieron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui Vingt. sept Decembre mil huit cent
 Septante huit. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Francois Louis Aubert Agriculteur

de Leu domicilié à Montprezay

filz de Henri David Louis Aubert et de Mario née Anner

Célibataire

né à Mont le Vingt huit d'oct mil-huit-cent-trente-neuf

2. Sophie Gillieron Ménagère^{et}

de Serion domiciliée à Orbraye

fille de Jean Pierre Gillieron et de Jeanne Susanne née Lacanhey.

Célibataire

née à Orbraye le Duze Janvier mil-huit-cent-quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Montprezay le vingt. Deux. Novembre, au lieu de
cinq et à Orbraye et Serion le Dix Decembre, mil-huit-cent-Septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

François Aubert
Sophie Gillieron

des témoins :

Henri Gillieron Corcelles
François Porchet Corcelles

L'officier de l'état civil :

A. Chenuard

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. et
de certificats nécessaires

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dion et du lieu.

Le jourd'hui 31 Decembre mil-huit-cent-septante-huit. dix heures du soir, le présent registre a été clos et certifié
 conforme à l'original double, suivant l'art. 2 de la loi du 24 Decembre 1794, par moi-même, signé, officier d'état civil
 de l'arrondissement de Corcelles.

A. Chenuard

N^o 1
Deseyres et Galonnier

1870.
Aujourd'hui premier Avril _____ mil huit cent
septante neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Deseyres Emile Cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cocelles _____ domicilié à Denny _____

Noms des parents :

fils de Jean François Deseyres _____ et de Rose Marguerite nee Bonnelance _____

Etat civil :

_____ Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Villars Brémond le douze Décembre mil huit cent quarante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Galonnier Elise Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Abbaye de Bossenges _____ domiciliée aux Cullayes _____

Noms des parents :

filles de Marie Catherine Galonnier ~~et de~~ _____

Etat civil :

_____ Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Sarsand le trois août mil huit cent cinquante huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cocelles le sept à Mézières le neuf, à Moudon et Douze
à Denny le sept Mars mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Deseyres
Elise Galonnier

des témoins :

E. Carrard à Cocelles
François Porchet

l'officier de l'état civil :

A. Grenard

Papiers présentés :

actes de naissance des époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et Mézières

N^o 2.
Mischler et Herzog

Aujourd'hui six Juin mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mischler Friedrich agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Schwarzenbourg (Berne) domicilié à Corcelles-le-Dorat

Noms des parents :

fils de Jean Mischler et de Catherine née Feuz

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Lauterbrunnen le sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

Nom et profession de l'épouse :

2. Herzog Mariann^{et} née Winkelmann ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lotzwyl (Berne) domiciliée à Corcelles-le-Dorat

Noms des parents :

fille de Benédicte Winkelmann et de Mariann^{et} Mader

Etat civil :

divorcée de Jean Ulrich Herzog depuis le vingt quatre Juin mil huit cent septante

Date de la naissance :

née à Wydenhagen le vingt Juillet mil huit cent quarante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le six, à Lotzwyl le sept, et à Schwarzenbourg le dix Mai mil huit cent septante neuf.

Reconnaissance.

Avant la célébration du mariage a été
l'enfant inscrit au N^o volume des Naissances
de l'Etat civil de Corcelles le six
sous le nom de Mariann^{et} Herzog et
le vingt un Mars mil huit cent sep-
tante neuf a été reconnu et légitimé
pour la femme. Ce qu'attestent les
déclarants par leurs signatures à
Corcelles le six Juin mil huit cent
septante neuf.

Fritz Mischler

Mari Miffelbauer Mari Miffelbauer

A. Chenevard
Officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Mischler

des témoins :

François Pochet de Corcelles
Gérôme Lombay

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Extraits de Naissance des époux
Extraits de l'acte de divorce de Mariann^{et}
Herzog née Winkelmann.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schwarzenbourg et Lotzwyl

En date du 13.3.1946, le Département
municipal de Just. et Pol. de Corcelles-le-Dorat
a ordonné la rectification de l'acte
ci-dessus en ce sens que l'époux
Mischler Friedrich est originaire
de Wahlen (Berne) et non
de Schwarzenbourg.

Mischler, le Mars 1946
Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui trente un Décembre 1946 à six heures du soir, le présent est enregistré et clos et certifié conforme à l'acte
enregistré l'art. 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 par moi sous signé, Officier d'état civil de l'arrondissement
de Corcelles.

F. Gloor
communication de cette
rectification est faite à Wahlen
le six Lotzwyl.



N^o 1
Emery et Nicolas

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent

millante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emery Frédéric, printier

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes domicilié aux Cullayes

Noms des parents :

filz de Jean Jacques Emery et de Jeanne Françoise née Decombaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né aux Cullayes le vingt-sept février mil-huit-cent-cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Nicolas Félicie, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domiciliée à Mézières

Noms des parents :

fille de Jean Louis Nicolas et de Jeanne Susanne née Gillieron

Etat civil :

Célibataire autorisée par son père

Date de la naissance :

née à Mézières le quatorze avril mil-huit-cent-soixante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mézières et aux Cullayes le Onze Octobre mil-huit-cent-millante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Emery
Félicie Nicolas

des témoins :

Carrard E. à Corcelles
Le Gillieron à Sarigny

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

certificat de publication
autorisation de l'officier d'état civil
de Mézières

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières

aujourd'hui 21 Décembre 1880 et ne l'ayant du voir, le présent registre en clos et certifié conforme à l'acte double suivant l'art. 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, pour moi, soussigné, officier d'état civil de l'arrondissement de Corcelles.

A. Chenevard



N° 1.
Porchet et Maccand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du tribunal civil du
Département de l'Orne en date du deux
Novembre mil-huit-cent-vingt-
huit, le mariage ci-dessus a été
dissous par le divorce en vertu
de l'art 16 lettre A de la loi du
14 Décembre 1874 sur l'état civil
et le mariage.

Le divorce a été prononcé contre
réponse.

Par copie conforme

A: Chenevard

Communiqué au Département.

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Porchet Victor, maréchal

de Corcelles le Grand domicilié à Corcelles

fils de Jean Samuel Porchet et de Sophie née Caïn, sa femme

Etat civil : Célibataire

né à Corcelles le neuf Avril mil-huit-cent-cinquante-neuf

et

2. Maccand Marie Louise, ménagère

de Echallens domiciliée à Geney, avant à Corcelles

fille de Jean François Henri Maccand et de Jeanne Louise née Sarah, sa femme.

Etat civil : Célibataire

née à Lussey le vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Geney le Samedi un Mars et à
Echallens le Samedi Avril mil-huit-cent-quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Porchet

Louise Porchet

des témoins :

E. Carré à Corcelles

Porchet Pierre à Corcelles

L'officier de l'état civil :

A: Chenevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens.

Papiers présentés :

Extraits de Naissance des époux.

Autorisation du père de l'épouse.

N° 1
Gavillet et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Aout _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gavillet Charles Henri, Agriculteur
de Villeneuve et Geney _____ domicilié à Geney _____
fils de Jean Daniel _____ et de Jeanne Louise Marie Emille née
_____ Célibataire _____ Nicot, sa veuve,
né à Villeneuve _____ le vingt neuf octobre mil huit cent cinquante-dix.

et
2. Rod Emma, Ménagère
de Cocelles, Rogny et Mézières _____ domiciliée à Geney _____
fille de Jean David Henri _____ et de Marianne Jaces, sa femme
_____ Célibataire _____
née à Cocelles _____ le sept dix mil mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Cocelles, Rogny et Geney le quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-un, à Mézières le vingt et Moudon le quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Henri Gavillet
Emma Rod

des témoins :

Isaac Gillieron
Emile Pochet

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et Moudon

N° 3.
Pochet et Pochet.

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pochet Jules, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fils de défunt Jean Daniel et de Jeanne Louise née Pochet, sa veuve

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Corcelles le vingt octobre mil-huit-cent-quarante-quatre.

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Pochet Marianne Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

filles de défunt Jean Pierre et de Rose Julie née Lessemay, sa veuve,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le trois décembre mil-huit-cent-quarante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le dix-sept août mil-huit-cent-quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Pochet
Marianne Pochet

J^r Daniel Pochet Corcelles
Albert Pochet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

G. Chenevard.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Extraits de Naissance des époux.

Aujourd'hui trente un décembre mil-huit-cent-quatre-vingt-un devant registre de Corcelles et entée conforme et sans doute par moi soussigné, officier d'état civil de l'arrondissement de Corcelles.



G. Chenevard.

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus sous n° 3 f. 27 les époux ont déclaré vouloir reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Pochet et Jean fils de Marianne et le huit août mil-huit-cent-quarante-quatre à Corcelles. Inscriptions n° 265 dans le registre des Naissances de la Paroisse de Montpreveyres. N° 1 de 1864. après une archive de l'état-civil de Corcelles, ce qui atteste les déclarations par leurs signatures, à Corcelles vingt-neuf septembre mil-huit-cent-quatre-vingt-un Jules Pochet Marianne Pochet G. Chenevard. Off. d'état civil

N^o 1
Gavillet et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars _____ mil huit cent
vingt ans. deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gavillet Jean François Charpentier
de Geney et Nucherais domicilié à Geney
fils de Jean Simeon Gavillet et de Jeanne Louise née Guignot
Célibataire
né à Geney le dix septembre mil huit cent quarante un.

et
2. Viret Elise Ménagère
de Villars-Vierclin domiciliée à Villars-Vierclin
fille de Simeon Louis Viret et de Jeanne Louise née Viret
Célibataire
née à Villars-Vierclin le quatre septembre mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Geney le dix neuf, à Villars-Vierclin et
Nucherais le vingt un Janvier mil huit cent vingt ans. deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean François Gavillet E. Carran à Corcelles
Elise Gavillet J. P. P. Porchet à Corcelles

des témoins :

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard.

Papiers présentés :

actes de naissance des
deux époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Geney Grand et Moudon.

N^o 2
Jaquier et Borchet

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent
vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaquier Lucien boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Comte domicilié à Mendon

Noms des parents :

fil de Jean François Jaquier et de Jeanne Louise née Bideux de Mendon.

Etat civil :

célibataire, mineur autorisé par son père

Date de la naissance :

né à Lucens le huit août mil huit cent soixante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Borchet Emma, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

filles de Jean Louis Borchet et de Besine née Ramuz de Corcelles

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le quatorze décembre mil huit cent soixante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le six octobre, à Mendon le
neuf et à Villars-le-Comte le onze octobre mil huit cent vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Jaquier
Emma Borchet

des témoins :

Henri Nicola Minelli à Mendon
Edmond Besson Minelli à Lucens

l'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de Mendon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mendon et Lucens.

Le N^o 2 à la page 20 est celui de la dernière inscription faite en 1882. Les deux
doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.
Corcelles le 31 Décembre 1882. L'officier de l'état civil.



J. Chenevard
Imp. E. A.

Un double a été adressé le 29 Janvier 1883 à
Monsieur le Canton de Vaud, en exécution de l'article 2 de la loi.

J. Chenevard

1883.

N° 1
Baltisberger et Porchet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baltisberger Jacob, domestique de campagne.de Vordemsald, Aargovie domicilié à Chavannesfils de Jean Baltisberger à Vordemsald et de Elisabeth nee Lerch, décédéecélibatairené à Vordemsald le vingt-deux Mai mil-huit-cent-cinquante-quatre2. Porchet Rosine, Cuisinièrede Corcelles le Sorat domiciliée à Chavannesfille de Jean Abram Porchet et de Marianne nee Emery, à Corcellescélibatairenée à Corcelles le Sorat le vingt-trois Juillet mil-huit-cent-soixanteLes publications ont eu lieu à Chavannes et Vordemsald le six Avril,
et à Corcelles le Sorat le sept Avril mil-huit-cent-huitante-trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Baltisberger
Rosine Porchet

des témoins :

Jacob Prospubüßl
à EpalingeTémoin Abram Porchet à Epalinge

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier d'état
civil d'Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens et Vordemsald.

Registre des mariages A.

N° 2.
Gavillet et Gavillet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvés surcharge de
not. Neuchâtel le 15^e lig
A: Chenevard.

Aujourd'hui dix-neuf Septembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gavillet Henri Immanuel Agriculteur
de Geney et Neuchâtel domicilié à Saint Léger
fils de Jean Immanuel Gavillet et de Louise née Freymond de Geney
Célibataire
né à Geney le huit Décembre mil huit cent soixante-deux.

et

2. Gavillet Marie
de Geney et Neuchâtel domiciliée à Geney
fille de Pierre Daniel Gavillet et de Suzanne Marguerite née Caprez de Geney
Célibataire
née à Geney le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Geney et St Léger le vingt-un Juillet
et à Neuchâtel le vingt-deux Juillet mil huit cent huitante-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Henri Gavillet
Marie Gavillet

des témoins :
Pierre Gavillet à Montaubion
Héli Gavillet à Courthélie

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
Blonay.

Officier de l'état civil :
A: Chenevard.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Blonay et Moudon.

N^o 3
Gavillet & Gillieron.

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
huit cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gavillet Constant Jean, marchand

Lieu d'origine et de domicile :

de Broyes Buecherens domicilié à Geney

Noms des parents :

fils de Benoit Louis Gavillet et de Suzanne Louise née Rod, décédés.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Geney le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-sept.

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillieron Léa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Geney domiciliée à Mézières

Noms des parents :

fille de Benoit Simon Gillieron et de Suzanne Louise née Junod.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Mézières le vingt six septembre mil huit cent soixante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Geney le vingt sept et à Mézières Geney
Buecherens le vingt huit mille mil huit cent huit cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Jean Gavillet
Léa Gillieron

des témoins :

communiqué à Dion Noudon et
Mézières.

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jules Pochet Corcelles

Jules Steiner Corcelles

Papiers présentés :

Actes de Naissances

des époux.

Annus



Le N^o 3 de la page 32 est celui de la dernière inscription faite en 1883. Les deux doubles au premier registre sont conformes. Ce que nous certifions. Corcelles le 31 décembre 1893.

A. Chenevard.

Officier de l'état civil

Par jugement rendu le 2 Mars 1898
le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage contracté le 9 Octobre 1883 à Corcelles le Jorat. Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 46, lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Corcelles le 15 Avril 1898

A. Chenevard.

Expédié au Département

1884

N° 1.
Bouché et Bouchet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent
huitante-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bouchet Alexis Jules, agriculteur _____de Corcelles le Grand _____ domicilié à Corcelles _____

fils de feu Jean Etienne Bouchet et de Marie Louise née Brunier, décédés

_____ Célibataire _____né à Corcelles _____ le quinze Novembre mil huit cent quarante-six.2. Bouchet Jenny, ^{et} ménagère _____de Corcelles le Grand _____ domiciliée à Corcelles _____

fille de feu Jacques David Bouchet et de Sophie née Gillieron, à Corcelles

_____ Célibataire _____née à Corcelles _____ le seize Septembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le quinze Mars mil huit cent
huitante-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Jules Bouchet
Jenny Bouchet

des témoins :

E. Carrard, à Corcelles
Jules Steiner, à Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. Menevard

Papiers présentés :

Les actes de naissance des
deux époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1894.

N° 2
Sabon et Maillard.

Aujourd'hui Six Juin mil huit cent
vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sabon Mlysse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Geney Torat domicilié à Geney

Noms des parents :

fils de Abram David Sabon et de Marguerite Lanolle née Desmantes

Etat civil :

veuf de Jeanne Marie née Bidou depuis le quatre Juin mil huit cent vingt quatre.

Date de la naissance :

né à Geney le vingt-un février mil huit cent vingt quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Maillard Marie Rose, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Seublens (Sribong) domiciliée à Villars-Mierclin

Noms des parents :

fille de Jacques Maillard et de Marie Anne née Roullin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Seublens le vingt-un Janvier mil huit cent trente trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Geney, Villars-Mierclin et Seublens le
 dix-sept Mai mil huit cent vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Mlysse Sabon
L'épouse a déclaré ne savoir signer

des témoins :

E. Carrard à Brocilles
Louis Torche à Geney

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Acte de naissance de l'époux.
" " " " de l'épouse.
" " " " de naissance de la femme de l'époux.

officiers de l'état civil de
Bollevillars et Gaumond.

N^o 3.
 Chenevard et Glarner.
 R.T.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Arde-m-Dilles mil huit cent
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Chenevard Henri Charon
 de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles
 fils de feu Jean Michel Chenevard et de Jusette née Gessney, sa veuve
celibataire à Corcelles.
 né à Corcelles le quatre Mai mil-huit-cent-cinquante-neuf.

et
 2. Glarner Elise, ménagère
 de Meyringen, (Berne) domiciliée à Corcelles-le-Jorat
 fille de feu Gaspar Glarner et de Marianne née Salzmann
celibataire à décédé.
 née à Sottens le quinze Janvier mil-huit-cent-cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt Juin et à Meyringen le
premier Dilles mil-huit-cent-huitante-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chenevard
Elise Glarner.

des témoins :

E. Carraro à Corcelles
J. Louis Porchet.

l'officier de l'état civil :

A. Chenevard.

Papiers présentés :

Actes de naissance des
époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Meyringen.

N° 11

Chenevard et Chenevard

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent quarante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chenevard Louis - Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Grand domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fil de dequnt Pierre François Chenevard de Suzanne Henry, docteur

Etat civil :

Celibataire trois

Date de la naissance :

né à Corcelles le vingt septembre mil-huit cent quarante

Nom et profession de l'épouse :

2. Chenevard Anne - ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Grand domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

filie de dequnt Jean Henri Chenevard et de dequnt Marie Madeleine Chenevard, de Corcelles

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le dix neuf Juin mil-huit cent quarante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le seize octobre mil-huit cent quarante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chenevard
Anne Chenevard

des témoins :

E. Carrard à Corcelles
Stanislas Freymont à Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de naissance des
époux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le n° 11 de la page 36 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1884. Les deux doubles du présent registre sont conformes et que nous certifions.
Un double a été transmis le 7 Janvier 1885.
L'autorité cantonale en conformité de l'art. 2 de la loi.



Corcelles le 11 Décembre 1884.
J. Chenevard

n° 1.
Clerget et Danalet.

Anjourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clerget Constant, menuisier
de Combrémeun le Petit domicilié à Combrémeun le Petit
fils de Jacques François Clerget et de Marie Louise nee Haussez de Combrémeun
Etat civil : Célibataire
né à Combrémeun le Petit le huit juillet mil-huit-cent-soixante-cinq

et
2. Danalet Elise
de Hermenches domiciliée à Perroy
fille de Louis Danalet, Agriculteur et de Sophie nee Blaine
Etat civil : Célibataire
née à Hermenches le deux Décembre mil-huit-cent-soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Hermenches le treize & Combrémeun le quinze
et à Perroy le dix huit Janvier mil-huit-cent-quatre-vingt-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par arrêt du tribunal civil de
Bayonne en date du 19 décembre
1888 le mariage ci-dessus a été
dissous par le divorce, en conformité
de l'art 26 lettre C de la loi Pénale
du 24 décembre 1894.
Le divorce a été prononcé contre l'épouse
Coculle le 10 février 1889
Pour copie conforme
M. Chenevard.
Communiqué au dépôt au canton de St-Jean

Signatures

des époux :
Constant Clerget
Elise Clerget

des témoins :
Félic Danalet à Hermenches
Emma Danalet à Hermenches

Papiers présentés :
Autorisation de l'office
de Combrémeun le-Grand

l'officier de l'état civil :
M. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Combrémeun et Mendon.

N° 2.
Delessert et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril mil huit cent
soixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delessert Charles Constant Agriculteur
de Geney to Jorat domicilié à Geney
fils de feu Jean François Louis Delessert et de Marie Louise née Dufour Geney
Célibataire

né à Poliez to Grand le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Gavillet Nancy messagère
de Geney to Ucherens domiciliée à Geney
fille de Jean Samuel Gavillet et de Emilie née Guignel Geney
Célibataire

née à Geney le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Geney to Ucherens le dix-sept février
mil huit cent soixante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Delessert
Nancy Delessert

des témoins :

Lucien Gavillet à Geney
Emmo Gavillet à Geney

Officier de l'état civil :

J. Denevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Anticipation du père de l'épouse

N^o 3.
Viret et Viret.

Aujourd'hui vingt quatre Avril. mil huit cent
~~quatre~~ cinquante cinq (1885) par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Viret Héli Louis Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Mierclin domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Viret, agriculteur et de Jeanne Louise née Bonly, d'origine,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villars-Mierclin le dix-neuf Mai mil-huit-cent-cinquante-huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Viret Elise et Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Mierclin domiciliée à Villars-Mierclin

Noms des parents :

fille de Alexis Viret, agriculteur et de Louise née Rozat, à Villars-Mierclin.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Villars-Mierclin le dix-neuf février mil-huit-cent-soixante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à en lieu à Corcelles le vingt quatre et à
 Villars-Mierclin le vingt sept Mars mil-huit-cent-huitante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Louis Viret
Elise Viret

des témoins :

Louis Chenevax à Corcelles
Jean Rozat à Villars

l'officier de l'état civil :

A. Chenevax

Papiers présentés :

Certes et naissance des
Époux

~~Le mariage a été communiqué aux~~

officiers de l'état civil de

Poligny le Grand.

N^o H
Müller et Landweer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juin mil huit cent
huit cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Müller Joseph, Camier

de Musslingen (Solme) domicilié à Repras

fil de Josephine Müller et de _____

_____ Célibataire

né à Andrefin le dieu février mil-huit-cent-soixante-cinq.

et
2. Landweer Caroline Catherine

de Vorderthal (Schwiz) domiciliée à Repras

fille de Joseph Balthasar Landweer et de Elisabeth née Duboisson.

_____ Célibataire

née à Kanderow le deux Septembre mil-huit-cent-soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Repras le huit, à Musslingen le huit
et à Vorderthal le deux Juin mil-huit-cent-huitante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Joseph Müller
Caroline Müller

E. Carrard à Breccles
Louis Forchet à Breccles

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vorderthal et Musslingen.

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux.
Autorisation du père de l'épouse.

Par jugement rendu le 2 Mars 1910, le Tribunal d'arrondissement de Zurich a déclaré nul le divorce. Le mariage ci-dessus Müller et Landweer. Ce divorce a été prononcé contre l'étranger.

Repras, le 14 Avril 1910.
J. Gillmann

N° 18.
Gatabin et Sabou.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent
mille cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gatabin Jean Pierre tailleur d'habits
de Dommarin domicilié à Bency
fils de François Samuel Gatabin et de Marie Louise nee Pi doux, décédés.
Célibataire

né à Neudouze le quatorze Janvier mil huit cent quarante trois.

et
2. Sabou Marguerite Fanny sans profession
de Bency domiciliée à Bency.
fille de Jean François Sabou et de Sophie nee Chales, à Bency.
Célibataire

née à Bency le deux septembre mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Bency le Dommarin le vingt trois
Mai mil huit cent mille cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Pierre Gatabin
Fanny Gatabin

des témoins :

E. Carrard à Corcelles
J. Fubet à

l'officier de l'état civil :

A. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Actes de Naissance des
époux.

officiers de l'état civil de

St Dizier le Grand.

Par décision du conseil
d'état en date du cinq
Janvier 1886. l'acte de
mariage ci-dessus est rectifié en
ce sens qu'il est ajouté la
bourgeoisie de St Dizier à
celle Dommarin dans
l'état civil de l'époux Jean
Pierre Gatabin.

Donné le 13 Janvier 1886

A. Chenevard

communiqué au Département
de St Dizier le Grand et St. Dizier.

N° 6.

Jaton et Jordan.

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent

huitante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaton Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Geneyte Sorat domicilié à Geney

Noms des parents :

fils de Allyste Darm, agriculteur et de Jeanne Marie dite Bidoux, d'icelle.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Geneyte vingt-deux le Septembre mil huit cent soixante-deux :

Nom et profession de l'épouse :

2. Jordan Elisa, ménagère ^{et}

Lieu d'origine et de domicile :

de Carouge domiciliée à Cocelles

Noms des parents :

fille de feu Charles Jordan et de Marianne Louise dite Gilliard.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cocelles le dix-neuf le Janvier mil huit cent soixante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cocelles et Geneyte vingt-quatre et à Carouge le vingt-cinq Septembre mil huit cent huitante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Jaton
Elisa Jaton

des témoins :

E. Carrard à Cocelles
Eugénie Carrard

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux.
Autorisation de la Mère et du
Père de l'épouse.

L'officier de l'état civil :

A. Demward
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Niziers.

N° 7
Senelier et Mellet.

Anjourd'hui cinq Decembre mil huit cent
soixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Senelier Abel Instituteur, (Champigny sur Marne Seine)

Lieu d'origine et de domicile :

de Crignee Francaise domicilié à Montpreuxres, avant :

Noms des parents :

fil de Louis Senelier et de Madelaine Fevrier, sa femme.

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à Boullée (Nieme, France) le seize Decembre mil huit cent soixante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Mellet Rosine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreuxres (Vaud, Suisse) domiciliée à Montpreuxres

Noms des parents :

filie de Jean Pierre Mellet, Agriculteur et de Genevieve Julie Moennoz, deidee

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Montpreuxres le dix-sept Juillet mil huit cent soixante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles (Nieme) les huit et quinze Novembre; à Champigny, Seine les quinze et vingt-deux Novembre; à Montpreuxres le deux Novembre mil huit cent soixante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Senelier Abel
Rosine Senelier

des témoins :

Emile Mellet à Montpreuxres
Francois Begamey Vers chez les Blancs

l'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux; autorisation
des parents de l'épouse. Declaration de
Ambassade de France à Berne, prévue
par l'article 31 de la loi.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

du Département de Justice
et Police.

Année 2 Février 1886
A. Chenevard

Le N° 7 de la page 43 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1885. Les deux actuels sont confirmés, ce que nous certifions. Corcelles le 31 Decembre 1885.
Un double du présent registre a été adressé à l'autorité cantonale le 1^{er} Janvier 1886.



A. Chenevard

N° 1Rod et Rossel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Arrente Mars mil huit cent
huitante. six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rod Jules, agriculteur
de Ropraz Corcelles et Mézières domicilié à Ropraz
fils de Gierre Daniel Rod et de Jeanne Françoise née Gasche, décédée
Célibataire

né à Ropraz le sept août mil. huit. cent. quarante. sept.

2. Rossel Thérèse, ménagère
de Cerniaz domiciliée à Corcelles
fille de Jean Louis Rossel et de Jeanne Françoise née Gillieron
à Corcelles. ; Célibataire

née à Ropraz le huit Mai mil. huit. cent. soixante. quatre.

Les publications ont eu lieu à Corcelles Ropraz et Mézières le premier Mars
à Cerniaz le quatre Mars mil. huit. cent. huitante. six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Rod
Thérèse Rod

des témoins :

Jules Steiner à Corcelles
François Bonnet idem

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et Villargol.

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Registre des mariages A.

N^o 2.
Porchet & Gilliard.

Aujourd'hui vingt-deux JUILLET mil huit cent
Amisande - six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Porchet Jules, Agriculteur
de Corcelles le Jorat domicilié à Corcelles
fils de Jacques Louis Porchet et de Jeanne Françoise Marie Devaud, décedée
Etat civil : Célibataire

né à Corcelles le vingt-neuf Janvier mil huit cent quarante sept

et
2. Gilliard Emma, ménagère
de Montpreveyres et Mézières domiciliée à Corcelles
fille de Stéphane Gilliard & Carouge et de _____
Etat civil : Célibataire

née à Montpreveyres le die Mai mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Mézières le quatorze Juin
à Montpreveyres le quinze Juin mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Porchet
Emma Porchet

des témoins :

Louis Porchet à Corcelles
Juste Porchet à Pexey

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Actes de Naissance des
époux

officiers de l'état civil de

Mézières

Le N^o 2 de la page 45 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1886. Les deux doubles
sont conformes à ce que nous certifions. Corcelles le 31 Décembre 1886



J. Chenevard

1887

N^o 1.
Curchod & Dizerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui Vingt-trois cloil _____ mil huit cent
Amixante. Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Curchod Héli, Agriculteur _____

de Dommarin _____ domicilié à Gossens _____

filz de Jean Pierre Daniel Curchod _____ et de Jeanno Louise née Gillieron _____

_____ Célibataire _____

né à Gossens le vingt-six novembre mil-huit-cent-cinquante _____

2. Dizerens Aline, ménagère _____

de Lutry _____ domiciliée à Teney _____

fille de Mario Henriette Dizerens _____ et de _____

_____ Célibataire _____

née à Teney le quinze Mars mil-huit-cent-soixante-six _____

Les publications ont eu lieu à Teney le vingt-deux, à Dommarin le
vingt-cinq, à Lutry et à Teney le vingt-six Mars dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Curchod
Aline Curchod

des témoins :

Pierre Gavillet à Montaubion
Elvire Delmas à Teney

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Attestation de l'officier d'état
Civil de St. Georges.

officiers de l'état civil de

Lutry, Poligny Grand et St. Georges.

N° 4
Cavin & Porchet

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent
soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :
 1. Cavin Ernest, agriculteur
 de Vulliam domicilié à Corcelles
 fils de Philippe Cavin et de Jeanne née Bernand & Corcelles
 Etat civil : Célibataire
 né à Saint-Cierges le vingt Septembre mil huit cent soixante six
 et
 2. Porchet Lea, ménagère
 de Corcelles le Grand domiciliée à Corcelles
 fille de Louis Porchet et de Jeanne Louise née Abenjoy
 Etat civil : Célibataire
 née à Corcelles le six décembre mil huit cent soixante deux
 Les publications ont eu lieu à Corcelles le six et à Vulliam le neuf août dernier

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Ernest Cavin
Lea Cavin

des témoins :
E. Carré à Corcelles
Pierre Porchet à Corcelles

Papiers présentés :
Actes de naissance des
époux

Officier de l'état civil :
A. Chenevard
 Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Mezieres

1887

No 3
Favre & Gorchet.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil huit cent
 cinquante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Favre Emmanuel Louis, Charpentier,
 de Chateau d'Or domicilié à Berchou
 fils de Jeannette Favre et de
veuf de Louise Helene née Genier depuis le seize août mil huit cent cinquante cinq
 né à Paris le douze Juin mil huit cent soixante.

2. Gorchet Louise, ménagère
 de Corcelles le Joux domiciliée à Corcelles, avant d'être
 fille de Gerey Noram Gorchet et de Marie née Nico, domiciliée à Corcelles.
Célibataire
 née à Corcelles le vingt sept Août mil huit cent soixante quatre.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt neuf avril; à Berchou le deux,
puis à Chateau d'Or le cinq Mai mil huit cent cinquante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Emmanuel Louis Favre
Louise Favre

des témoins :

Donat à Corcelles le Joux
Elisa Arnaud Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. Chenevard.

Papiers présentés :

acte de mariage de l'époux,
acte de décès de sa première femme
acte de naissance de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
St Cinget et Chateau d'Or.

Toutes ces pièces remplacées par l'autorisation de l'officier de St Cinget.

*avec le 27 octobre 1887
 Le Juge
 J. de Corcelles*

N° 11
Gavillet et Saquier

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent
soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Gavillet Jean Samuel, Agriculteur
de Geney et Bucheres domicilié à Geney
fils de Jean Abram Gavillet et de Jeanne Susanne née Duquiaux; décédée
Emf d'Emilio née Guignot depuis le dix Octobre mil huit cent soixante six
né à Bucheres le vingt avril mil huit cent trente cinq

et
2. Saquier Virginie Julie née Bidou, ménagère
de Démoré et Cronay domiciliée à Saint-Cierges
fille de Edmond Bidou et de Marie Marguerite née Viss, décédée
veuve de Constant Saquier depuis le deux août mil huit cent soixante six
née à Loudan le vingt avril mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Geney le dix, à St Cierges et Bucheres le sept,
à Démoré et Cronay le huit Novembre mil huit cent soixante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux : Jean Samuel Gavillet E. Carraro à Corcelles
l'épouse a déclaré ne savoir signer. Jules Steiner

L'officier de l'état civil :
J. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Actes de naissance des époux,
acte de décès de la première épouse,
" " du premier époux.

Mandon, St Cierges et Domelaye.

N° 5.

Barbey et Nicollier.

Aujourd'hui six décembre mil huit cent
quarante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barbey Daniel Charles, négociant-mannequin

Lieu d'origine et de domicile :

de Rognaz et de Grandcour (Vaud) domicilié à Bulle (Fribourg).

Noms des parents :

fils de Jean Frédéric Barbey décédé, et de Marquise Adèle née Rochat, 2^e Bulle.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Genève le cinq Janvier mil-huit-cent-quarante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Nicollier Marie Marguerite, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Damont dessus domiciliée à Bulle

Noms des parents :

fille de Jean Louis Gabriel Nicollier et de Marie Sophie née Jaquin, décédés,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Neuchâtel le sept Décembre mil-huit-cent-quarante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bulle le dix-neuf, à Rognaz le vingt-un, à Damont,
dessus le vingt-deux et à Grandcour le vingt-trois Novembre mil-huit-cent-quarante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

D. Barbey
M. Nicollier

des témoins :

J. Bouley Montreux
G. Raafleub Cron

l'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de,

Bulle, Damont dessus
et Grandcour.

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Bulle.

Le N° 5 de la page 50 est celui de la
seconde inscription faite dans l'année 1887.
Les deux doubles du présent registre sont
conformément ce que nous certifions.

Cornettes le 21 décembre 1887
J. Chenevard

Un double a été adressé le 4 Janvier 1888

Autorité Cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Cornettes le 11 Janvier 1888

J. Chenevard



1888.

N^o 1
Dumas et Gillieron

Aujourd'hui sept février mil huit cent
huitante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dumas Jean Joseph Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sommantier (Bribois), domicilié à Corcelles le Sorat

Noms des parents :

fil de Claude Dumas et de Marie née Cordoy décédée

Etat civil :

veuf de Marie Louise Gussayes épouse légitime le 10 octobre mil huit cent huitante

Date de la naissance :

né à Sommantier le vingt-cinq juin mil huit cent quarante trois;

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillieron Siraphine ^{et} Clémence, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz domiciliée à Ropraz

Noms des parents :

fille de Jean Daniel Auguste Gillieron et de Marie Madelaine née Favre, à Ropraz,
Célibataire

Etat civil :

née à Avry d'Avand Gond le douze mai mil huit cent soixante sept.

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Ropraz le dix huit, à Sommantier le vingt Janvier mil huit cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joséph Dumas
Clémence Dumas

des témoins :

Pierre Boudet à Corcelles
Jeanne Hoffsch Corcelles.

Papiers présentés :

Acte de mariage de l'époux.
Acte de décès de sa première épouse
Acte de naissance de la future.

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sommantier.

N° 2

Saccaud et Guggu

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent
huitante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Saccaud Emile - Eugène, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Trévouloz domicilié à Sargens

Noms des parents :

fils de Abram Frédéric Saccaud et de Susanne Marie née Gillieron

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Trévouloz le vingt-huit décembre mil-huit-cent-soixante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guggu Clémence

Lieu d'origine et de domicile :

de Buchholterberg (Berne) domiciliée à Sargens

Noms des parents :

filles de Gottfried Guggu et de Marianne née Jordan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles-le-Jorat le vingt-deux mil-huit-cent-soixante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trévouloz et Sargens le dix-sept à Buchholterberg
le dix-huit Janvier mil-huit-cent-huitante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Eugène Saccaud
Clémence Saccaud

des témoins :

Gottfried Guggu
Marie Saccaud, St Simon et Sébastien
sa femme Guggu
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier d'état civil
de Lucens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lucens et Buchholterberg (Jura)

N^o 3.
Guignet & Gasche.

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent
Amixante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guignet Alfred, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatillens domicilié à Jency

Noms des parents :

fil de Louise Guignet née Gasche ~~et de~~ agriculteur à Perles

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Perles le dix décembre mil-huit-cent-soixante-quatre,

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Gasche Emma, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Jervion domiciliée à Carrouge

Noms des parents :

filles de Jacques Louis Gasche, décedé et de Jeanette née Maury, agriculteur à Perles

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Perles le douze Janvier mil-huit-cent-soixante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chatillens, Jervion, Perles, Carrouge & Jency
le six Avril mil-huit-cent-soixante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Guignet
Emma Guignet.

des témoins :

Emile Pasche à Perles
E. Carron à Corcelles.

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard.

Papiers présentés :

Acte de naissance des futurs époux.
Acte de décès du père de l'époux.
Acte de décès de la mère de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Perles & Mézières.

Le N^o 3 de la page 53 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1888. Les deux doubles
du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Corcelles le 21 décembre 1888.

A. Chenevard.

Un double du présent registre a été transmis à l'autorité consulaire de Jency le 2 Janvier 1889 en
conformité de l'art. 2 de la loi.



A. Chenevard.

*en l'absence de l'officier de l'état civil
de Jency
le 21 décembre 1888*

1890.

No 1
Porchet Porchet.

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil huit cent
nonante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Porchet Philippe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fils de ~~deux~~ Jean Porchet et de Jeanne Françoise née Drappin

Etat civil :

~~veuf de Louise Augustine née Lucanin depuis le premier Janvier mil huit~~

Date de la naissance :

né à Corcelles le vingt-trois avril mil huit cent quarante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Porchet Isaline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

filles de François Henri Porchet et de Suzanne Esther née Mojemier

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le onze Mai mil huit cent cinquante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le deux avril mil huit cent nonante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Philippe Porchet et Isaline Porchet
Jean E. Carrard à Corcelles
J. Chenevard

Papiers présentés :

L'officier de l'état civil :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la première femme
de l'époux.

J. Chenevard
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

acte 29 octobre 1890
de Porchet
de Corcelles

Un double du présent registre a été mis à l'autorité Cantonale en conformité de l'art 2 de la loi.
Corcelles le 2 Janvier 1891.

J. Chenevard.



1881

N° 1
Rod & Gavillet

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent
quarante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rod Jean David Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz-Crocelles & Mézières, domicilié à Geney

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Rod et de Jeanne Susanne de Moirak décedés

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ropraz le vingt Mai mil-huit-cent-quarante-neuf.

Nom et profession de l'épouse :

2. Gavillet Fanny Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Geney et Vucherens, domiciliée à Geney

Noms des parents :

fille de Sophie Gavillet et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Geney le un décembre mil-huit-cent-septante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Geney & Vucherens & Aronce
un décembre mil-huit-cent-quarante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean David Louis Rod
Fanny Elise Rod

des témoins :

Jr Louis Porchet
Jr [Signature]

l'officier de l'état civil :

J. Chenevard

Papiers présentés :

leurs actes de naissance.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Geney

Geney
et Mézières.

1891.

N° 2.
Dancet et Gillieron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die Mars, mil huit cent
quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dancet Gaspard Louis Samuel, agriculteur
de Borex à Bogu Mossey domicilié à Ropraz
fils de Jean Louis Dancet et de Adèle Cécile née Margot
Célibataire

né à Borex le deux décembre mil huit cent-soixante-cinq

2. Gillieron Elise, ménagère^{et}
de Servion domiciliée à Ropraz
fille de Edmond Albert Gillieron et de Marie Françoise née Jossuel
Célibataire

née à Savigney le vingt Mai mil huit cent-soixante-sept.

Les publications ont eu lieu à Ropraz le treize à Borex le quatorze, à
Servion le quinze et à Bogu le seize février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Dancet
Elise Dancet

des témoins :

E. Carran à Corcelles
Gillieron Edmond

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

l'acte de l'indivision des époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Crans Gingins et Oron.

N° 3.
Jousson & Gillievon

Aujourd'hui vingt un Juillet mil huit cent
soixante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jousson Henri Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Isle et la Courbe domicilié à Jency

Noms des parents :

fils de Jean François Jousson & Apollon et de Françoise Henriette née Boire

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Aubonne le quatorze août mil-huit-cent-soixante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillievon Rosine Marie née Guignot, condamnée

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles Joux, domiciliée à Hermenches

Noms des parents :

fille de feu Jean Abraham Guignot et de Jeanne Louise née Favoy & Chebros

Etat civil :

veuve Henri Gillievon depuis le vingt-cinq mil-huit-cent-soixante-deux

Date de la naissance :

née à Corcelles le quatorze avril mil-huit-cent-cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles six-vingt & l'Isle le dix-neuf à Jency
le vingt-cinq & Hermenches vingt-sept Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jousson Henri Louis célibataire
Marie Rosine Jousson

des témoins :

E Carrard à Corcelles
Héli Zanatta Hermenches

Papiers présentés :

Leurs actes de Naissance,
actes de décès du premier Mari.

L'officier de l'état civil :

J. Chevillard
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

l'Isle et Moudon.

Les deux doubles du présent registre, certifiés conformes, ont été déposés le 31 décembre
1891, en conformité de la loi.

J. Chevillard

acte 22 Oct 1891
24 Oct 92
S. J. Chevillard
J. Chevillard

N^o 1
Genseyres et Laton.
R.F.

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent

soixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Genseyres Louis Agriculteur

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Jency

fils de feu Jean Daniel Genseyres et de Julie née Dussin

Célibataire

né à Arrens le seize Janvier mil huit cent soixante;

et
2. Laton Aline née Gavillet, Ménagère

de Jency-le-Jorat domiciliée à Jency

filles de feu Jean Emmanuel Gavillet et de Louise née Freymond, décédée

veuve de Jules Laton acquies le dix huit décembre mil huit cent soixante un.

née à Jency le dix Janvier mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Jency et Corcelles le dix sept Octobre mil huit cent soixante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Genseyres

Aline Genseyres

des témoins :

E. Carrard, inst

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès du 1^{er} époux.

Le N^o 1 à la page 58 est celui de la dernière inscription faite dans l'annoi 1895. Les deux doubles sont conformes ce que nous certifions. Ils ont été clos le 31 Décembre 1895 en conformité de la loi.

Auguste Chenevard comp^s



1806

N^o 1
Schopfer et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schopfer Emile, Courreur
de Chatelet (Gaanen) Berne domicilié à Lausanne
fils de Simon Henri Schopfer et de Marie Joséphine née Peret
Célibatairené à Crans le dix huit décembre mil huit cent septante
cinq

et

2. Rod Zélie matelassière
de Penez domiciliée à Cour St. Lausanne
fille de Auguste Rod et de Marie née Pasche
Célibatairenée à Penez le sept novembre mil huit cent
septante cinqLes publications ont eu lieu à Penez le seize, à Lausanne le sept
et à Chatelet le dix huit Novembre mil huit cent nonante six.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Schopfer Emile
Schopfer Zélie

des témoins :

François Veluz
Auguste Chenevard

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Autorisation de
l'office de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et Chatelet.

N° 1
Velu et Rod.

Aujourd'hui Sept Mai mil huit cent
nonante. Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu
1. Velu François Louis, prêcheur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fourcas domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Marc Henri Velu et de Louise née Meyer, à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Trarignins le vingt six Novembre mil huit cent
soixante-neuf.

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Rod Lucie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Teney domiciliée à Courmayeur Lausanne

Noms des parents :

fille de Auguste Rod et de Marie née Pasche

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Teney le die. sept. Mars mil huit cent
septante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Teney et Fourcas le seize, Lausanne et
Nyon le die. sept. Avril mil huit cent nonante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Velu
Lucie Rod

des témoins :

Schopfer Emile
Auguste Chenevier à Courmayeur

l'officier de l'état civil :

J. Chenevier

Papiers présentés :

Autorisation de
l'officier de Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Nyon
et Coppet.

N° 3.
Stoll & Genseyres.

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Stoll Jean, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlern (Bund) domicilié à Teney

Noms des parents :

fils de Auguste Stoll et de Henriette née Gaudin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sallavaux le vingt-cinq mil huit cent septante-cinq ;

Nom et profession de l'épouse :

2. Genseyres Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles domiciliée à Teney

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Gaudin et de Emilie née Guignat
divorcée de Félix Genseyres dès le vingt-trois Juin 1895 ;

Etat civil :

née à Teney le quatre Juin mil huit cent soixante-dix-sept ;

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Teney le 17 Juin ;
à Wahlern le 18 Juin 1896 ;

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Stoll
Emma Stoll

des témoins :

E. Carrard
H. Pichet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° actes de naissance des époux ;
2° l'acte de divorce ;

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wahlern

N° 11.
Ponthet & Leopold.

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent
nonante - Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ponthet Joseph, Scieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Jerrignier, Haute Savoie domicilié à Roraz

Noms des parents :

fils de Joseph Ponthet et de Andriamone Thanchamp

Etat civil :

veuf d'Henriette Thanchamp née Gallin depuis le vingt trois novembre

Date de la naissance :

né à Pièrre le vingt huit cent nonante cinq
le vingt huit cent nonante cinq
= cinq.

Nom et profession de l'épouse :

2. Leopold Caroline Adèle Josephine

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Anglaise domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

fille de Charles Leopold et de Adèle née Chollet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Londres le trois juillet mil huit cent soixante
Cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles & Roraz le 5 Octobre
Jerrignier le 11 et 18 1896. De Londres on n'a pas retourné.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Ponthet
Caroline Ponthet

des témoins :

E Carrard inst
E Gillier

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

déclaration de l'Ambassade de France
Autorisation du Département
Actes de naissance
Acte de décès

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
A. Jerrignier



Le 31 décembre 1896, le présent registre est clos & signé par moi-même et les autres officiers de l'état civil.

A. Chenevard

Le double du présent registre a été déposé au greffe de la commune de Corcelles en conformité de l'art 6 de la loi du 2 Janvier 1894.

A. Chenevard

1847

N^o 1
Sauvageat et Duc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril mil huit cent
quarante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sauvageat Alfred, Agriculteurde Tency et Mars-la-Croix domicilié à Tencyfils de Pierre-François Sauvageat et de Rosalie GavilletCélibatairené à Tency le trois Janvier mil huit cent septante-

et

2. Duc Elisade Chavannes domiciliée à Chavannesfille de Jacques-Philippe Duc et de Jeanne-Marie CavinCélibatairenée à Chavannes le cinq Avril mil huit cent septante-troisLes publications ont eu lieu à Chavannes le onze et à Villarset Tency le quinze Mars mil huit cent quarante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Sauvageat
Elisa Sauvageat.

des témoins :

Henri Sauvageat
Clara Gavillet.

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

leurs actes de naissance

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et Schœler Grand

N^o 2.
Pasche & Bachmann.

Aujourd'hui quatorze Août mil huit cent
noventa-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pasche John, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Perlers domicilié à Toney

Noms des parents :

fils de Jean Pasche et de Suzanne Louise née Buffet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Perlers le vingt-cinq mil huit cent soixante-huit.

Nom et profession de l'épouse :

2. Bachmann Georgine, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Strengelbach, Argovie domiciliée à Toney

Noms des parents :

filles de Jean Albert Bachmann et de Georgine née Masson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-décembre mil huit cent septante-huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Toney le vingt-trois et à Perlers
et Strengelbach le vingt-cinq juillet de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

Traiteurs.

des témoins :

Actes de naissance des époux.
Autorisation du père Bachmann.

Eugénie Carrard
Emma Pochet

L'officier de l'état civil :

A. Chusard.

Signatures des époux.

John Pasche
Georgine Pasche

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Strengelbach et Cron.

N^o 3.
Roux et Mugny.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Août mil huit cent nonante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Roux Eugène, Agriculteur
de Tenay le Forat domicilié à Tenay
fils de François Samuel Roux et de Jeanette née Testaz
Célibataire

né à Tenay le neu Août mil huit cent septante deux

et
2. Mugny Cécile Alphonsine, Agriculteur
de Honnens (Strasbourg) domiciliée à Tenay
fille de Emmanuel Mugny et de Marie Josephine née Guiziger
Célibataire

née à Honnens le six Mars mil huit cent septante sept.

Les publications ont eu lieu à Tenay le dix sept et Honnens
le dix huit juillet mil huit cent nonante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Roux Eugène
Roux Alphonsine

des témoins :

E. Carrard ins
E. Carrard

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

Actes de Naissance
Des époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tenay

N^o H.
Chenevard et Liandot

RS

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
soixante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chenevard Alfred Tailleur
de Corcelles-l. Fonat domicilié à Mezières
fils de Helena Chenevard

Célibataire; soixante-neuf
né à Mezières le vingt juillet mil huit cent

2. Liandot Helene Tailleur

de Montpreveyres domiciliée à Les Collayes
fille de Henri-Jean Abram et de Eugénie née Gillieron;
Célibataire quatre

née à Montpreveyres le quatre-vingt mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu aux Collayes le vingt quatre; Mezières
Corcelles et Montpreveyres le 25 Octobre 1897.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Chenevard
Helene Chenevard

des témoins :

Eli Méhau
Auguste Chenevard

l'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mezières.

Papiers présentés :

Autorisation de
l'officier de Mezières.

Coiffie Coiffonne à la date double et Clot le 31 décembre 1897.

A. Chenevard.



1898

N^o *1*
Rod et Guesse

Aujourd'hui *Le vingt-cinq mars* mil huit cent
nonante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. *Rod Henri agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Peney-le-Jorat* domicilié à *Peney*

Noms des parents :

fil de *François Rod* et de *Marie Louise née*

Etat civil :

Célibataire *Vidman*

Date de la naissance :

né à *Peney-le-Jorat* le *28 juin 1876*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Guesse Marie ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Boulens et Moudon* domiciliée à *Peney*

Noms des parents :

fille de *Marc Eugène* et de *Louis Anna née*

Etat civil :

Célibataire *Mottet*

Date de la naissance :

née à *Sarigny* le *8 novembre 1873*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Par jugement rendu le 4 Mai 1909, le tribunal civil du district d'Oron a dissous par le divorce le mariage ci-contre Rod-Guesse en vertu de l'article 46, lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Ce divorce a été prononcé contre l'épouse.

Propr. 14 Juillet 1909.

E. Gillieron

amié le 25 août 1909 ce même jour

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Rod
Rod Marie

des témoins :

Suzanne Coppel
L. M. B. B.

L'officier de l'état civil :

A. Chenevard

Papiers présentés :

par leurs actes de naissance

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St-Cierges et Moudon



N^o 2.
Carvin & Pahud.

Aujourd'hui Dix huit octobre mil huit cent
nonante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Carvin François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vullyens domicilié à Corcelles

Noms des parents :

fil de Philippe Carvin et de Suzanne née Bourgeois

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oclagrens le un mai mil huit soixante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Pahud Suzanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Int. Vierges domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

fil de Daniel Georges et de Adèle née Pache

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Int. Vierges le trois janvier mil huit cent septante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Vullyens et à Int. Vierges les vingt-trois et vingt-quatre juillet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Carvin
Suzanne Carvin

des témoins :

Kules Steiner
Lucien Steiner

l'officier de l'état civil :

A. Charward

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Autorisation du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Nizy

N° 3
Rod et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Huit novembre mil huit cent
novante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rod Jules agriculteur
de Perrey-le-Jorat domicilié à Perrey
fils de François Rod et de Marie Louise ou Vidmar
Célibataire

né à Perrey-le-Jorat le vingt-sept octobre mil huit cent
septante

2. Bron Louise ^{et} Susanne, ménagère
de Sarigny et Pese domiciliée à Chailly-Sausan
fille de Pierre André Ravessand de Pauline née Zahler
Divorcée de Jacques Louis Bron depuis le 4 juin 1884
née à Sarigny le sept mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Perrey le quatorze octobre, Perrey Sarigny
et Sausan le quinze octobre mil huit cent novante
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Rod
Louise, Rod

des témoins :

Chenevard
Henri Rod

L'officier de l'état civil :

Auguste Chenevard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sarigny Cully et
Sausan

Papiers présentés :

Actes de naissance des
époux, Acte de divorce
de l'épouse

Le numéro 3, à la page 69 est celui de la dernière inscription faite dans l'année
1898. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Protesté le 31 Décembre 1898. - L'officier de l'état civil de Corcelles.

L. Gillieron

Un double a été remis le 5 Janvier 1899 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la Loi

Protesté le 5 Janvier 1899. -



L'officier de l'état civil de Corcelles.

L. Gillieron

Par jugement rendu le 21 Avril
1899, le Tribunal du district d'Oron
a dissous par le divorce le mariage
ci-dessus de Rod Jules et
Bron Louise
Autant de Sarigny et Pese
en décidant que l'époux ne
pourra contracter un nouveau
mariage avant le terme de
trois ans.

Certifié conforme à l'original
au jugement produit par le
spécifié du Tribunal d'Oron
le 22 Juillet 1899 et inscrit
ici le 2^e Août 1899.

L. Gillieron
off. Etat civil

Vu le 17 Janvier 1899
Le Procureur
H. Somme

1900.

N° 1.
Gaillard & CharinAujourd'hui vingt-huit Ouil _____ mil ~~soixante~~ neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guillaud, Ami-Louis, Instituteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bulle _____ domicilié à Seney-le-Sorat _____

Noms des parents :

fils de Jules Gaillaud, décédé et de Rose-Augustine née Champod

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Bulle _____ le quatre Janvier mil huit cent septante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Charin, Adèle-Julie dite Julia Elisabeth _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Champagne _____ domiciliée à Démoret _____

Noms des parents :

fille de David Lucien Charin, Inst^r et de Adèle Marie née Sorcet à Démoret

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Grandson _____ le cinq février mil huit cent septante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bulle, Démoret, Champagne et Seney-le-Sorat les 21 et 22 Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Gaillaud
Julia Gaillaud.

des témoins :

Alphonse Touchin
Albert Thévenaz

L'officier de l'état civil :

E. Gillman

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bulle, Mollondin et Champagne

1900.

N^o 2
Prabiu & Liandet

Aujourd'hui neuf Novembre mil-neuf-cent ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Prabiu, Emile, Marichal

Lieu d'origine et de domicile :

de Corzevon domicilié à Montprevezys

Noms des parents :

fil de Jean Louis Prabiu et de Isabine née Liandet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Montprevezys le treize Avril mil-huit-cent-soixante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Liandet, Eugénie-Clara, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Montprevezys domiciliée à Montprevezys

Noms des parents :

fil de Eugénie Liandet et de Eugénie née Nicolas

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Montprevezys le vingt-un Janvier mil-huit-cent-soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corzevon et à Montprevezys les 17 et 19 Octobre 1900

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Prabiu Emile
Prabiu Clara

des témoins :

Liandet E. de Montprevezys
Jules Nothaux à Montprevezys

L'officier de l'état civil :

E. Gillman

Papiers présentés :

L'un et l'autre sont nés à Montprevezys
pour conséquent dispensés de produire des
actes

Le mariage a été communiqué au

l'officier de l'état civil de
Saint Pierre

1900.

No 2
Perisset et Gillieron

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil-neuf cent mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Perisset, Félix-Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Baulmes domicilié à Grandson

Noms des parents :

fils de David-Auguste François Immanuel et de Mario-Suzette née Ador, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Grandson le quatorze Mars mil huit cent septante

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillieron, Sophie-Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Dorat domiciliée à Corcelles-le-Dorat

Noms des parents :

fille de François Gillieron, décédé et de Rosine née Porchet à Corcelles

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles-le-Dorat le vingt-trois Janvier mil huit cent soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Baulmes, Grandson et Corcelles-le-Dorat
les 6, 8 et 9 Novembre 1900

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Perisset
Sophie Perisset

des témoins :

Jean Porchet à Corcelles
Domin Porchet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'Officier
de l'Etat civil de Grandson

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baulmes et de Grandson

Vu le 17 Janvier 1901
Le Préfet
H. Dumay

Le 31.3 à la page 42 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions

Reproché, 31 Décembre 1900.

Officier de l'état civil de Corcelles,

L. Gillieron

CANTON DE VAUD
ETAT CIVIL
CORCELLES

Un double a été remis le 6 Janvier 1901 à l'Autorité cantonale, en exécution de l'Art. 2 de la loi.

Reproché, 6 Janvier 1901.

Officier de l'état civil de Corcelles,

L. Gillieron

CANTON DE VAUD
ETAT CIVIL
CORCELLES

1901

N^o 1
Mottaz & Saton
125

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent un mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mottaz, Julien - Eugène, agriculteur

de Syens et de Montpreveyres domicilié à Poney-le-Sorat

filz de Edouard Mottaz, agriculteur et de Adèle née Mottaz, à Montpreveyres
célibataire

né à Syens le vingt-cinq juillet mil huit cent septante

2. Saton, Elise - Felicie^{et}, ménagère

de Poney-le-Sorat domiciliée à Poney-le-Sorat

fille de Marguerite Fanny Saton et décédée
célibataire

née à Poney-le-Sorat le vingt-trois décembre mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Syens, Montpreveyres et Poney-le-Sorat, les
12 et 14 Janvier 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Mottaz Eugène Julien
Mottaz Felicie Elise

Jean César Duperré Poney-le-Sorat
D. Sauré Cordes le-Sorat

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance de l'époux
- 2. Autorisation de Chr. Augst, Beleten, tu-
teur de l'épouse, lui fournissant des
contraintes de mariage

Vaney Rod
No 2

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *samedi vingt-trois Mars* mil huit cent
neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Vaney, Emile-Jules, boulanger*
 de *Cugy* domicilié à *Cugy*
 fils de *Jean-Louis, Vaney* et de *Emmanuèle Bourgeoisol, décédée*
Célibataire
 né à *Cugy* le *vingt-neuf Avril* mil huit cent *septante*
deux

et
 2. *Noel, Lina, ménagère*
 de *Corcelles-Mézières, Dinouze et Repuaz* domiciliée à *Repuaz*
 fille de *Louis Rod, décédé* et de *Julienne Hamard, sa veuve*
Célibataire
 née à *Cugy* le *cinq Novembre* mil huit cent *soixante*
deux

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Sec, Repuaz, Cugy, Mézières*
et Dinouze les *24, 25, 26 et 28 Janvier 1901*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Emile Vaney
Lina Vaney

des témoins :
Julie Echaud à Cugy
Maurice Hamard à Cugy

L'officier de l'état civil :
E. Gillman

Papiers présentés :
Autorisation régulière de l'officier
de l'état civil de Bottens pour la celi-
bation des ces mariages ici

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Bottens, Mézières et Mollondin

N^o 3.
Gillieron & Cheneward

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui samedi vingt-sept avril mil huit cent
mil neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Henri, agriculteur

de Roovre domicilié à Roovre

fil des défunts Jean Louis Gillieron et Jeanne Marie née Pasche

veuf en 2^e nocces de Helene née Rod, de le 1^{er} avril 1900

né à Roovre le quinze avril mil huit cent soixante-trois

2. Cheneward, Adèle^{et}, modiste

de Corcelles-le-Toratz domiciliée à Corcelles-le-Toratz

fille des défunts Jean Michel Cheneward et Suzette née Gessenau

célibataire

née à Corcelles-le-Toratz le cinq Mars mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Roovre et Corcelles-le-Toratz le 4 avril 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gillieron
Adèle Gillieron

des témoins :

Louis Carin à Roovre
Louis Rod

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Le présent pas de pièces, les deux étant
nés dans l'arrondissement. Le décès de la
première femme de l'époux étant aussi
inscrit dans les Registres de l'état civil de
Corcelles-le-Toratz.

officiers de l'état civil de

George Gilliard
N° 4.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *samedi vingt Juillet* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent-
1111 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *George Henri-Frédéric*, employé aux Trains P.M.E.
de *Quibroye* domicilié à *Clarens* près le *Châtelard*
fils de *Paul George* et de *Justine née Pasche*, agriculteurs à *Savion*
Célibataire
né à *Savion* le *vingt cinq* *Avril* mil *huit cent septante-huit*

2. *Gilliard Emma*, ^{et} *couturière*
de *Mézières* ou de *Montreux* domiciliée à *Montreux*
fille de *Henri Gilliard*, *décédé* et de *Scamette née Foyet* à *Montreux*
Célibataire
née à *Montreux* le *vingt quatre* *Janvier* mil *huit cent septante six*

Les publications ont eu lieu à *Quibroye, Montreux, Mézières et Châtelard*,
les *21, 22 et 23* *Juin* *1901*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. George
Emma George

des témoins :

Henri Gilliard, à Montreux
Emma Cusinay

L'officier de l'état civil :

G. Gilliard

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières, Oron et Montreux

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

N^o 5.
Gindroz & Lavanchy

Aujourd'hui Mercredi quatre-vingt-trois mil huit cent
 mil neuf cent-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. Gindroz Ernest, boulanger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

de Montpreveyes domicilié à Montpreveyes
 fils de Jules Gindroz, laitier et de Charlotte-Lydie née Lavanchy
 domiciliés à Carouge
 célibataires
 né à Savigny le dix-sept Janvier mil huit cent septante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Lavanchy Adèle-Hélène, couturière
 de Savigny ex de Foel domiciliée aux Cullayes
 fille de Aimé Lavanchy, menuisier et de Maria née Gillieron, domiciliés aux Cullayes
 célibataires
 née aux Cullayes le vingt-cinq Avril mil huit cent septante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyes, Cullayes et Savigny le 3 Juillet et
 à Foel le 5 Juillet 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ernest Gindroz
Adèle Gindroz

Gindroz Jules Carouge
Peytremet Céline Lausanne.

L'officier de l'état civil :

G. Gillieron

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Extraits de naissance des deux futurs époux

officiers de l'état civil de

Mérieres, Savigny et Foel

N° 2
Butticaz & Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui lundi seize Septembre mil neuf cent un ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Butticaz, Adrien, Evangeliste

de Châtelard, Jongny et Guidouz domicilié à Guidouz

fil de Auguste Butticaz, déd. et de Emma née Corbat, au Craytorrens

Célibataire

né au Craytorrens / Guidouz le premier Juin mil huit cent septante-sept

et
2. Gillieron, Nancy, sans profession

de Corcelles-le-Soratz domiciliée à Corcelles

fille de François Gillieron, déd. et de Rosimée Porchet, à Corcelles

Célibataire

née à Corcelles-le-Soratz le dix-neuf Mai mil huit cent septante-six

Les publications ont eu lieu à Jongny, Châtelard, Guidouz et Corcelles-le-Soratz les 15, 16 et 17 août 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Butticaz

Nancy Butticaz

des témoins :

Jean Porchet à Corcelles

Gustave Porchet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint-Saphorin, Montgenève et Corsier

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Saint-Saphorin pour célébrer des mariages à Corcelles

N° 7.
Quany & Rod

Aujourd'hui jeudi vingt-six Décembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent un~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Quany, Paul, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevroux domicilié à Teney-le-Torat

Noms des parents :

fils de Henriette-Marianne Quany ménagère à Chevroux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chevroux le vingt-six Septembre mil huit cent septante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Rod, Marie-Louise, ^{et} ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Teney-le-Torat domiciliée à Teney-le-Torat

Noms des parents :

fille de Jean Louis Rod et de Rosine née Rod, domiciliés à Teney-le-Torat

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Teney-le-Torat le quatre Octobre mil huit cent huitante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Teney-le-Torat le 4 et à Chevroux le 8 Décem-
bre 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Quany Paul
Marie Louise Quany

des témoins :

Eugène Rochet à Mauchon
Lancy Rod Teney-le-Torat

L'officier de l'état civil :

E. Tillier

Papiers présentés :

Extraits de naissance du futur époux
La future épouse étant inscrite à Cor-
celles, est dispensée de déposer un
extraits de naissance

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Grandcour

Vu le 15 Janvier 1902
Le Préfet
H. Bouma

Le 24. 7, oi la
doublet du fait est

page 79 est la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux
registres sont conformes. Ce que nous certifions.

L'Officier de l'état civil de Corcelles,
E. Tillier

Teney-le-Torat le 31 Décembre 1901.

Un double a été remis le 4 Janvier 1902 à l'Autorité cantonale de Grandcour en exécution de l'art 2 de la Loi.



L'Officier de l'état civil,
E. Tillier

Stucki & Loup
N^o 1

Aujourd'hui *Samedi cinq Juillet mil neuf cent deux* ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Stucki, Alfred-Samuel, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dientigen (Bas)* domicilié à *Ropraz*

Noms des parents :

fils de *Christian Stucki, décédé* et de *Luce-Marie née Lornaz, à Ropraz*
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à *Favug* le *quatorze Juillet mil huit cent huitante deux*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Loup, Marie-Elise, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* domiciliée à *Mézières*

Noms des parents :

fille de *Daniel Loup* et de *Mélanie née Saquier, à Mézières*
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à *Rougemont* le *vingt deux Mai mil huit cent huitante deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dientigen, Rougemont, Ropraz et Mézières*
les *18, 19 et 20 Juin 1902*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Stucki
Marie Stucki

des témoins :

Stéphen Dubois Mézières
Stéphen Jordan Mézières

L'officier de l'état civil :

S. Gillieron

Papiers présentés :

Extraits de naissances du futur époux
Extraits de naissances de la future épouse
Autorisation de la mère à l'époux mineur

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dientigen, Rougemont et Mézières

Gaville et Débat
 No 2
 R.F.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *jeudi dix huit mil neuf cent deux* ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Gaville, Aimé-Henri*, agriculteur

de *Percy-le-Vorac et Bucheres* domicilié à *Percy-le-Vorac*

fil de *Henri-Samuel Gaville* et de *Elisabeth Gaville*, à *Percy*

Célibataire

né à *Percy-le-Vorac* le *treize novembre mil huit cent soixante-un*

2. *Débat, Alice-Isabelle*, *mineure*

de *Syens et Rossanges* domiciliée à *Hallancourt et Mondou*

fille de *Alfred Débat*, *décédé* et de *Adeline Gué, veuve Mondou*

Célibataire

née à *Hallancourt et Mondou* le *vingt-trois juillet mil huit cent septante-cinq*

Les publications ont eu lieu à *Syens, Rossanges, Bucheres et Mondou* le *12 Mai* et à *Percy-le-Vorac* le *13 Mai 1902*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaville Aimé-Henri
Gaville Alice-Isabelle

des témoins :

Débat Lucien Vallancourt
Gaville Arine Percy-le-Vorac

L'officier de l'état civil :

E. Tillier
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extraits de naissances des futurs époux
Actes de publication de mariages affichés
à Syens, Rossanges, Bucheres, Mondou et
Percy-le-Vorac.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mondou

N^o 2
Porchet & Gilliéron

RS

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui, mercredi trente ~~huit~~ ^{neuf} mil neuf ~~cent~~ ^{deux} par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Porchet, John**, agriculteur
de Corcelles-le-Sorac domicilié à Corcelles-le-Sorac
fils de François Porchet, agriculteur et de Susanne dite Sophie née Gilliéron
célibataire

né à Corcelles-le-Sorac le seize octobre mil huit cent septante-cinq

2. **Gilliéron, Nancy**, ménagère
de Corcelles-le-Sorac domiciliée à Corcelles-le-Sorac
fille de Emile Gilliéron, agriculteur et de Sophie née Gilliéron, à Corcelles
célibataire

née à Corcelles-le-Sorac le premier février mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Sorac, le 18 Juin 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Porchet John
Porchet Nancy

des témoins :

François Porchet, corcelles
Emile Gilliéron

L'officier de l'état civil :

E. Gilliéron

Papiers présentés :

Extraits de naissances du futur époux
Extraits de naissances de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 4
Corbay & Machereff

Aujourd'hui jeudi, onze Décembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :
1. Corbay, Charles-Louis, employé postal
de Lausanne, du Mont et d'Yverlinges domicilié à Lausanne
fils de Louis-François Corbay et de Gene Julie Vivian, sa femme
célibataire
né à Lausanne le vingt-neuf Novembre mil huit cent septan-
te-six
et
2. Machereff, Louisa-Françoise, Repasseuse
de Rueyes St. Laurent (Gibourg) domiciliée à Lausanne
fille de Joseph-Ernest Machereff et de Caroline née Orando, sa femme,
célibataire
née à Etagnières le vingt Octobre mil huit cent huitante-un

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, à Rueyes St. Laurent
et à Yverlinges, les 28, 30, 31 Octobre et 1 Novembre 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Corbay
Louisa Corbay

des témoins :

Martin Aubert
E. Avoué à Etagnières

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Autorisations régulières de l'offi-
ciers de l'état civil de Lausanne
portant la date du 9 Décembre 1902

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lausanne, Romanel, Yverlinges
et Estavayer-le-Gibloux

Le N^o 4 à la page 83 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902. — Les deux doubles
au présent registre sont conformes. — ce que nous certifions.
Protesté 31 Décembre 1902.



Officier de l'état civil,
E. Gillieron

Imp. E. A.

Un double a été expédié le 6 Janvier 1903 à l'Autosité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.



Officier de l'état civil,
E. Gillieron

Maulat & Ruhn
N° 1

Anjourd'hui *vendredi vingt Février mil neuf* ~~mil huit cent~~
~~cent trois~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Maulat, Sylvain*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars-Bouquin* domicilié à *Montpreveyres*

Noms des parents :

fils de *Ulysse-Henri Maulat* et de *Jenny, née Germond*, domiciliés à *La Sarraz*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Lucens* le *dix-sept Février mil huit cent septante-neuf*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Ruhn Hélène*, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bivikon-Ilman (Zürich)* domiciliée à *Montpreveyres*

Noms des parents :

fille de *Jacob Ruhn, marié* et de *Félicie née Brun*, domiciliés à *Repras*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Repras* le *vingt-six Juin mil huit cent septante huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Montpreveyres, Villars-Bouquin et Ilman* les *4 et 6 Février 1903*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sylvain Maulat
Hélène Maulat

des témoins :

Jacob Ruhn à Repras
Ulysse Maulat, Montpreveyres

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fiez et Ilman

Registre des mariages A.

N^o 2
Carin et Gillieron

Aujourd'hui vendredi douze Juin mil neuf cent trois — mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Carin Louis, marchand de bois

Lieu d'origine et de domicile :

de Sulliens domicilié à Ropraz

Noms des parents :

fils de Hen Daniel Carin — et de Sophie nee Carin, nee Ropraz

Etat civil :

veuf en 1^{er} noces de Evine Jaquier, dès le 2 Avril 1901

Date de la naissance :

né à Sulliens le huit Décembre 1866

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillieron nee Rod, Sophie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz domiciliée à Ropraz

Noms des parents :

fille de Hen Jean Daniel Rod et de Henne Jeanne Susanne nee Simon

Etat civil :

veuve en 1^{er} noces de Alfred Gillieron, dès le 25 Décembre 1895

Date de la naissance :

née à Ropraz le vingt sept Avril 1860

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sulliens et Ropraz les 16 et 21 Mai 1903

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Carin
Sophie Carin

des témoins :

Jules Jaquier à Ropraz
Emma Jaquier à Ropraz

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Contrat de mariage du futur époux
Contrat de mariage de la future épouse
Extrait de décès de Alfred Gillieron

Le mariage a été contracté aux

officiers de l'état civil de

Mexico

Le n^o 2 à la page 85 est la dernière inscription faite dans l'année 1903. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, comme nous certifions.

Ropraz 31 Décembre 1903.



L'Officier de l'état civil,

E. Gillieron

Imp. E. A.

Un double a été remis le 4 Janvier 1904 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 3 de la loi



Officier de l'état civil,

E. Gillieron

1904

N^o 1.
Guignard et Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, mardi, trente-un Mai mil neuf — mil huit cent
quatre — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guignard, Albert, agriculteurde L'Abbaye et de Bottens — domicilié à Bottens —fils de Constant Guignard, agriculteur et de Julie née Ozant, domiciliée à Bottens.
Célibatairené à Bottens — le quinze Mars mil huit cent septante-sept2. Gillieron, Elise, ^{et} ménagèrede Carouge et de Rozar — domiciliée à Rozar —fille de Alexandre Gillieron, agriculteur et de Fanchette née Palay, domiciliée à Rozar.
Célibatairenée à Rozar — le vingt-un Juillet mil huit cent huitante-unLes publications ont eu lieu à L'Abbaye, Bottens, Carouge et Rozar, les
9, 10 et 11 Mai 1904

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Guignard
E. Guignard

des témoins :

A. Jaquier, à Rozar
Alexandre Gillieron

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye, Bottens et Mézières

Papiers présentés :

Autorisation requise de l'officier
de l'état civil de Bottens portant
la date du 28 Mai 1904

Stucki & Delessert
N° 2.

Aujourd'hui *jeudi* ~~traine~~ *octobre* ~~mil neuf cents quatre~~ ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Stucki, Frédéric*, *boulangers*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Häutligen (Bane)* domicilié à *Syens*

Noms des parents :

fil de *Christian Stucki, agriculteur* et de *Mme Joséphine Louise née Klüg, divorcée*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Syens* le *16 Janvier* ~~mil neuf cents~~ *septante-cinq*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Delessert, Emma-Léa*, *et* *mineures*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sens-le-Voraz* domiciliée à *Sens-le-Voraz*

Noms des parents :

filles de *Louis-Henri Delessert* et de *Louise née Pichonnet, à Sens*

Etat civil :

Célibataires, mineures autorisées

Date de la naissance :

née à *Sens-le-Voraz* le *huit Novembre* ~~mil neuf cents~~ *soixante-quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sens-le-Voraz, Syens et Häutligen*
les *8, 9 et 10* ~~Septembre~~ *1904*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fredéric Stucki
Emma Stucki

des témoins :

P. Linder à Corulles
Henri Chenuard à Corulles

L'officier de l'état civil :

S. Sillier

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'officier de l'état civil de Menden
datée du 13 Octobre 1904

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Häutligen et Menden

3.
Desmoules Pasche

R F

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, samedi vingt-neuf Octobre mil neuf ~~mil huit~~ cent quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. Desmoules, Héli, agriculteur _____

de Rofraz _____ domicilié à Rofraz _____

fils de Gules Desmoules, agriculteur et de Emmotté née Red, à Rofraz _____
Célibataire _____

né à Rofraz _____ le vingt-cinq deux mil huit cent huitante-un

2. Pasche, Alice, ^{et} minagère _____

de Servion _____ domiciliée à Servion _____

fille de Alexis Pasche, charpentier et de Louise née Serr _____
Célibataire _____

née à Rofraz _____ le dix sept deux mil huit cent huitante-quatre

Les publications ont eu lieu à Rofraz le 20 et à Servion le 22 septembre 1904.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Héli Desmoules

Freymond a Corcelles

Alice Pasche Desmoules

Porchet a Corcelles

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Papiers présentés :

Carte de naissance du futur époux

Carte de naissance de la future épouse

Don

Le N° 3, de la page 88, est la dernière inscription faite dans l'année 1904. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

Rofraz, 31 Décembre 1904.

L'Officier de l'état civil,

E. Gillieron

Un double a été remis le 3 Janvier 1905 à l'Autorité cantonale en exécution de l'Article 2 de la Loi



L'Officier de l'état civil,

E. Gillieron

Par jugement rendu le 11 novembre 1909, le Tribunal civil du district de Lanjumeau, a déclaré par le divorce le mariage in-carte Desmoules Pasches. Le divorce a été prononcé aux torts réciproques des conjoints en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1884.

Rofraz, 31 Décembre 1909.

L'atteste :

E. Gillieron

off. d'état civil

ami le Dijonnet.

Vu le 23 Janvier 1905

Le Pèpe

H. Somay

Gordet n° 1. Gordet
29

Aujourd'hui, mercredi, vingt cinq Janvier mil neuf ~~mil huit~~ cent cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Porchet, Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Voray domicilié à Corcelles-le-Voray

Noms des parents :

fil de Suzanne Porchet, décédée et de Louise-Rose née Grollier, à Corcelles

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Corcelles-le-Voray le 31 Janvier mil huit cent soixante

Nom et profession de l'épouse :

2. Porchet, Ida, ménagère et

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Voray domiciliée à Corcelles-le-Voray

Noms des parents :

filles de Jean Louis Porchet, décédé et de Rosine née Ramuz, à Corcelles-le-V.

Etat civil :

veuve en 2^e noces de Leonard Porchet décédé le 21 Janvier mil neuf cent un

Date de la naissance :

née à Corcelles-le-Voray le vingt huit septembre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Voray le 4 Janvier 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Porchet
Ida Porchet

des témoins :

C^o P^o Porchet
Hector Porchet

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extraits de naissance du futur époux
Extraits de mariage de la future épouse
Extraits de décès de Leonard Porchet

officiers de l'état civil de

N° 2.
Ecoffey et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, vendredi vingt-quatre Mars mil ~~mil huit cent~~
~~neuf cent~~ cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ecoffey, John, agriculteur _____

de Gulliers _____ domicilié à Ropraz _____

filz de Henri Ecoffey, agriculteur et de Louise nee Gillieron, à Ropraz
Célibataire _____

né à Ropraz _____ le vingt-un septembre mil huit cent soixante-
neuf _____

2. Fiaux, Rosa - Sylvie, ménagère _____

de Hammerches _____ domiciliée à Bucheres _____

fille de Héli Fiaux décédé et de Sylvie nee Maquion, à Bucheres
Célibataire _____

née à Bucheres _____ le sept Juin mil huit cent huitante-cinq

Les publications ont eu lieu à Ropraz, Gulliers, Hammerches et Bucheres
le cinq et huit février mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

John Ecoffey
Rosa Ecoffey

des témoins :

Constant Serot à Maracon
Julien Serot à Maracon

L'officier de l'état civil :

G. Gillieron

Papiers présentés :

Extraits de naissance du futur époux
Extraits de naissance de la future épouse
Autorisation de Mme Fiaux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et de Mendon

N° 3
Jossereel & Badel

Aujourd'hui, jeudi, six avril mil neuf cents cinq ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jossereel, Ami, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mendon et de Bussy domicilié à Ropraz

Noms des parents :

fil de Jean Abram Jossereel, décédé et de Justine née Puzos, à Ropraz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ropraz le vingt six juin mil neuf cents septante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Badel, Julia-Louise-Jenny, ^{et} miragère

Lieu d'origine et de domicile :

de Longjumeau domiciliée à Ropraz

Noms des parents :

fille de Charles Louis Badel, agriculteur et de Jenny née Aubert, à Longjumeau

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Longjumeau le quatorze avril mil neuf cents soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ropraz le 28 février, à Bussy et Mendon le 4^e mars et à Becher le 2 mars 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Jossereel
Julia Jossereel

des témoins :

Emile Jossereel Ropraz
Josette Jossereel

L'officier de l'état civil :

G. Tillierans

Papiers présentés :

Extraits de naissance du futur époux
Extraits de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon et Longjumeau

No 492
Haton et Vaney

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil neuf ~~mil huit~~ cent
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Haton Henri, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Mendras domicilié à Roman

Noms des parents :

fils de Jules Haton, négociant et de Rosine née Gillieau à Chapelle
célibataire

Etat civil :

né à Chapelle le trente Janvier mil huit cent septante
neuf

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Vaney Fanny-Jane, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Renus es des Cugy domiciliée à Roman

Noms des parents :

fille de Marc-Abram-Samuel-Ch. Vaney et de Jeanne-Louise née Amalme à Renus
célibataire

Etat civil :

née à Renus le quatorze Juin mil huit cent huitante-trois

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendras, Cugy, Renus et Roman
les 14 et 18 Août 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Haton
Eda Haton

des témoins :

Jeanne Verdon à Lausanne
Alyse Haton à Chapelle

L'officier de l'état civil :

S. Gillieau

Papiers présentés :

Certificats de naissance du futur époux
Certificats de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Roman, à Romans et St. Cierges

N° 5. *M. Merz et M. Vioget*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Jugement rendu le 21
Octobre 1910. le Tribunal civil
du district d'Oran a dissout
par le divorce le mariage ci
contre Merz Vioget. - ce
divorce a été prononcé en vertu
de l'article 46. lettre b de la
loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Exécutoire par ordre du Juge
tenant de Justice en police
le 26 Janvier 1911.

L. Gillieron

Aujourd'hui cinq Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Merz, Henri-Honoré*, agriculteur

de *Orbe* domicilié à *Corcelles-le-Jorat*

filz de *Charles-Jean Merz* et de *Fanny-Frédérique-Suzanne Mayor*
célibataire

né à *Geney* le vingt-quatre Mai mil huit cent huitante

2. *Vioget, Adèle-Louise*, sans profession

de *Combrémont-le-Petit* domiciliée à *Geney-le-Jorat*

fille de *Louis Vioget, maréchal* et de *Adèle-Reu*, à *Geney-le-Jorat*
célibataire

née à *Chapelle de Moudon* le dix Mai mil huit cent huitante-dix

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Jorat et Geney* les 11 et 12 Septembre 1906,
à *Orbe* le 12 et à *Combrémont-le-Petit* le 14.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Merz
Louise Merz

des témoins :

Adèle Vioget à Geney
C. Henri Gavillet Geney

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Acte de naissance du futur époux
Acte de naissance de la future épouse
Autorisation de Louis Vioget en faveur
de sa fille mineure

officiers de l'état civil de

Orbe et Combrémont

N^o 6
Forchet Desmoules
RF

Aujourd'hui quatorze Octobre mil neuf cent cinq mil huit cent
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu : 1. Forchet, Lucien ferme

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Voraz, Moudon et Sottens — domicilié à Reposat

Noms des parents :

fils de Hon-Louis Forchet, décédé et de Marie-Marianne Rodé, à Reposat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Corcelles-le-Voraz le 23 Octobre 1869

Nom et profession de l'épouse :

2. Desmoules, Lina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Reposat — domiciliée à Reposat

Noms des parents :

fille de Samuel Desmoules, à Reposat et de Adeline Favre, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Reposat le 29 Mars 1885

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Voraz et Reposat le 21 Septem
bre 1905, à Moudon et Sottens le 22 id

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Forchet
Lina Forchet

des témoins :

Ernest Raymond
V. Gaudet

L'officier de l'état civil :

E. Pillivier

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et St. Cierges

Vu le 22 Janvier 1906
Le Préfet
H. Sornay

Le numéro 6 de la page 94 est la dernière inscription faite dans l'année 1905.
Les deux doubles du présent Registre sont conformes: Ce que nous certifions.

Reposat, 31 Décembre 1905.

Officier de l'état civil de Corcelles
E. Pillivier



Un double a été remis le 4 Janvier 1906 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi

Officier de l'état civil
E. Pillivier

1906.

N^o 1.
Amberth Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui jeudi huit Mars mil neuf cent six mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Amberth, Louis, agriculteurdu Lien domicilié à Montguyonnesfils de François-Louis Amberth et de Josephine Gillieron à Montguyonnes
Célibatairené à Montguyonnes le vingt-neuf Juillet mil neuf cent soixante deux2. Nicolas, Berthe, ménagèrede Mézières domiciliée à Mézièresfille de Henri Nicolas à Mézières et de Suzette Henriette Deluche, décédée
Célibatairenée à Mézières le quatorze Juin mil neuf cent soixante cinqLes publications ont eu lieu à Mézières et au Lien le 16 Janvier 1906 et à Montguyonnes le 17 dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Amberth
Berthe Amberth

des témoins :

Lucy Métraux à Corcelles.
Albis Amberth à Corcelles,

L'officier de l'état civil :

J. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouseMézières et du Lien

Mayer Auguste dit Gustave
No 2 Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le Département de justice et d'écrit
du Canton de Vaud, en date du 31.12.
1952, a ordonné la rectification du
mariage ci-coté en ce sens que
Mayer Auguste dit Gustave,
soit désigné uniformément sous
le seul prénom de Auguste
et que le nom de fille de sa première
épouse soit orthographié Cottard

MÉZIÈRES, le 6 janvier 1953

L'Officier de l'état civil : F. Gloor



Aujourd'hui jeudi vingt-deux Mars mil neuf cent
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mayer Auguste dit Gustave, agriculteur
de Oron-le-Chatelain domicilié à Chardonne
fils de Louis Mayer, décédé et de Husette née Pollet, à Chardonne
veuf en 1^{er} noces de Lionie-Antoinette née Cottard, des l. 1^{er} Juin 1904
né à Corsier sur Yveroy le vingt-trois mil deux cent soixante-trois

2. Gillieron Lina, lingère
de Reposat domiciliée à Reposat
fille de Samuel Gillieron, décédé et de Marion née Porchet, à Reposat
célibataire
née à Reposat le vingt-trois mil deux cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Reposat, Oron-le-Chatelain et Chardonne
les cinq et six février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Mayer
Lina Mayer

des témoins :

A. Caillot à Oron
E. Delmeules à Reposat

L'officier de l'état civil :

F. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron et Corsier

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Corsier pour la célébration de ce mariage à Corselles

N^o 3.
Gillieron et Jaton

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent dix — mil huit cent —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Gillieron, Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corange et de Propraz — domicilié à Propraz

Noms des parents :

fils de Alexandre Gillieron, agric. et de Fanchette née Palay, décédée
Célibataire

Etat civil :

né à Propraz — le vingt six Janvier mil huit cent septante deux

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaton, Marie-Jeanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Mendraz — domiciliée à Sugnens

Noms des parents :

fille de Emile Jaton, agriculteur et de Henriette Mélanie née Cortis
Célibataire

Etat civil :

née à Emfagniez — le vingt Novembre mil huit cent septante-neuf

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Propraz le 4 Avril, à Corange et Sugnens le
5 et à Villars Mendraz le 6 Avril 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés, en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gillieron Henri
Gillieron Emma

des témoins :

Emile Jaton Sugnens
Alexandre Gillieron Propraz

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières, St. Cierges et Feu

Papiers présentés :

Extraits de naissances du futur époux
Extraits de naissances de la future épouse

Un double a été remis le 4 Janvier 1907 à l'Autorité Cantonale en exécution de
l'Article 2 de la Loi



E. Gillieron
officier d'état civil

Le numéro 3, à la page 97, est la
dernière inscription faite dans l'an-
née 1906. — Les deux doubles au-
présents Registres sont en formes et
avec leurs certifications.

Propraz, le 31 Décembre 1906.

E. Gillieron
Officier d'état civil



Durussel Gillieron

Aujourd'hui *Jeannie Maes* mil neuf cent ~~sept~~ ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. *Durussel, Constante*, vigneron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : de *Chesalles aux Wenden* domicilié à *Lutry*

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents : fils de *Louise Durussel, négo et de ciante de Colombier d'orges*

Noms des parents :

Etat civil : *Célibataire*

Etat civil :

Date de la naissance : né à *Ropraz* le *douze Janvier* mil huit cent ~~soixante~~ ~~huit~~

Date de la naissance :

et 2. *Gillieron, Constance*, ménagère

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile : de *Carouge et de Ropraz* domiciliée à *Ropraz*

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents : fille de *Alexandre Gillieron* et de *Fanchette née Palay, décédée*

Noms des parents :

Etat civil : *Célibataire*

Etat civil :

Date de la naissance : née à *Ropraz* le *neuf Juin* mil huit cent *septante sept*

Date de la naissance :

Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Ropraz, Lutry, Chesalles et Carouge* les *5, 6 et 7 Janvier 1904*

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Constante Durussel *Yolande Colombier d'orges*
Constance Durussel *Et Gillieron à Ropraz*

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

autorisation des officiers de l'état civil de Lutry

officiers de l'état civil de *Luce, Lutry et Hérisson*

N° 2
Chappuis & Pache

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent sept ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Chappuis, Eugène, agriculteur
de Carouges domicilié à Seney-le-Voraz
fils de difunt Louis Chappuis et de Adélaïde Outois à Seney
célibataire
né à Carouges le vingt-sept Mars mil huit cent septante huit

2. Pache, Rosine - Julie
de Gralinges domiciliée à Gralinges
fille de difunt Daniel Pache et de Lucie née Debouze à Gralinges
Célibataire
née à Gralinges le trois Octobre mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Carouges, Seney-le-Voraz et Gralinges
les 24, 26 et 27 février 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Eugène Chappuis
Rosine Chappuis

des témoins :
Eugène Faurat Chalest à Gobet
Caroline Faurat Chalest à Gobet

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ménières et Gralinges

N° 3.

Penseyres et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent sept — mil huit cent —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Penseyres, Henri, agriculteur
de Corcelles-le-Voraz domicilié à Terrey-le-Voraz
fils de Caroline Penseyres act^u et de element marié à L^{ie} Duvand
célibataire
né à Corcelles-le-Voraz le onze Janvier mil huit cent septante deux

2. Rey, Alice, et ménagère
de Forel rue Lucens domiciliée à Mailly rive Lancy
fille de Eugène François Rey, décédé et de Anna Marie Nic Schwab
à Forel
célibataire
née à Forel rue Lucens le onze Septembre mil huit cent quatre vingt

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Voraz, Terrey, Forel et
Lancy les 20, 22 et 23 avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Penseyres Henri
Alice Penseyres

des témoins :

Lucy Mohaut à Corcelles.
E. Metraux à Corcelles

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens et de Lancy

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne, du
28 août 1916, le mariage dé-
signé ci-dessus a été dissous
par le divorce en application
de l'article 142 du Code civil
suisse.

Reprise le 6 Octobre 1916

E. Gillieron
off. d'état civil

N^o 4.
Détroy & Monachon sept

Aujourd'hui vingt quatre mille mil neuf ~~mil huit~~ cent ~~sept~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu : 1. Détroy, Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domicilié à Ropraz

Noms des parents :

fils de Emile Détroy, agriculteur et de Liné née Duagniaux, à Carouge
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Ruchresens le quinze mille mil huit cent septante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Monachon, Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pezres-Possens domiciliée à Carouge

Noms des parents :

fille de Alexis Monachon, décédé et de Louise-Sophie née Forney, à Carouge
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Cremières, née Puidoux le douze mille mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Pezres-Possens, Ropraz et Carouge
les trois et quatre mille mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Détroy
Alice Détroy

des témoins :

M. Jaccard, Schuchman
Edmond

L'officier de l'état civil :

E. Jullien
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extraits de naissances du futur époux
Extraits de naissances de la future épouse

officiers de l'état civil de

Lutry, St. Georges et Méricées

N^o 5.
Lavanchy et Carrard

Aujourd'hui ~~en~~ ~~se~~ ~~ptembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~
~~sept~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1. Lavanchy, Ami-Paul-Louis, fonctionnaire à l'état-major
de Savigny-en-Forel (Savoie) domicilié aux Cullayes ^{général}

Noms des parents :

fil de Ami Lavanchy, muniis et de Marianne Gillian, décédée
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né aux Cullayes le vingt-cinq Juillet mil huit cent quarante
deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Carrard, Lucie

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-Pittet domiciliée à Corcelles-le-Vrac

Noms des parents :

filles de Edouard Carrard, instituteur et de Rosalie Eugénie née Chenevard
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Corcelles-le-Vrac le dix Sept Mai mil huit cent quarante
deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny-Forel, Les Cullayes, Poliez-Pittet
et Corcelles-le-Vrac les 26, 27 et 28 Avril 1904

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ami Lavanchy
Lucie Lavanchy

E. Carrard à Corcelles
Eugénie Carrard id

L'officier de l'état civil :

E. Gillian

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

autorisation de l'officier de
l'état civil de Meximèze

officiers de l'état civil de
Savigny-Forel, Meximèze et
Corcelles-le-Vrac

N^o 6
Fritz et Liandet

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ sept ~~Septembre~~ sept ~~mil neuf~~ cent ~~sept~~ sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Fritz, Frédéric, charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederstochen (Berne) — domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jacob Fritz, agriculteur et de Madeleine née Strauss

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Niederstochen — le dix sept Septembre mil huit cent huit tante-un

Nom et profession de l'épouse :

2. Liandet, Alice-Julie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres — domiciliée à Montpreveyres

Noms des parents :

fille de Emile Liandet, quin. et de Jeannette née Guisot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne — le dix huit Mars mil huit cent huitante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Niederstochen et Lau-
sanne, les 1, 2 et 4 Septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz, Frédéric
Fritz, Alice

des témoins :

Hoffm. Fritz Huber-Meben.
Emile Liandet Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

autorisation de l'état civil de
Lausanne, du 27 Septembre 1904

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Niederstochen et Lausanne

N° 2
Jamin & Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, samedi douze octobre mil neuf ~~mil huit cent~~
~~cent sept~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jamin, Constant, Agriculteur

de Rivarz domicilié à Ropraz

filz de Jules Jamin à Ropraz et de Emma née Rod, décédée

Célibataire

né à Ropraz le treize Avril mil huit cent huitante-un

2. Pasche, Rose, et ménagère

de Servion domiciliée à Servion

fille de Jean Pasche, agriculteur et de Marianne née Devard, à Servion

Célibataire

née à Servion le treize Mars mil huit cent huitante-sept

Les publications ont eu lieu à Ropraz le 22 août, à Rivarz le 23
à Servion le 24 août 1904

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Jamin
Rose Jamin

des témoins :

Jules Ducrot, Solbert
Susanne Vaquez

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de naissance du futur époux
Certificat de naissance de la future épouse

officiers de l'état civil de
Chambres et Oran

N^o 1.
Desmentles & Devaud

Aujourd'hui, vendredi huit Novembre mil neuf ~~mil huit~~ cent
sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Desmentles, John, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rognat domicilié à Rognat

Noms des parents :

fils de Aimé Desmentles et de Imma née Saville

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sancy-le-Dorât le huit Novembre mil huit cent ~~soixante~~ huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Devaud, Honorine - Augusta, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes domiciliée à Rognat

Noms des parents :

fille de Emma Devaud, actrice et de ~~de~~ elle-même dame Raymond

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cullayes le vingt un Mai mil huit cent ~~soixante~~ huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rognat le 4 en aux Cullayes le
9 octobre 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Vu le 21 Janvier 1908
Le Préfet
H. Bonny

Signatures

des époux :

Desmentles John
Augusta Desmentles

des témoins :

Léon Rogron à Montbrison
Ernest Desmentles à Rognat

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

Extraits de naissance des futurs
époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières

Le numéro 8, à la page 105, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. - Les deux doubles du présent sont conformes. ce que nous certifions.

L. Jullien
Officier d'état civil

Un double en été remis le 4 Janvier 1908 à l'autorité communale, en exécution de l'article 2 de la Loi.



L. Jullien
Officier d'état civil

1008

N° 1
Dupuis & Porchet

Aujourd'hui quatorze Avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupuis, Arthur-Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senardens domicilié à Corcelles-le-Tort

Noms des parents :

fils de Charles-Henri Dupuis et de Marie-Sophie dite Lucie née Cavel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Senardens le trois Avril mil huit cent huitante-deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Porchet, Emma et

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Tort domiciliée à Corcelles-le-Tort

Noms des parents :

fille de Alexis-Jules Porchet et de Jenny née Porchet, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles-le-Tort le trois Avril mil huit cent huitante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Tort le 28 et à Senardens le 30 Mars 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Arthur Dupuis
Emma P^r Dupuis

Albert Dupuis à Corcelles
Lucie Dupuis

L'officier de l'état civil :

J. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Cossonay

N° 2
Corthésy & Oulevey

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Corthésy, Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarzens en Compiègne domicilié à Sarzens

Noms des parents :

fils de Pierre Abram Corthésy et de Notimonie Jordan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sarzens le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'épouse :

2. Oulevey, Marie-Anais, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chesalles en Montagne domiciliée à Chesalles

Noms des parents :

fille de Auguste Oulevey et de Louise Lydie née Pitter

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Villars-Bramard le treize Mars mil huit cent septante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sarzens, Compiègne et Chesalles le treize Mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Corthésy
Anais Corthésy

des témoins :

Th. Duc
Marie Oulevey

L'officier de l'état civil :

S. Villiers

Papiers présentés :

autorisation de l'officier
d'état civil de Lucens du
15 Mars 1918

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens

N^o 3.
Emery & Lavanchy

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Octobre~~ ~~mil neuf cent~~ ~~vingt~~ ~~mil huit~~ ~~cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emery, Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes — domicilié à Montpreveyres

Noms des parents :

fils de défunt Jean Daniel Emery et de défunte Marguerite née Distas
célibataire

Etat civil :

né à des Cullayes — le quinze Août mil huit cent septante six

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Lavanchy, Marie-Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres, Entay en Riva — domiciliée à Montpreveyres

Noms des parents :

fille de Eugène Lavanchy, syndic et de Elise dite Hortense Chespillon
célibataire

Etat civil :

née à Montpreveyres — le huit Décembre mil huit cent huitante

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à des Cullayes, Montpreveyres, Entay en Riva
les 23, 24 et 25 Septembre, 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Emery
Adèle Emery

des témoins :

Ad. Lavanchy à Montpreveyres
Jules Distas id

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux

Extrait de naissance de la future épouse,

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ménières, Cully et Entay

Gavillet et Delessert

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui, mardi, trois Novembre mil neuf ~~mil huit~~ cent ~~huit~~
~~huit~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Gavillet, John-Alexis, agriculteur
 de Poney-le-Doraz ex Buchereses domicilié à Poney-le-Doraz
 fils de Jules Gavillet, agriculteur et de Mariame Louise née Mayor
 célibataire

né à Poney-le-Doraz le vingt-un Août mil huit cent ~~septante~~
~~neuf~~

2. Delessert, Louise-Marguerite, ménagère
 de Poney-le-Doraz domiciliée à Poney-le-Doraz
 fille de Emile Delessert, cultivateur et de Elise née Lind, à Poney
 célibataire

née à Poney-le-Doraz le vingt-deux Août mil huit cent ~~soixante~~
~~sept~~

Les publications ont eu lieu à Poney-le-Doraz le 21 et à Buchereses
 le 22 Septembre, 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

John Alexis Gavillet *Jules Gavillet Mayor*
Marguerite Gavillet *Jeanette Gavillet Mayor*

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

officiers de l'état civil de

Moudon

Le numéro de la page 10 est la dernière inscription faite dans l'année 1908.
 Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.
 Moudon, le 31 Décembre 1908. *E. Gillieron*
 Un double a été remis le 5 Janvier 1909 à l'Autorité cantonale en exécution de l'Art. 3 de la Loi

E. Gillieron
 Sup. E. A.

N^o 1
Porchet & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, jeudi vingt neuf Avril mil neuf ~~mil huit~~ cent
neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. Porchet, Edouard, agriculteur _____

de Corcelles-le-Vorac _____ domicilié à Corcelles-le-Vorac

fils de Edouard Porchet _____ et de Françoise Fanny née Porchet _____

célibataire _____

né à Corcelles-le-Vorac le vingt sept septembre mil huit cent quatre vingt quatre

2. Porchet, Louise, ^{et} ménagère _____

de Corcelles-le-Vorac _____ domiciliée à Corcelles-le-Vorac

fille de Philippe Porchet _____ et de Isaline née Porchet _____

célibataire _____

née à Corcelles-le-Vorac le sept février mil huit cent quatre vingt un

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Vorac le 14 Avril 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Porchet
Louise Porchet

des témoins :

Zulovs Ulysse à Corcelles-le-Vorac
Lucie Porchet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

E. Pillier

Papiers présentés :

Extraits de naissance des
futurs époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 2.
Stern & Ryser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, samedi, dix-neuf Juin mil neuf ~~cent~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Stern, Frédéric, agriculteur
de Rütli près Chinnen (Berno) domicilié à Pexey-le-Goraz
fils de Christian Stern, agriculteur et de Louise née Helber, à Pexey-le-Goraz
célibataire
né à Conveleren (Fribourg) le vingt-sept Mars mil huit cent huitante

2. Ryser, Elisabeth, ménagère
de Heimisryl près Beatenberg (Berno) domiciliée à Pexey-le-Goraz
fille de Jean Ulrich Ryser décédé et de Madeleine née Jamin, décédée
célibataire
née à Hohlen près St. Beatenberg le douze Décembre mil huit cent huitante deux

Les publications ont eu lieu à Pexey-le-Goraz le 3, à Rütli et Heimisryl le
4 Juin 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Stern
Elisabeth Stern

des témoins :

Christian Stern aîné
Herrn Emile A. Pexey

L'officier de l'état civil :

E. Jullien
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extraits de naissances du futur époux
Extraits de naissances de la future épouse

officiers de l'état civil de

Rütli et Heimisryl

N^o 3.
 Mercanton & Pichonnet

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Mercanton, Albert-Louis, employé postal
 de Savigny et Forêt (Lausanne) — domicilié à Lausanne
 fils de Aimé Mercanton, décédé et de Thérèse Susanne née Dupressat, veuve
~~célibataire~~
 né à Forêt (Lausanne) — le vingt quatre Avril mil huit cent septante
~~quatre~~

2. Pichonnet, et Annelie, garde-malade
 de Levassens — domiciliée à Lausanne
 fille de Emile Pichonnet, agriculteur et de Lucie née Jordan, à Courtilles
~~célibataire~~
 née à Sorcyens — le trois Août mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Levassens et Lausanne
 les 3, 4 et 5 Juin 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Mercanton
et Annelie Pichonnet

des témoins :

Mercanton & Vavroy
M. Gobet, Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Villier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny, Forêt, Lucens et
Lausanne

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Lausanne datée
du 14 Juin 1909

Gilliard^{N° 4} et Viret
R

Anjourd'hui ~~vingt neuf~~ ~~Octobre~~ ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gilliard, Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières et Montpreux — domicilié à Montpreux —

Noms des parents :

fil de Jean Louis Gilliard et de Marianne née Porchet ~~deceased~~

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Montpreux — le dix sept Mars mil huit cent quatre ~~vingt~~

Nom et profession de l'épouse :

2. Viret, Emma Berthe ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Billers-Cireclin — domiciliée à Montpreux —

Noms des parents :

fille de Henri Louis Viret hôtelier et de Elise née Viret, à Montpreux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Billers-Cireclin le dix neuf Octobre mil huit cent quatre ~~vingt~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreux, Mézières et Billers-Cireclin les 21 et 22 Septembre 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gilliard
Berthe Gilliard

des témoins :

Henri Porchet Montpreux
Elise Viret "

L'officier de l'état civil :

E. Gilliard

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Le mariage a été célébré aux

officiers de l'état civil de

Mézières et Polix-le-Grand

Mellet Gillieron

Aujourd'hui vendredi vingt six Novembre — mil huit cent unif neuf cent neuf — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. Mellet, René-Henri agriculteur

de Montpreveyres — domicilié à Montpreveyres —

fil de Jean Pierre Henri Mellet ^{décédé} et de Julie née Bragnis ^{de Montpreveyres} ~~de Vevey~~ ^{citoyenne}

né à Montpreveyres — le vingt sept Juin mil huit cent huitante

2. Gillieron, Emma ^{et} ménagère

de Corcelles-le-Jorat — domiciliée à Montpreveyres —

filie de Constant Gillieron et de Adèle née Liander ^{à Montpreveyres} ~~de~~ ^{citoyenne}

née à Corcelles-le-Jorat le sept Novembre mil huit cent huitante deux

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres ou à Corcelles-le-Jorat, le 3 Novembre 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

René Mellet
Emma Mellet

des témoins :

or Fochy à Lausanne
H. ...

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extrait de naissance des fiancés

officiers de l'état civil de

Vu le 3 février 1910
Le Supp
H. ...

Le numéro 5, à la page 114, est la dernière inscription faite dans l'année 1909. — Les deux doubles au présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.



31 Décembre 1909.
E. Gillieron

Un double a été remis le 3 Janvier 1910 à l'Autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la Loi.



E. Gillieron

1910.

Gillieron & Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vendredi quatre Mars mil neuf ~~mil huit~~ cent dieux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Alois, agriculteur

de Sevion domicilié à Montpreveyres

fil de Jacques Louis Gillieron et de Eugénie née Mellior ~~décédés~~

célibataire

né à Montpreveyres le treize Juillet mil huit cent soixante neuf

2. Nicolas, Alice, ménagère

de Carrouge, Méricat domiciliée à Buchères

filie de Jean Daniel Nicolas et de Julie née Pilet domiciliée à Buchères

célibataire

née à Buchères le douze Août mil huit cent huitante deux

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le 8 février, à Sevion, Carrouge, Méricat et Buchères le 10 février 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Gillieron
Alice Gillieron

des témoins :

Héli Gillieron
Emma Nicolas

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Extraits de naissance des fiancés

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Méricat, Sevion et Mandour

Viret & Vioget
N° *2*

Aujourd'hui *jeudi dix sept Mars mil neuf cent dix huit* ~~cent~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Viret, Jules - Adolphe*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars-Circelin* domicilié à *Villars-Circelin*

Noms des parents :

fils de *Jean Samuel Viret* et de *Marie Françoise née Gilliard*
célibataires

Etat civil :

Date de la naissance :

né à *Villars-Circelin* le *trois Octobre mil huit cent huitante quatre*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Vioget, Elisa*^{et} *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Combremont-le-Petit* domiciliée à *Perrey-le-Sorot*

Noms des parents :

fille de *Louis Viogot, maréchal* et de *Odéonée Rey*

Etat civil :

célibataires

Date de la naissance :

née à *Chazelles-Mendon* le *vingt trois Mai mil huit cent huitante neuf*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Perrey-le-Sorot* le *18 février*, à *Villars-Circelin*
le *19 février* et à *Combremont-le-Petit* le *21 février 1918*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Viret
Elisa Viret

des témoins :

Constant Henri Dinc
Sophie Viret

L'officier de l'état civil :

L. Gilliard

Papiers présentés :

Autorisations régulières de l'officier d'état civil de Bottons datée du 2 Mars 1918

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottons et Combremont-le-Grand

N° 3.
Loup et Ronge

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui, samedi, dix-neuf Mars mil neuf-cent-dix, ~~mil huit-cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Loup, Jules-Daniel, agriculteur
de Rougemont domicilié à Ropraz
fils de Daniel Loup, décedé et de Mary née Saquin, à Mézières
célibataire
né à Mézières le treize Décembre mil huit-cent huitante-sept
et
2. Ronge, Lina, couturière
de Mont-sur-Lausanne domiciliée à Ropraz
fille de Ferdinand Ronge, agric. et de Victoire née Rod, à Ropraz
célibataire
née à Ropraz le vingt-neuf Avril mil huit-cent huitante-neuf
Les publications ont eu lieu à Ropraz le 20 février, à Rougemont le 21
février et au Mont le 22 février 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Loup
Lina Loup

des témoins :

Delisle à Corcelles
M. Strehl

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Extraits de naissance des futures
époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont et Ropraz

N° 4
Barras Gilliard

Aujourd'hui samedi Trois Septembre mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu : 1. Barras Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villalbed (Fribourg) domicilié à Allaman

Noms des parents :

fil de Joseph-Marcel Barras, décédé et de Luise née Chappuis, sa veuve
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Corange le dix Juin mil huit cent soixante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Gilliard Ida, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ménières et Montrevaux domiciliée à Montrevaux

Noms des parents :

fille de Henri Gilliard, décédé et de Marie-Louise Imma née Corbois
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Montrevaux le vingt Juin Octobre mil huit cent huitante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villalbed, Allaman, Ménières et Montrevaux, les 18 et 19 Ouzé mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Barras
Ida Barras

des témoins :

Alfred Gilliard à Corange
Henri Chappuis à Tency

L'officier de l'état civil :

E. Gilliard

Papiers présentés :

Autorisation réglementaire de l'état civil
des Rolles datée du 2 Septembre
1910

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Rolle, Estavayes-le-Giblanc
et Ménières.

N° 5.
Gavillet & Delessert

Anjourd'hui, samedi premier Octobre mil neuf ~~mit huit~~ cent ~~dieux~~ _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Gavillet, Henri-Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Peneu-le-Voraz en Ducherens domicilié à Peneu-le-Voraz

Noms des parents :

fils de Jules Gavillet, agriculteur et de Marianne Louise Marie Mayor

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Peneu-le-Voraz le vingt deux Mars mil huit cent ~~septante~~ cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Delessert, Marie-Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Peneu-le-Voraz domiciliée à Peneu-le-Voraz

Noms des parents :

fille de Emile Delessert, cantonnier et de Lise née Gindo

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Peneu-le-Voraz le vingt cinq Avril mil huit cent ~~septante~~ cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Peneu-le-Voraz le 27 Juillet et à Yverdon le 28 Juillet 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Aimé Gavillet
Marie Gavillet

des témoins :

Jean Gavillet à Peneu
Marguerite Gavillet

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance du futur époux
Extrait de naissance de la future épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverdon

N° 6
Desmentes & Cochard

RF

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil neuf ~~mil huit~~ cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. Desmentes, Héli, agriculteur _____

de Ropraz _____ domicilié à Ropraz _____

fil de Gules Desmentes _____ et de Jeannette née Rod _____
divorcés d'Alice Pasche dès le onze Novembre mil neuf cent neuf
né à Ropraz _____ le vingt cinq ans mil huit cent huitante un

2. Cochard, Julie ^{et} Philippine, ménagère _____

de St Martin (Feibourg) _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Calixte Cochard _____ et de Fanchette née Cochard _____
célibataire _____

née à St Martin _____ le vingt trois Octobre mil huit cent huitante cinq

Les publications ont eu lieu à Ropraz le 1 novembre, à Lausanne le 1 novembre et à St Martin le 3 novembre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Héli Desmentes
Julie Desmentes

Arthur Lupin à Corcelles
Lucien Steiner à Corcelles

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

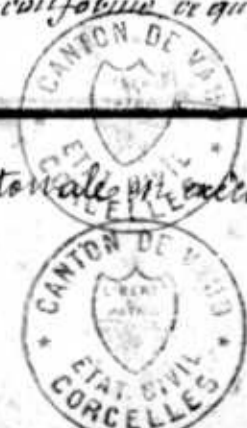
Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

extraits de mariages et de divorces du
_____ futur époux _____
extraits de naissances de la future
_____ épouse _____

officiers de l'état civil de
St Martin et Lausanne

Le numéro 6 à la page 120 est la dernière inscription faite dans l'année 1910.
Les deux doubles du présent Registre sont conformes et que nous certifions
Ropraz, 31 Décembre 1910.



E. Gillieron

Un double a été remis le 4 Janvier à l'Autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la Loi

1911.

N° 1.
Pouly et Carvin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, jeudi vingt-neuf Juin mil neufcent onze ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pouly, Héli, conducteur aux C. & C.de Montpreveyres et Les Cullayes — domicilié à Sausanne —fils de Emma Pouly, ménagère et Montpreveyres —célibataire —né à Montpreveyres — le seize Juillet mil huit cent huitante deux2. Carvin, Juliette - Eugénie, cuisinièrede Gulliens — domiciliée à Sausanne —fille de Edouard Carvin, agriculteur et de Julienne Carvin, à Gulliens —célibataire —née à Echiens (Fribourg) le dix-sept Juillet mil huit cent huitante troisLes publications ont eu lieu à Montpreveyres et Sausanne le 8 Juin
et aux Cullayes et Gulliens le 10 Juin 1911 —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Pouly
Juliette Pouly

des témoins :

Edouard Carvin à Orselles
J. Jordan à Sausanne

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier d'état
civil de Sausanne, sous date
du 28 Juin 1911 —

officiers de l'état civil de

Sausanne et Mézières —

No 2.
Reinhard et Danale

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil neuf cent onze ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reinhard, Robert-Michel, jardinier
de Rüttenen (Solense) domicilié à Hermenches
fils de Friedrich Reinhard horloger et de Cécile-Philippine, née Geisel, do-
ciliée à Gorgies (Moudon)
célibataire
né à Gorgies le onze Novembre mil huit cent huitante six

et
2. Dumet, Suzanne-Isoline
de Hermenches domiciliée à Hermenches
fille de Constant Danale, agriculteur et de Hélène née Caon, domiciliée à Hermenches
célibataire
née à Hermenches le quatorze Mai mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Hermenches et Rüttenen le vingt deux
deux mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

R Reinhard
Suzanne Reinhard

des témoins :

L. Blanc Lausanne
Emile Charmoy Hermenches

L'officier de l'état civil :

L. Gillier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et Rüttenen

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'officier
d'état civil de Moudon sous
date du 7 septembre 1911

Rocheville 3.
Rocheville Danala

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent onze ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

comparu :

1. Rocheville, Fernand - Alexandre agriculteur
de L'Abbaye domicilié à Gulliens
fils de Alexandre Rocheville à Pomy et de Amélie Juste, décédée
célibataire
né à Langirod le quatre Octobre mil huit cent huitante huit

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Dumilet, Lina
de Hermenches domiciliée à Hermenches
fille de Constant Danala agriculteur et de Félicie Casin, domiciliée à Hermenches
célibataire
née à Hermenches le six Mars mil huit cent huitante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et Hermenches le vingt deux
Septembre à Gulliens le vingt trois août 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Rocheville Fernand
Lina Rocheville

Léopold Reinhard d'autre hermenches
Félicie Casin Lyons

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation régularisée de l'officier
d'état civil de Mézières, sous
date du 4 Septembre 1911

officiers de l'état civil de

L'Abbaye, Mondou et
Mézières.

N^o 4
 Gras & Gavillet

Aujourd'hui, jeudi, cinq Octobre mil neuf cent onze ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gras, Adolphe, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalaz domicilié à Moudon

Noms des parents :

fils de Jules-François-Henri Gras, agriculteur et de Charlotte née Borgeaud à Penthalaz
 célibataire

Etat civil :

né à Penthalaz le dix décembre mil huit cent soixante deux

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Gavillet, Lucie, ^{et} ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Piney-le-Voraz et Yuchaux domiciliée à Piney-le-Voraz

Noms des parents :

fille de Henri-Samuel Gavillet et de Elise née Bonville, à Piney
 célibataire

Etat civil :

née à Piney-le-Voraz le treize Quinze mil huit cent soixante trois

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Piney-le-Voraz le 13 Septembre et à Yuchaux
et Moudon et Penthalaz le 14 Septembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Gras
A. Gras

des témoins :

Henri-Samuel Gavillet Piney
Stanislas Gavillet Piney

L'officier de l'état civil :

E. Fillard

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'officier
d'état civil de Moudon sous date
du 3 Octobre 1911

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cussigny et de Moudon

Registre des mariages A.

N^o 5
Cavin & Reybuz

Aujourd'hui, samedi onze Novembre mil neuf cent onze ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cavin, Jules, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Vulliens domicilié à Coreilles sur Charvornay

Noms des parents :

fil de Philyppe Cavin et de Esther née Bittel les deux décédés

Etat civil :

célibataires

Date de la naissance :

né à Vulliens le 22 Janvier 1886

Nom et profession de l'épouse :

2. Reybuz, Emma, minagière

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreverez domiciliée à Montpreverez

Noms des parents :

fil de Edouard Reybuz à Montpreverez et de Jenny née Jaquier, décidée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montpreverez le 12 Janvier 1884

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreverez le 22 Octobre, à Vulliens le 23 et à Coreilles sur Charvornay le 25 Octobre 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures.

des époux :

Jules Cavin
Emma Cavin

des témoins :

Aug. Kabin à Vulliens
Lia Cavin à Vulliens.

L'officier de l'état civil :

E. Villieron
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'Officier
d'état civil de Charvornay en date
du 8 novembre 1911

officiers de l'état civil de

Meris et Charvornay

Saranchy et Reybatt
N° 6.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Novembre mil neuf cent onze ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Saranchy, Adrien*, agriculteur
de *Montpreveyres, Enten et Rieax* — domicilié à *Montpreveyres* —
fils de *Eugène Saranchy, syndic* et de *Elise dite Hortense Chapillot, dédicée*
célibataire

né à *Montpreveyres* — le *vingt trois Ouz mil huit cent septante sept*

2. *Reybatz, Louise*, ménagère
de *Montpreveyres* — domiciliée à *Montpreveyres* —
fille de *Henri Reybatz, agriculteur* et de *Eugénie née Liandes, à Montpreveyres*
célibataire

née à *Montpreveyres* — le *dix sept Jovis mil huit cent huitante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Montpreveyres, Enten et Rieax*, les 1 et
2 *Novembre 1911*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adr. Saranchy
Louise Saranchy

des témoins :

Louis Saranchy Forc Loren
Eugénie Saranchy Forc Loren

L'officier de l'état civil :

D. Pillivan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et de Jussy

Papiers présentés :

Les deux époux étant inscrits dans
les Registres de l'état civil de Cully.
Les - Le - Forc, sont dispensés de
production des pièces

Stern & Cosandey

Anjourd'hui *neuf décembre mil neuf cent onze* — mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Stern, Amile*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rüthi (Berne)* — domicilié à *Seney-le-Dorât* —

Noms des parents :

fils de *Christian Stern, fermier* et de *Louise née Helffer, à Seney* —

Etat civil :

célibataire —

Date de la naissance :

né à *Leusevon (Fribourg)* le *dix huit Mars mil huit cent huitante cinq*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Cosandey nee Freiburghaus, Victorine*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sassel* — domiciliée à *Maethreenges* —

Noms des parents :

fille de *Christian Freiburghaus* et de *Marquise née Helffer, décédée*

Etat civil :

divorcée de Emile Cosandey dès le vingt décembre 1907 —

Date de la naissance :

née à *Morens (Fribourg)* le *dix sept Juin mil huit cent septante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Seney-le-Dorât* le *15*, à *Maethreenges et Mühletshenen* le *16* et à *Sassel* le *18 novembre 1911* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Stern Emile
Victorine Stern

des témoins :

Gottfried Freiburghaus, Maethreenges
Gottlieb Stern à Seney.

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Extraits de naissance du futur époux.
Extraits de mariage de la future épouse.
et avec déclaration de divorce.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Granges, St. Cirqes et Mühletshenen

Vu le 24 Janvier 1912

Le Préfet
H. Bonnard

Le numéro 7 de la page 127 est la dernière inscription faite dans l'année 1911.

Les deux doubles au présent registre sont conformes ce que nous certifions.

L'Officier de l'état civil
L. Gillieron

Un double a été remis le 4 Janvier 1912 à l'autorité communale en exécution de l'article 2 de la loi.



L. Gillieron
Officier de l'état civil

No 1.
Jacques et Saranchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Corcelles-le-Sec, —
Aujourd'hui huit février mil neuf cent douze — mil huit cent —
— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : pour être unis par le mariage :

1. Jacques Louis, agriculteur

de Gilette et Lutry — domicilié à Montpreveyres —

fil de Louis Jacques — et de Julie née Métraux, les deux déclarés

célibataires

né à Cuetilles de Lucens le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-sept

2. Saranchy Nancy-Elise, ménagère

de Montpreveyres, Lutry et Riex — domiciliée à Montpreveyres —

filie de Eugène Saranchy à Montpreveyres et de Elise dite Hortense Chesfollod, déclarée

célibataire

née à Montpreveyres — le vingt-trois Ouz mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le 16, à Gilette et Riex le 17 et

à Lutry le 18 Janvier 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Jacques.
Nancy Jacques

des témoins :

Adr. Saranchy agriculteur
Montpreveyres
Louise Saranchy ménagère Montpreveyres

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Papiers présentés :

- 1. Certificat de naissance du fiancé
- 2. Acte de publication de mariage de Montpreveyres Cully et de Lutry
- 3. " " " " Lutry
- 4. " " " " Riex
- 5. " " " " Gilette

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Porchet et Jacquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Corcelles-le-Voratz
 Aujourd'hui dix février mil neuf cent dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Voratz

1. Porchet, Alexis, agriculteur
 de Corcelles-le-Voratz domicilié à Corcelles-le-Voratz
 fils de Pierre Abram Porchet et de Marianne Nicod, les deux d'écrits
 célibataires
 né à Corcelles-le-Voratz le seize septembre mil huit cent septante neuf

et
 2. Jaquier, Elisa, ménagère
 de Yverhoens domiciliée à Repraaz
 fille de Louis Jacquier, agriculteur et de Julie Roden, née Gilliand, à Repraaz
 célibataire
 née à Carrouge le seize mai mil neuf cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Voratz et Repraaz le 22, et à Yverhoens le 23 Janvier 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Alexis Porchet
Elisa Porchet

des témoins :
Emma Porchet
Ménagère à Corcelles
Emma Banni
Ménagère à Repraaz
 L'officier de l'état civil :
E. Gillieron

Papiers présentés :
 1. Extrait de naissance de la fiancée
 2. Acte de publication de mariage de Corcelles
 3. Repraaz
 4. Yverhoens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Moudon

N^o 3.
Chappuis et Blanc

à Corcelles-le-Voraz
Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Voraz

Nom et profession de l'époux :

1. Chappuis, Vlysse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge domicilié à Pully-le-Voraz

Noms des parents :

fils de Louis Chappuis, décédé et de Adèle née Boute, à Pully
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Pully-le-Voraz le seize avril mil huit cent huitante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc, Julie-Frédérique, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Paul Blanc, forestier — et de Marie Louise née Regamey, à
célibataire Chalais-Gobet

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt décembre mil huit cent huitante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully-le-Voraz le 29 et à Carrouge et
Lausanne le 30 janvier 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chappuis Vlysse
Julie Chappuis

des témoins :

Chappuis Henri Agriculteur Pully
Marguerite Blanc
Chalais-Gobet

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance des fiancés
Acte de publication de mariage à Carrouge
Pully
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lausanne et Nivivès

Registre des mariages A.

Gillieron n° 4
Gillieron et Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Corcelles-le-Dorât
Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent douze — mil huit cent —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Dorât

1. Gillieron, Eugène-Héli, agriculteur

de Servion domicilié à Montpreveyres

fil de Jacques Louis Gillieron et de Eugénie née Mellieret, décédés

célibataires

né à Montpreveyres le cinq deux mil huit cent septante trois

2. Nicolas Emma, ménagère

de Carouge, Mézières et Montpreveyres domiciliée à Puchereau

filles de Jean Daniel Nicolas et de Julie née Pilet, domiciliés à Puchereau

célibataires

née à Puchereau le dix huit Octobre mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Carouge, Mézières et Montpreveyres les
31 Janvier, et à Servion et Puchereau le 1^{er} février 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Gillieron.

Emma Gillieron

des témoins :

Arthur Louch
agriculteur à Montpreveyres
Justine Nicolas à Carouge

L'officier de l'état civil :

E. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières, Montpreveyres et Carouge

Papiers présentés :

1^o acte de publication de mariage à Carouge

2^o " " Mézières

3^o " " Montpreveyres

4^o " " Servion

5^o " " Puchereau

Proc & Wagniaux

Aujourd'hui ^{à Corcelles-le-Jorat} *premier Juin mil neuf cent douze* ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Proc, John*, agriculteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

de *Repraux, Corcelles-le-Jorat, Ménières & Vémoray* domicilié à *Repraux*

fils de *Henri Proc, Syndic* et de *Adélaïde Chappuis, à Repraux*
célibataire

né à *Corcelles* le *vingt cinq Avril mil neuf cent septante neuf*

2. *Wagniaux, Valentine-Louise*, ménagère

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

de *Suchens* domiciliée à *Suchens*

fille de *Jean Pierre Wagniaux, décédé* et de *Henriette Lami, née Crinquard*
célibataire

née à *Suchens* le *quatre Mars mil neuf cent huitante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Repraux, Corcelles-le-Jorat le 3, à Ménières*
et Suchens le 4 et à Vémoray le 5 Mai 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

John Proc
Valentine Proc

L. Wagniaux agric. Suchens
Anna Wagniaux ménag. Montfaucon

L'officier de l'état civil :

L. Gillier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance du futur époux
Actes de naissance de la future épouse.

officiers de l'état civil de

Ménières, Molandier & Noutan

Registre des mariages A.

N^o 6.
Porchet et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Corcelles-le-Sec
Aujourd'hui dix sept Juin mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Porchet, Alfred - Henri, instituteur
de Corcelles-le-Sec domicilié à Pierreloup
fils de Henri Porchet et de Julie née Gillieron, les deux d'édés
célibataires
né à Corcelles-le-Sec le vingt Novembre mil huit cent nonante

2. Grand, Irma - Octavie
de Villars-sous-Verd domiciliée à Lausanne
fille de Auguste Lauseur et Samuel Grand de Fanny née Viret, à Lausanne
célibataire
née à Lausanne le vingt Mars mil huit cent huitante huit

Les publications ont eu lieu à Pierreloup, Villars-sous-Verd et Corcelles-le-Sec le 20 et à Lausanne le 21 Juin 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Porchet
A. Porchet

des témoins :

E. J. Perrenoud
Pierre Foudi fils

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

autorisation régulière de l'état
civil de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Villars-sous-Verd et
Lausanne

No 4
Porchet & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

a Corcelles-le-Voray
 Aujourd'hui *jeudi trois Octobre mil neuf cent* ~~mil huit cent~~
~~deux~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. *Porchet Louis-Ami*, instituteur

de *Corcelles-le-Voray* domicilié à *Oron-le-Châtel*
 fils de *Henri Porchet, décédé* et de *Julienne Gillieron, décédée*
célibataires

né à *Corcelles-le-Voray* le *premier Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf*

2. *Gindroz Elise* et

de *Montpreveyres* domiciliée à *Cassange*
 fille de *Gules Gindroz* et de *Charlotte-Eudonie Savanchi*
célibataires

née à *Les Collayes* le *cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf*

Les publications ont eu lieu à *Oron-le-Châtel* le *13*, à *Corcelles-le-Voray* le *14* et à *Cassange* le *15* *Septembre* 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
L. Porchet
E. Gindroz

des témoins :
L. Porchet, inst. Cassange
K. Juchet, boulanger Vallens

Papiers présentés :
Autorisation régulière de l'état civil
d'Oron-la-Ville

L'officier de l'état civil :
L. Gillieron
 Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Oron et Mézières

Registre des mariages A.

N° 8.
Comme et Porchet

à Corcelles-le-Voray
Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent douze ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

comparu :
1. Comme, Robert-Louis, agriculteur
de Cherbes domicilié à Aigle
fils de Louis Samuel Comme, décédé et de Cécile née Gillieron, décédée
célibataire
né à Cherbes le douze douze mil huit cent nonante-un

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

2. Porchet, Rose-Louise dite Lucie, lingère
de Corcelles-le-Voray domiciliée à Aigle
fille de Edouard Porchet, agriculteur et de Fanny née Perdrez, décédée
célibataire
née à Chesalles le vingt-cinq septembre mil huit cent huitante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, Cherbes et Corcelles-le-Voray les
13, 14 et 15 Septembre 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Robert Comme
Lucie Comme

Armand Turquet à Aigle
Julia Comme à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation régulière de l'Etat
civil d'Aigle

officiers de l'état civil de
Aigle et Cherbes

à Corcelles-le-Sec

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent dix deux ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Sec

Nom et profession de l'époux :

1. Clot, Constant - Paul, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Comte domicilié à Roprath

Noms des parents :

fils de Jean-François Clot et de Marie-Amarie Germeules
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Neuchâtel le vingt-neuf Avril mil huit cent huitante neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Delessert, Auguste, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forêt (Savanne) domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Georges-Antoine Delessert et de Eugénie née Chappuis
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Savigny le dix-huit Mars mil huit cent nonante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Roprath le 2, à Lutry, Forêt et Savigny le 4 et à Villars-le-Comte le 5 Novembre 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clot Paul Constant
Auguste Clot Delessert

des témoins :

Paul Delessert agriculteur
Savigny
Marquerite Clot ménagère Montpreveyres

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Papiers présentés :

Extrait de naissance de la future épouse
Extrait de naissance de la future épouse
Consentement de la mère de la fiancée
avis d'autorisation du Conseil d'Etat
Actes de publication de mariage de
Lutry, Forêt, Savigny, Villars-le-Comte
et Roprath

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Forêt, Savigny et

Deussy.

Vu le 6 février 1913
Le P. J. J.
Jamag

Le No. 1 à la page 136 en la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux doubles du présent Révisé sont conformes, ce que nous certifions.

L'Officier de l'état civil
L. Gillieron

Un double a été remis le 3 Janvier 1913 à l'Autorité cantonale en exécution du § 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.



L. Gillieron
Off. d'état civil

N^o 1.
Bassin et Cam-
phausen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Corcelles-le-Jorat
Aujourd'hui ~~trois avril mil neuf cent treize~~ mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu ~~pour être unis par le mariage~~, à Corcelles-le-Jorat :

1. Bassin, Benjamin-Frédéric-Charles, instituteur
de Marchissy — domicilié à Corcelles-le-Jorat
fils de Charles Louis Bassin et de Godanée Nach, à Lausanne
célibataire

né à Paris (France) — le vingt un Janvier mil huit cent non-
tr-un

2. Camphausen, et Wilhelmine-Jeanne-Aurèle
de Düsseldorf (Prusse Rhénane) — domiciliée à Lausanne
fille de Léon Camphausen — et de Jeanne née Perney, décédée
célibataire

née à Düsseldorf — le dix Juin mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Marchissy, Corcelles-le-Jorat, Lausanne
et Düsseldorf les 1, 3 et 12 Mars 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Bassin
Amélie Bassin

des témoins :

Nancy Touchet ménagère à
Corcelles-le-Jorat
Lucretie Touchet
ménagère à Corcelles.

L'officier de l'état civil :

L. Gillmann

Papiers présentés :

Extraits de naissance des futurs époux
Actes de publication de mariage, sans
opposition, de Marchissy, Lausanne
et Düsseldorf

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Langivod, Lausanne et
au Département de Jact Police

N° 2
Delessert Senevez

Aujourd'hui *vingt cinq Avril mil neuf cent treize* ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu ~~par un tiers unis par le lieu du mariage.~~ à *Corcelles-le-Sorot*
1. *Delessert, Héli-Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Seney-le-Sorot* domicilié à *Seney-le-Sorot*

Noms des parents :

fils de *Emile Delessert, cultivateur* et de *Elise née Dind, à Seney*
célibataire

Etat civil :

né à *Seney-le-Sorot* le *dix septembre* mil *neuf cent* *huitante deux*

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. *Senesvez, Léa, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Corcelles-le-Sorot* domiciliée à *Seney*

Noms des parents :

fille de *Reine Senesvez, actuellement grande* de *Emile Nuytard*
célibataire *Seney*

Etat civil :

née à *Seney* le *neuf Mars* mil *neuf cent* *huitante*

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Seney, Corcelles-le-Sorot et Seney* les *3 et 4 Avril 1913*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delessert Louis
Delessert Léa

des témoins :

Delisle instituteur
Corcelles-le-Sorot
M. Delisle, Corcelles-le-Sorot
institutrice.

L'officier de l'état civil :

S. Pillier

Papiers présentés :

Publications de mariage sans opposition à Seney, Corcelles-le-Sorot

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Seney

N° 3.
Favre & Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui jeudi vingt cinq septembre mil neuf ~~mil huit~~ cent
treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu pour être unis par le lien du mariage, à Corcelles-le-Sec

1. Favre, Maurice-Maurice, journalier _____

de Corcelles-sur-Aaroumay _____ domicilié à Colochennaz _____

fils de Louis Favre, agriculteur _____ et de Marie-Suzanne Rochon à Sampigny _____

célibataire _____

né à Bussy-sur-Morges le treize juin mil huit cent soixante neuf

et

2. Desmeules, Alice, couturière _____

de Repraaz _____ domiciliée à Repraaz _____

fille de Jules Desmeules, agriculteur _____ et de Charlotte née Rado, à Repraaz _____

célibataire _____

née à Lonay-en-Morges le neuf février mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Corcelles-sur-Aaroumay, Colochennaz et Re-

praaz le vingt trois juin mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

Favre Maurice

Favre Alice

des témoins :

J. Desmeules agriculteur Repraaz

Roze Gillieron ménagère Repraaz

L'officier de l'état civil :

R. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chavornay et Morges

Papiers présentés :

Certificat de publication, sans autorisation
régulière de l'état civil de Morges

N^o 4
Schmid & Gilliard

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui jeudi seize octobre mil neuf cent treize — ~~mil huit cent~~

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Sec :

1. Schmid, Ernest - Albert, marichal _____
 de Otelfingen, canton de Luzern — domicilié à Montpreveyres —
 fils de Albert Schmid, agriculteur et de Elisabeth née Schüppach, à Flam
célibataire
 né à Chisren — le vingt-sept février mil huit cent onze

et
 2. Gilliard, Hélène, mineure _____
 de Montpreveyres et Ménières — domiciliée à Montpreveyres —
 fille de Henri Gilliard, décédé et de Marie Louise Jeanne Corbar
célibataire — à Montpreveyres
 née à Montpreveyres — le trois Janvier mil huit cent onze

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le 28 septembre, à Ménieres et à Otelfingen le 29 septembre 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Schmid Ernest
Schmid Hélène

des témoins :
Barras Jules agriculteur Montpreveyres
Barras Ida couturière

Papiers présentés :
Extraits de naissance des fiancés
Publications de mariage, sans opposition
à Otelfingen Montpreveyres et Ménières

L'officier de l'état civil :
Gilliard
 Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Ménieres et Otelfingen

Mellet & Gailloud
N° 5.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, jeudi, vingt sept novembre — mil huit cent
mil neuf cent treize — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Sec :

1. Mellet, Henri, menuisier

de Montpreveyres — domicilié à Montpreveyres —

fil de Jules Mellet, menuisier — et de Hélène Léonide Gailloud, à

celibataire — Montpreveyres

né à Montpreveyres — le vingt sept septembre mil huit cent nonante deux

et
2. Gailloud, Henriette, ménagère

de Villeneuve, Noville et Rennez — domiciliée à Montpreveyres —

filles de Charles dit Jules Gailloud, à St. Maurice — et de Louise Philomène née Buehen, décédée

celibataire —

née à St. Maurice — le vingt deux octobre mil huit cent huitante six

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le 22 et à Villeneuve, Noville
et Rennez le 23 octobre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Mellet Henri
Mellet Henriette

dés témoins :

P. Gilliard, gard. forestier
Jules Mellet menuisier
Montpreveyres

L'officier de l'état civil :

E. Gillier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villeneuve

Papiers présentés :

Extraits de naissance des fiancés

Publications de mariage, sans opposition

à Montpreveyres, Villeneuve, Noville et
Rennez

N^o 6.
Vioget et Cuchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, mardi deux Décembre mil neuf cent ~~mil huit cent~~
~~treize~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Jorat

1. Vioget, Eugène, agriculteur

de Combremont-le-Petit domicilié à Pully-le-Jorat

fils de Louis Vioget, maréchal - et de Adèle Nickey, à Pully

célibataire

né à Chapelle-sur-Moudon le vingt deux Juillet mil huit cent soixante

2. Cuchod, Florence - Rose, ménagère

de Dommartin ou de Lutry domiciliée à Dommartin

fille de Ulysse Cuchod, agriculteur - et de Rosine Lima née Ruchat, à Dom-

celibataire

née à Dommartin le vingt huit Mars mil huit cent soixante qua-

Les publications ont eu lieu à Pully et à Lutry le 22 et à Combremont-le-
Petit et Dommartin le 28 Octobre 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Vioget
Florence Vioget

des témoins :

Adèle Steiner
Corcelles le Jorat
sœur de la fiancée
ménagère à Corcelles-le-Jorat.

L'officier de l'état civil :

G. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combremont, Lutry et Bottens

Papiers présentés :

Extraits de naissance des fiancés

Déclaration de consentement des parents

de la fiancée mineure

N° 1
Cavin & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le n° 4 à la page 143 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913, et le volume est en conformité avec l'arrêté du C.C.S. et avec les dispositions du conseil fédéral relatives aux circonscriptions du département de Justice et Police du canton de Vaud du 11 novembre 1911, chiffres 3. - Les deux doubles au présent acte sont conformes. Ce que nous certifions

L. Gillieron
Off. d'état civil

Un double a été remis le 8 Janvier 1914 à l'Autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Février 1910. La suite est tenue dans le volume II comme prescrit par le n° 1.

L. Gillieron
Off. d'état civil



Aujourd'hui mercredi trente un Décembre mil neuf ~~mil huit cent~~
~~cent treize~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Voraz

1. Cavin, Jules-Elie, agriculteur

de Gulliens domicilié à Chapelle sur Moudon

filz de Daniel Cavin, agriculteur et de Susanne Lina née Cotendou

célibataire

né à Grange (Broye) le vingt sept Octobre mil huit cent septante neuf

2. Gavillet, Rosa - Julie, ménagère

de Fenay-le-Voraz et Buchaux domiciliée à Fenay-le-Voraz

fille de Jules Gavillet, décédé et de Marianne Louise née Mayor

célibataire

née à Fenay-le-Voraz le dix neuf Juin mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Chapelle et à Gulliens le onze, puis à Fenay
et à Buchaux le deux novembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cavin

Rosa Cavin

des témoins :

Steyre Agriculteur
Emile Ernest Charrellet
agriculteur Corcelle

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Cierges, Moudon et Mézières

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'Etat civil
de S. Cierges du 24 Novembre 1913

Vu le 26 Janvier 1914
Le Préfet
H. Jammay

N° 1
Cavin & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le n° 4 à la page 143 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913, et le volume est en conformité avec les dispositions de la loi du 23 novembre 1913, et avec les dispositions du conseil fédéral relatives aux dispositions de la loi du 23 novembre 1913, chiffres 3. - Les deux doubles du présent acte sont conformes. Ce que nous certifions

L. Gillieron
Off. d'état civil

Un double a été remis le 8 Janvier 1914 à l'Autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Février 1914. La suite est tenue dans le volume II comme prescrit par le n° 1.

L. Gillieron
Off. d'état civil



Aujourd'hui mercredi trente un Décembre mil neuf ~~mil huit cent~~
~~cent treize~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu pour être unis par le mariage, à Corcelles-le-Voraz

1. Cavin, Jules-Elie, agriculteur

de Gulliens domicilié à Chapelle sur Moudon

filz de Daniel Cavin, agriculteur et de Susanne Lina née Cotendou

célibataire

né à Grange (Broye) le vingt sept Octobre mil huit cent septante neuf

2. Gavillet, Rosa - Julie, ménagère

de Fenay-le-Voraz et Buchaux domiciliée à Fenay-le-Voraz

fille de Jules Gavillet, décédé et de Marianne Louise née Mayor

célibataire

née à Fenay-le-Voraz le dix neuf Juin mil huit cent huitante sept

Les publications ont eu lieu à Chapelle et à Gulliens le onze, puis à Fenay et à Buchaux le deux novembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cavin

Rosa Cavin

des témoins :

Steyre Agriculteur
Emile Ernest Charrellet
agriculteur Corcelle

L'officier de l'état civil :

L. Gillieron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Cierges, Moudon et Mézières

Papiers présentés :

Autorisation régulière de l'Etat civil
de S. Cierges du 24 Novembre 1913

Vu le 26 Janvier 1914
Le Préfet
H. Jammay

~~1000 descript~~ le.

1878 Aubert et Gallieron 21.

1906 Aubert et Nicolas 95

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

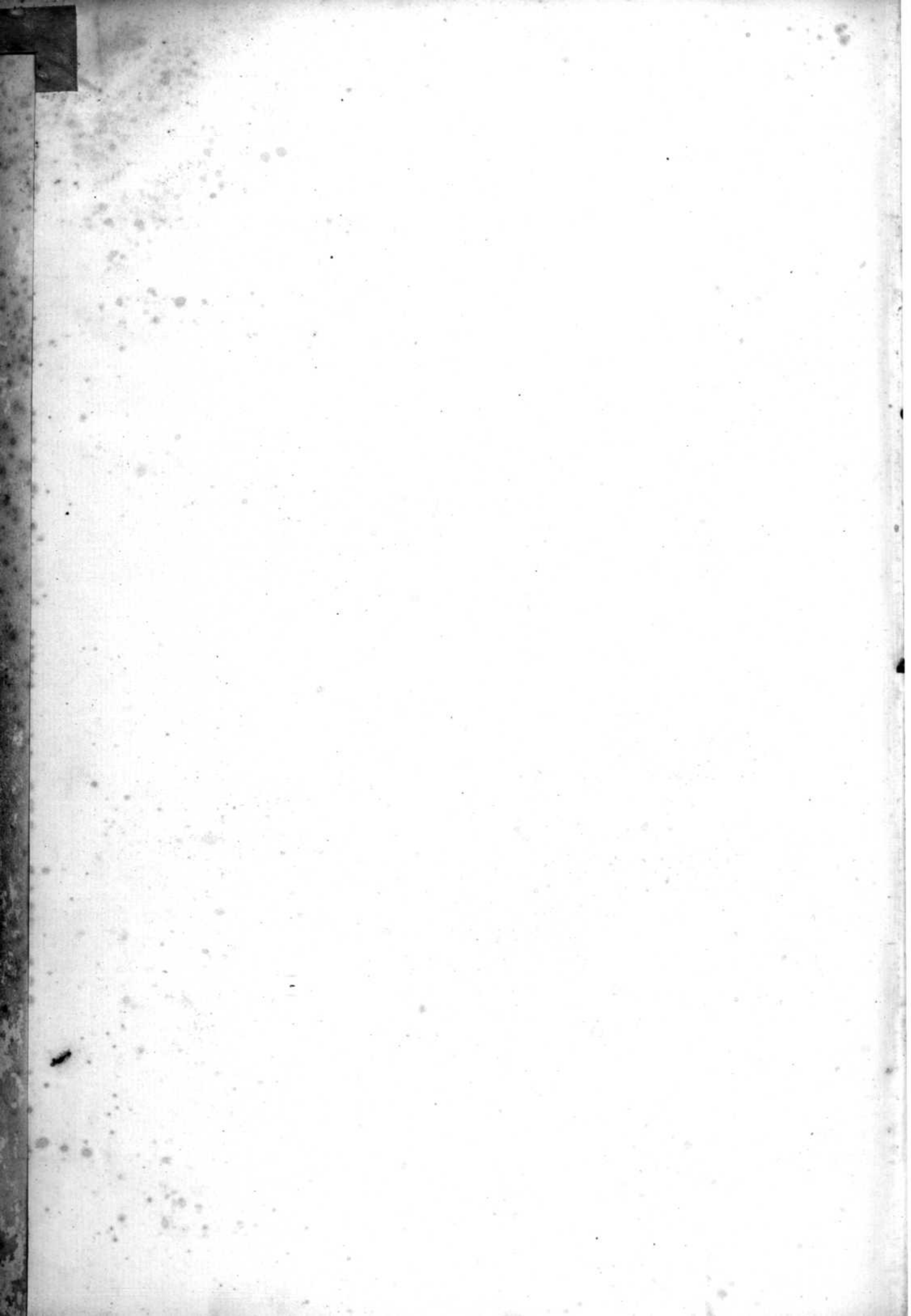
U

V

X

Y

Z



Books

fo.

1878.	Bergonzoli et Delessen	18
1883.	Baltisberger et Porchet	30.
1887.	Barbey et Nicollier	50.
1901	Botticelli et Gillieson	48
1910	Bauer et Gilliard	118
1913	Bassin et Comphouan	134

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

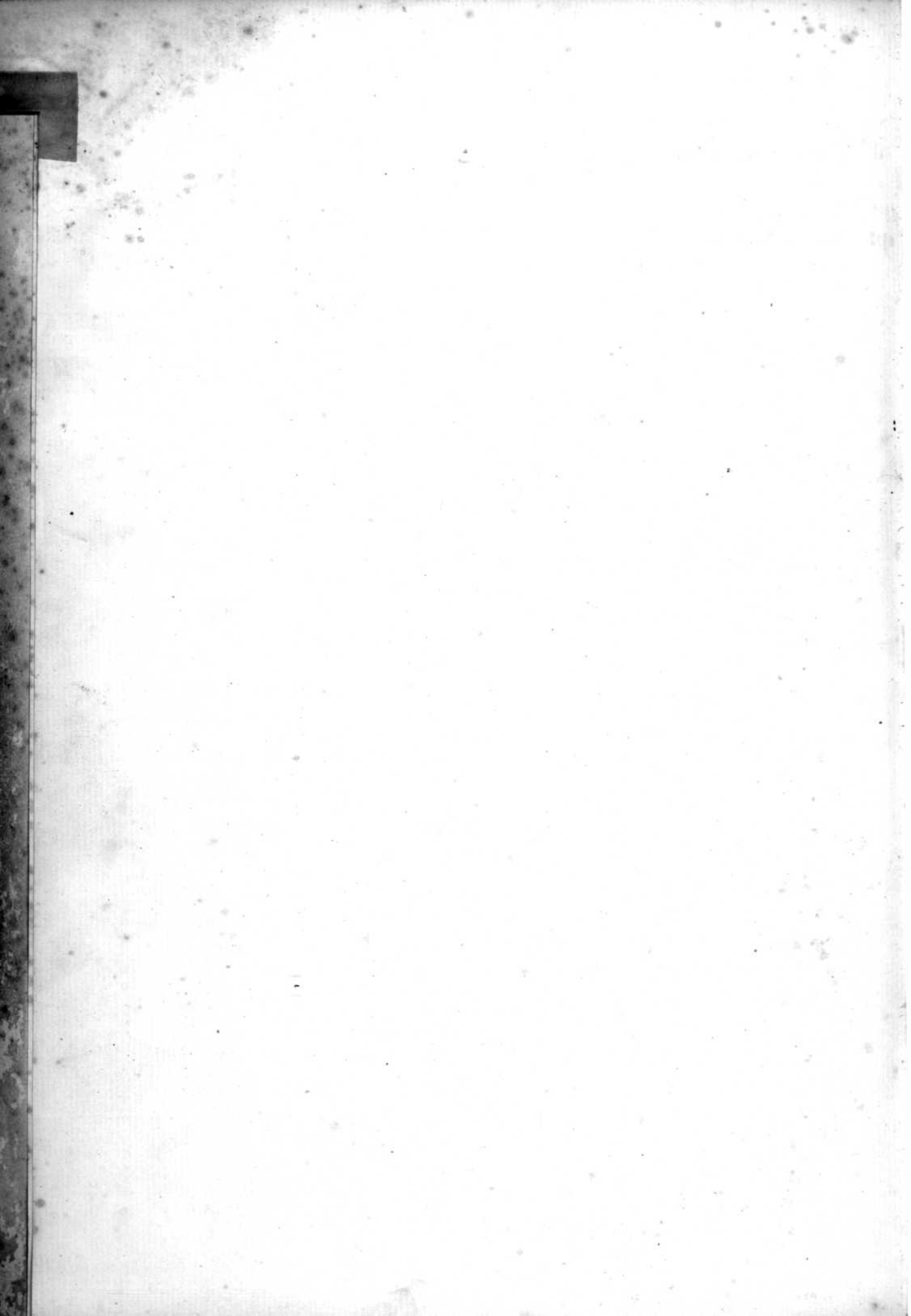
U

V

X

Y

Z



1876
Noms

	Noms	Pa.
	Clot et Gavillet.	2.
1877	Cavin et Oblano.	15.
1878	Carand et Chemcard	17.
1884	Chemcard et Glama	35. <i>rs</i>
	Chemcard et Chemcard	36.
1885	Claret et Dama	37.
1887	Chemcard et Digerens	46.
	Cavin et Forchet	47.
92	Chemcard et Liandolx	60. <i>rs</i>
	Cavin et Salmud	68.
1001	Crany et Rod	79.
1002	Corbett et Blachere	83.
1008	Corthidy et Orlenay	104.
1003	Cavin et Gillier	85.
1004	Chappuis et Fachel	99.
912	Chappuis et Blanco	130.
	Comne et Forchet	135.
	Clot et Delasson	136.
913	Carde et Gavillet	143.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

— 1876. —

Noms

no. et.

Desmaulés et Gillieron 1. 1.

Devant et Penseyres 4. 4.

Dumas et Penseyres 7. 7.

1877.

Delassant et Dind. 10. 2.

1885.

Delassant et Gavillet 38 2.

1888.

Dumas et Gillieron 51 1.

1891.

Dancois et Gillieron 56 2.

1904 Desmaulés et Pasche 88 3 RF

1904 Guissel et Gillieron 98 1

" Devant et Monachon 101 4

" Desmaulés et Devant 105 8 RF

1908 Dupuis et Porchet 106 1

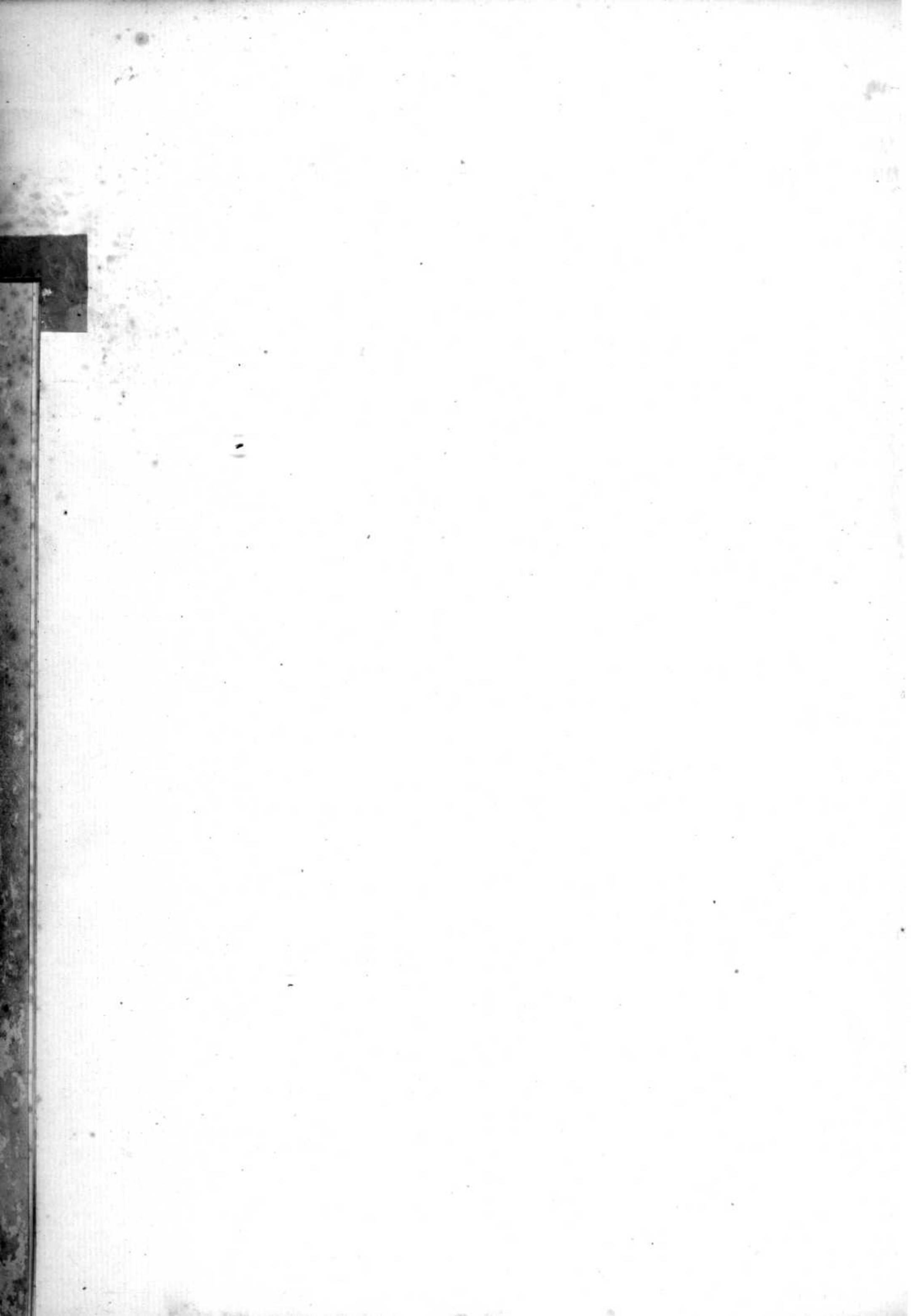
1910 Desmaulés et Cocharat 120 6 RF

1913 Delassant et Penseyres 138 2

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

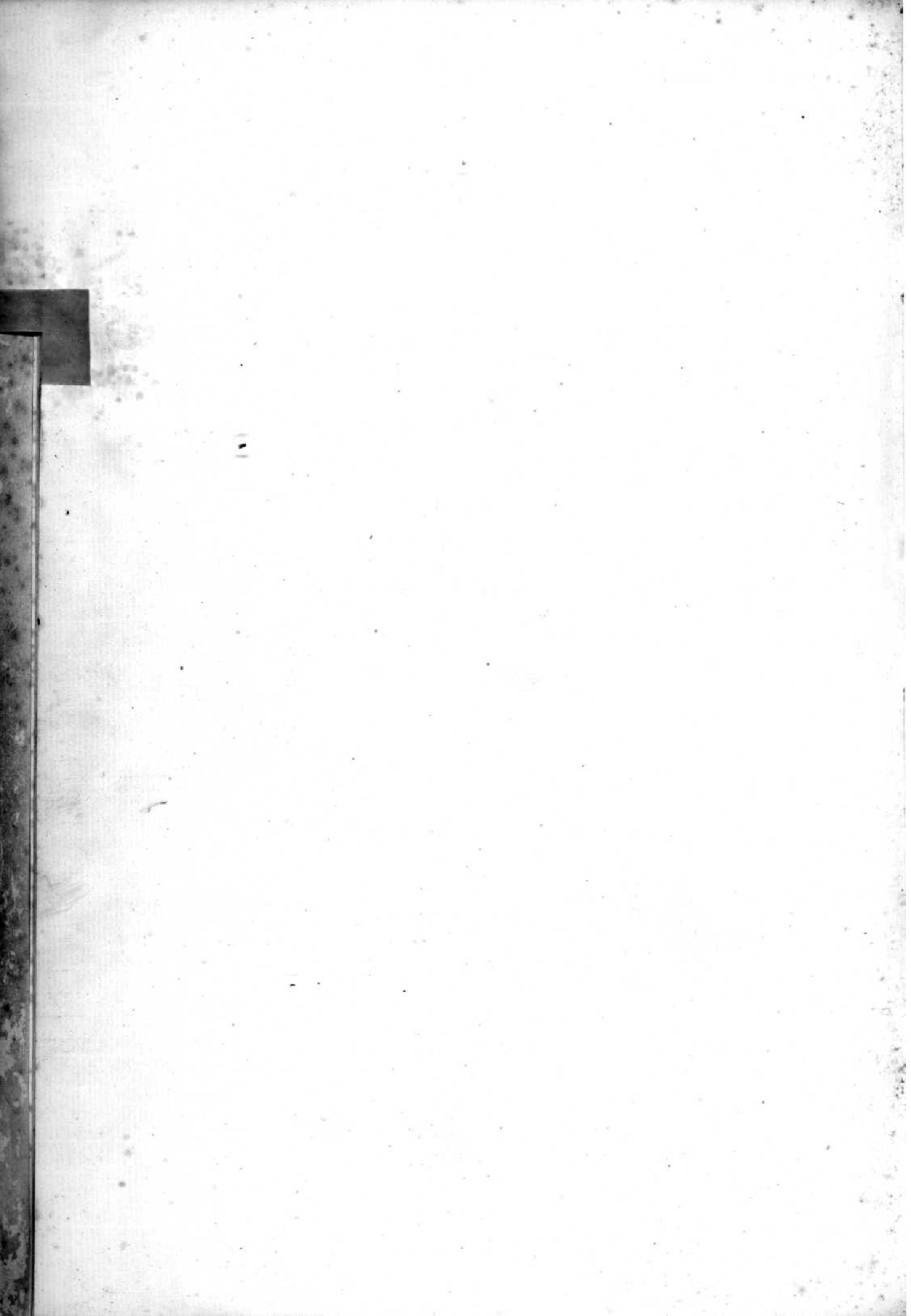
Années	Noms.	Pages
1899? 1.	Amory p. Nicolas	241
1905 90	Boffey & Fianco	90
1908	Amory & Lavanchy	108
1911	Guiss & Cavillet	124

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1884 Favre et Borchet fe 48
1907 Feitke or Liander 103
1913 Favre or Desmeules 130

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1876.

Noms.

no.

1876	Gaville et Vappuy	5.
1881	" et Rod	26.
1882	" et Viret	28.
1883	Gaville et Savillet	31.
"	" et Gillieron	32.
1886	Gatabin et Saton	41.
1887	Gaville et Sagnier	49.
1888	Guignard et Pasche	53.
1900	Gaillard et Charin	70.
1901	Gillieron et Chenevard	75.
"	George et Gilliard	76.
"	Gindrot et Lavanchy	77.
1902	Gaville et Bibat	81. <i>RS</i>
1904	Guignard et Gillieron	86.
1906	Gillieron et Saton	94.
1908	Gaville et Delesse	109.
1909	Gilliard et Biret	113. <i>RS</i>
1910	Gillieron et Nicolas	115.
"	Gaville et Delesse	119.
1912	Gillieron et Nicolas	131.

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



1876

	Noms	No.	N ^o .
	Saton et Gavilled	5.	3.
	Jamin et Rod	11.	3.
	Jaquin et Gorchet	20.	2.
1884	Saton et Maillara	34	2
1885	Saton et Jordan	42	0
1887	Jaquin et Bidou et Gavilled	49	4.
1891	Jousson et Gillieron.	57	3.
1905	Josuel et Padel	97	3
	Saton et Haruy	92	4
1904	Jamin et Pasche	104	4
1912	Jaques et Sauvanchy	128	7

RT

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1876

Noms

fi. N°

Chadon et Magnan 6. 6.

1907 Lavanchy et Cassard 102 5

1910 Loup et Rouze 117 3

1911 Lavanchy et Reybaud 126 6

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



1870	Mischler et Herzog	f. 23.
1885	Müller et Landwehr	40.
1901	Mottak et Taton	73 25
1903	Maulat et Hühn	84
1905	Mory et Rogez	93
1906	Mayer et Gillierou	96
1909	Mercanton et Richonna	112
"	Mellé et Gillierou	114
1913	Mellé et Gailloud	142

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



N

O

P

Q

R

S

T

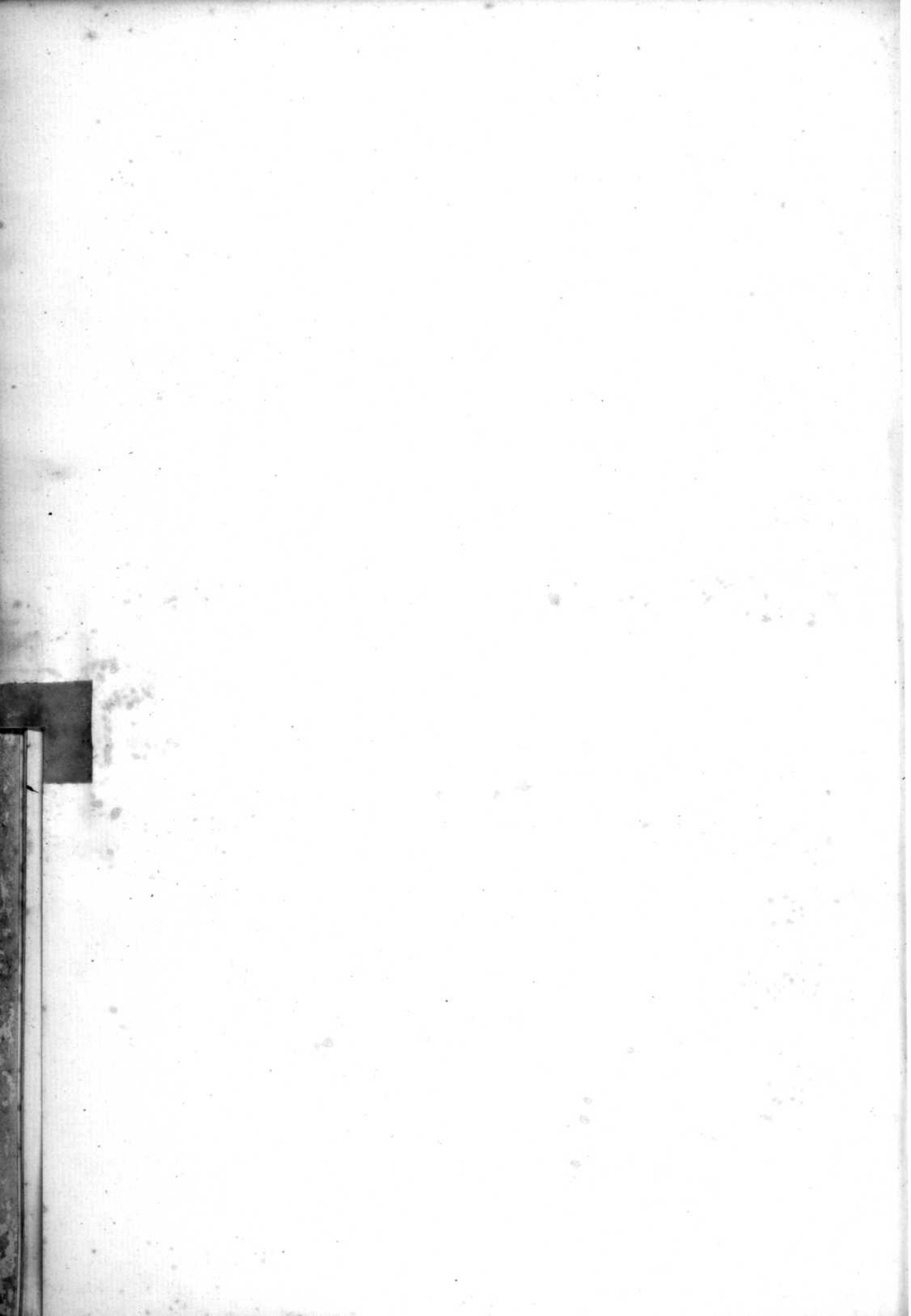
U

V

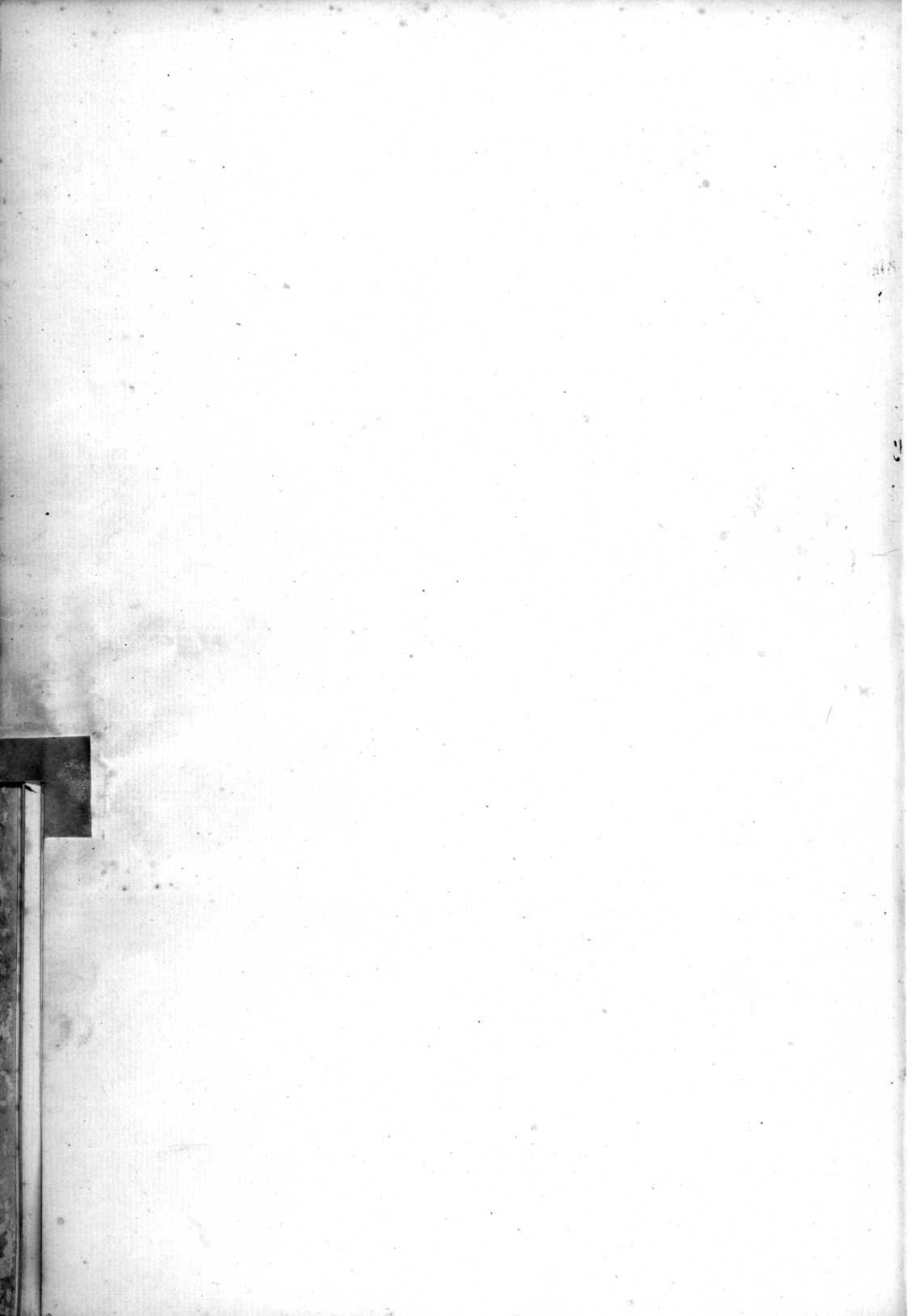
X

Y

Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

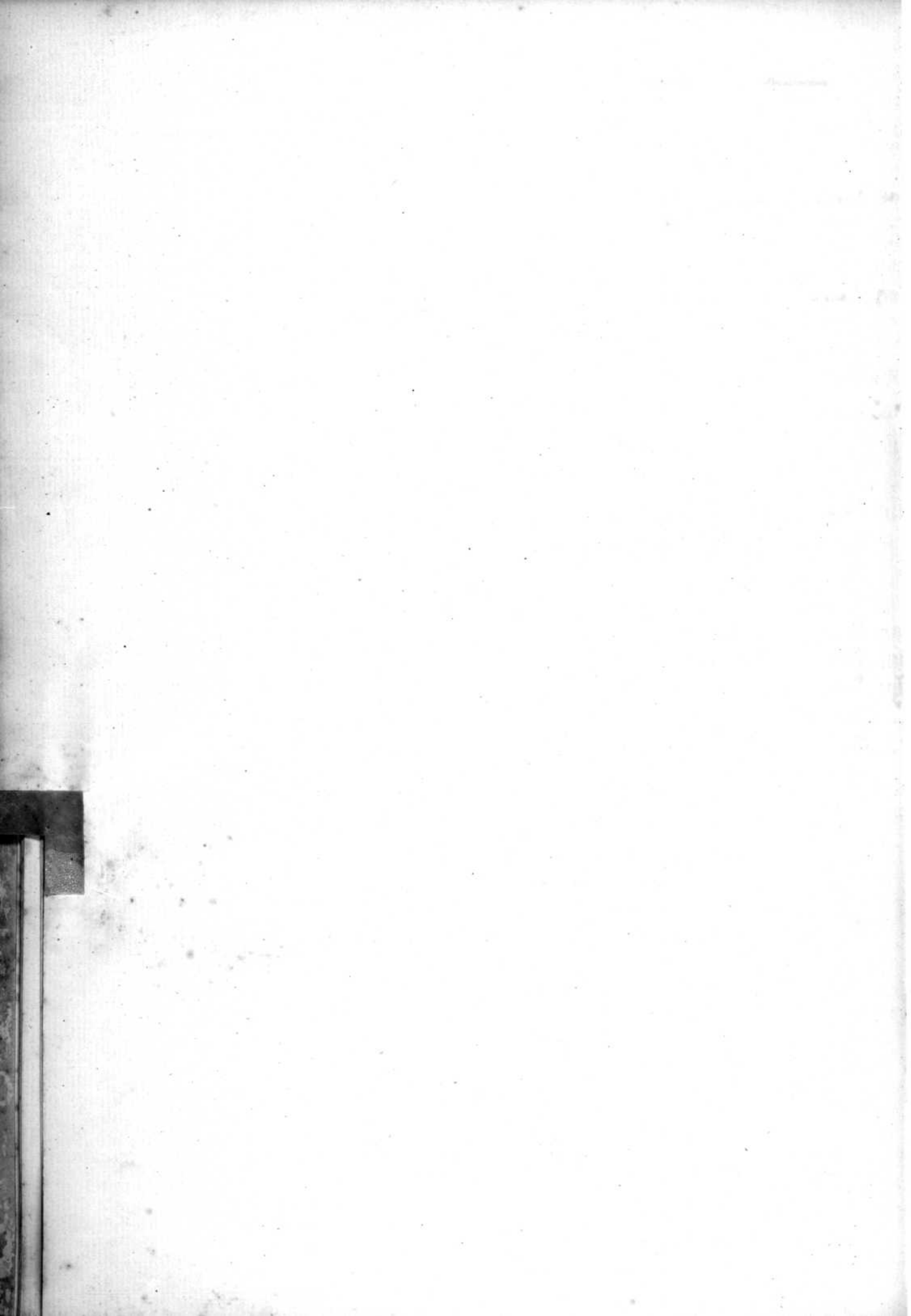


Noms no.

1877

Porchet & Richard	12.
1878 Porcha & Senezyres	19.
1879 Senezyres & Salommin	22.
1881 Porchet & Maccand	25
• Porchet & Porchet	28
1884 Porchet & Porchet	33.
1885 Porchet & Gilliard	45
1888 Maccand & Gugger	52.
1890 Porchet & Porchet	54.
1895 Senezyres & Laton	58.
1896 Gontel & Leopold	62.
1897 Senezyres & Bachmann	64
1900 Gilkin & Liaudet	71
• Senezyres & Gillieron	72
1902 Porchet & Gillieron	82
1905 Porchet & Porchet	88
• Porchet & Demonts	94 R F
1907 Senezyres & Rey	100
1908 Porchet & Porchet	106
1911 Poully & Carvin	121
1912 Porchet & Sommier	129
• Porchet & Grand	133
• Porchet & Tindroz	134

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



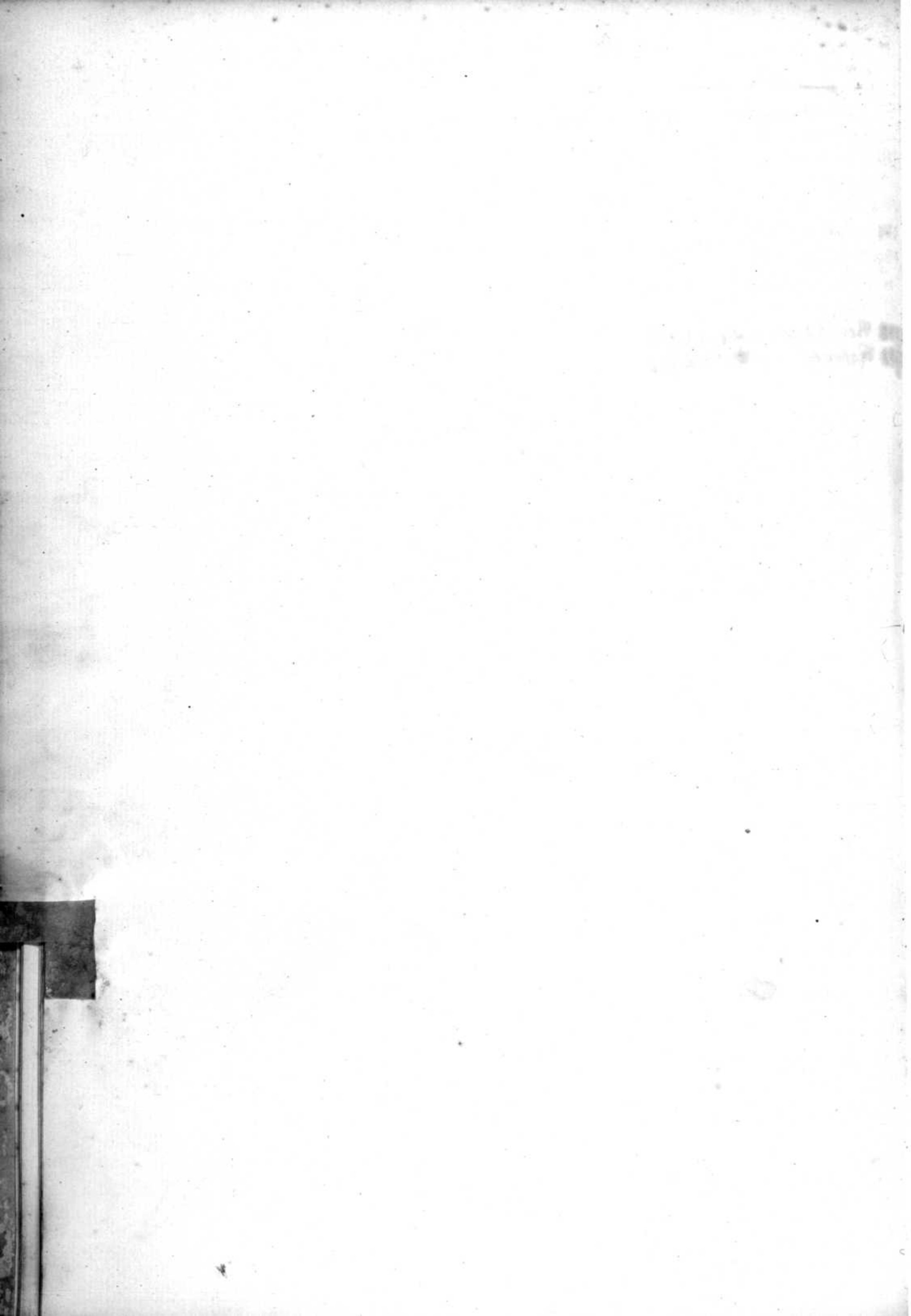
1870.

Nombres d'ouvr

fr.

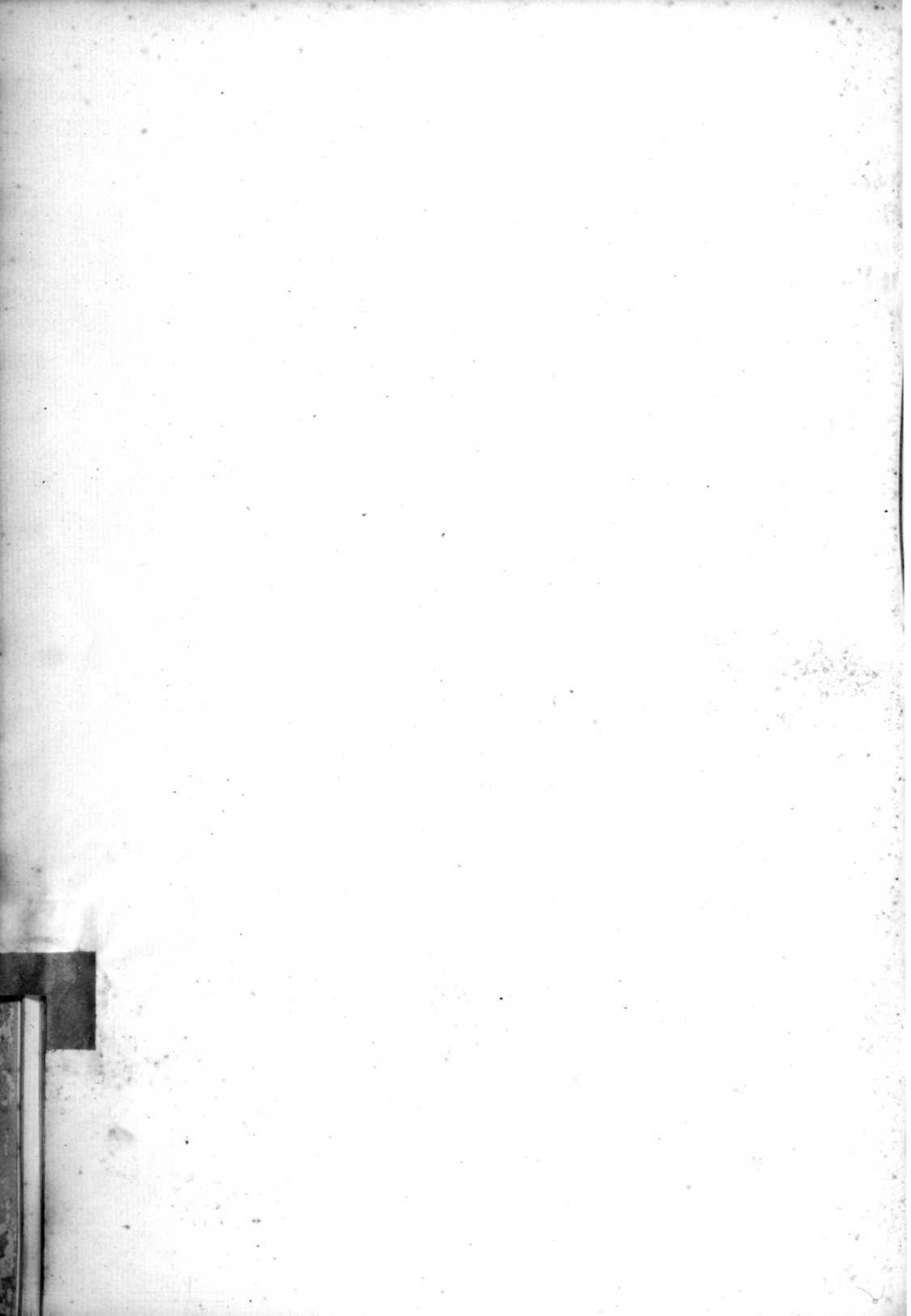
	Romanus & Serin	8.
1871	Rod et Gessenayl.	10.
	" Chapuis	20
1886	Rod et Bossed	44
1891	Rod & Gavillet	55.
1898	" et Guca	67.
"	" " Piron	69.
97	Roux & Mugny	63
98	Reinhard & Bonale	122
99	Rochat & Bonale	123

H
S
T
U
V
X
Y
Z



1885 Bendler & Miller 43.
1896 Schaffer & Rod 59
" Stoll & Pondograt 67.
1897 Sauvageat & Duc 69.
1902 Stucki & Lomp 80
1904 Stucki & Delessert 84
1909 Stein & Rysse 111
1911 Stein & Cosandey 127
1913 Schmid & Gilliard 140

S
T
U
V
X
Y
Z



T
U
V
X
Y
Z

U

V

X

Y

Z

1877.

f.

Vires et Gilliard 13.

Vires et Borches 14.

Vires et Gavillet 28

1895 Vires et Vires 50.

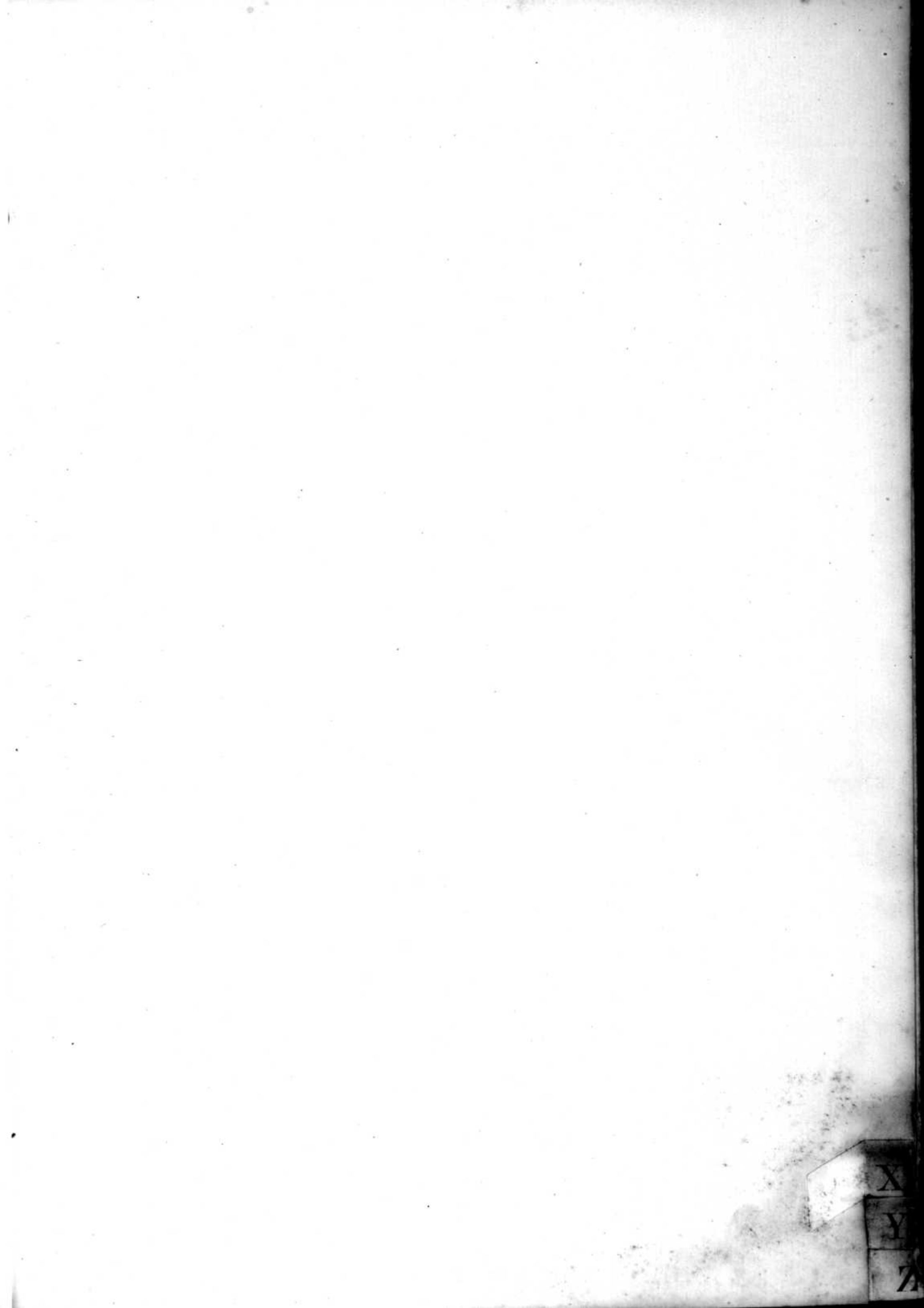
1906 Vires et Rod 60

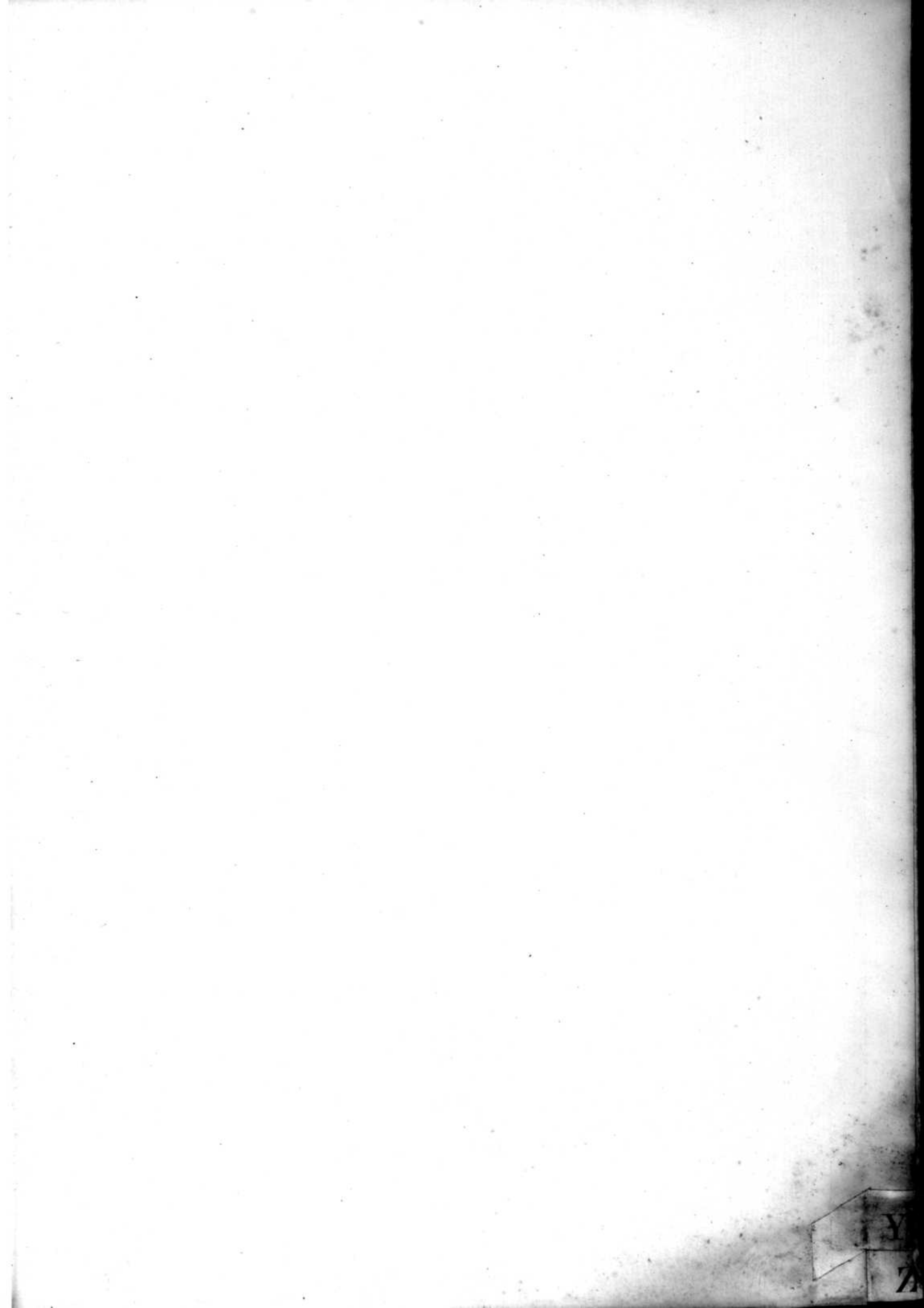
1907 Vires et Rod 74

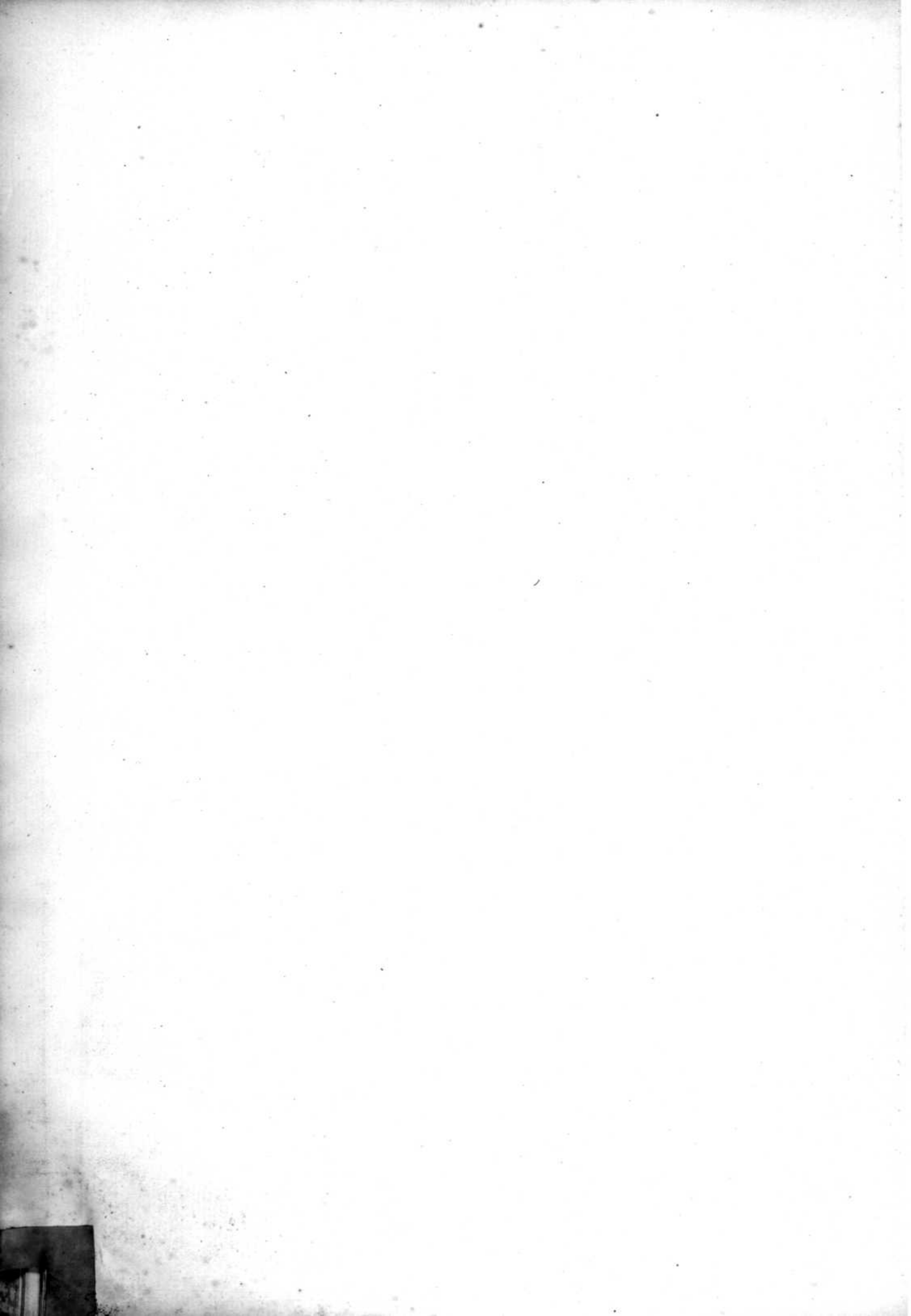
1910 Vires et Bioger 116

1913 Bioger et Cuchado 142

V
X
Y
Z







143
64
74.

